



Unité de
Recherche en
Sociologie
Appliquée et
Fondamentale

Tamboyé

Revue scientifique d'études sociales
africaines



Volume 1 -
Numéro 001 juin
2025
revue
semestrielle

e-ISSN: XXX-XXX
ISBN: XXX-XXX



Université
de Lomé

www.tamboye.com

TAMBOYÊ

Revue d'Études Sociales Africaines

(Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Science Politique, Droit, Economie, Histoire, Géographie, Philosophie, Sciences de l'éducation, Sciences de l'information et de la communication)

Revue semestrielle

Editée par l'Unité de Recherche en Sociologie Appliquée et Fondamentale (URSAF)
Université de Lomé

Email : revuetamboye@yahoo.fr

Tel (+228) 90 28 27 65

e-ISSN _____

ISBN _____

Site web: www.tamboye.com

Toute correspondance est adressée au :

Comité de Rédaction de la revue *Tamboyé*, République du Togo revuetamboye@yahoo.fr

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite

Dépôt Légal N°..... du 1^{er} semestre 2025

Fondateur

Roger Tamasse DANIOUÉ
Professeur titulaire de Sociologie Politique
(Université de Lomé)

Administrateur de la revue

Professeur Roger Tamasse DANIOUÉ

Coordination de la Rédaction

- **Premier Coordinateur de la rédaction :**

Professeur Gbati NAPO (Sociologie des médias et de la communication), Université de Lomé, Togo

- **Deuxième Coordinateur de la rédaction :**

Maître de Conférences Laré Batouth PENN (Sociologie du travail et des organisations), Université de Lomé, Togo

- **Secrétaire de la rédaction :**

Maître-Assistant Éric Magnim POGBO PALI (Sociologie politique et communication), Université de Lomé, Togo

- **Mise en forme et relations publiques :**

Maître de Conférences Yentougle MOUTORE (Sociologie urbaine), Université de Kara, Togo

Comité International Scientifique et de lecture

Professeur Roger Tamasse DANIOUÉ (Sciences politiques & Sociologie), Université de Lomé/Togo

Professeur Gbati NAPO (Sociologie), Université de Lomé/Togo

Professeur Pabossoum PARI (Psychologie), Université de Lomé/Togo

Professeur Koudzo SOKEMAWU (Géographie), Université de Lomé/Togo

Professeur Esoham ASSIMA-KPATCHA (Histoire), Université de Lomé/Togo

Professeur Richard Yendoukoa Lalle LARÉ (Géographie), Université de Lomé/Togo

Professeur Komi WOLOU (Droit), Université de Lomé/Togo

Professeur Grégoire Aklesso EGBENDEWE (Economie & Gestion), Université de Lomé/Togo

Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU (Anthropologie), Université de Lomé/Togo

Professeure Odile Kuwèdaten NAPALA (Histoire), Université de Kara/Togo

Professeur Boussanlègue TCHABLE (Psychologie), Université de Kara/Togo

Professeur Padabô KADOUZA (Géographie), Université de Kara/Togo

Professeur Charles-Grégoire Dotsè ALOSSÉ (Philosophie), Université de Kara/Togo

Professeur Hyppolite Dodji AMOUZOUVI (Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi/Cotonou/Bénin

Professeur Abou-Bakari IMOROU (Sociologie-Anthropologie), Université d'Abomey-Calavi/Cotonou/Bénin

Professeur Cyriaque Coovi AHONDEKON (Sociologie-Sciences de l'Education), Université d'Abomey-Calavi/ Cotonou/Bénin

Professeur Abou-Bakari IMOROU (Sociologie-Anthropologie), Université d'Abomey-Calavi/ Cotonou/Bénin

Professeur Ali SANGARE (Sociologie), Université de CNRST/Ouagadougou 1/Burkina Faso

Professeur Koné ISSIAKA (Sociologie), Université de Daloa/Côte-d'Ivoire

Maître de Conférences Laré Batouth PENN (Sociologie), Université de Lomé/Togo

Maître de Conférences Sowou ALEZA (Sociologie), Université de Lomé/Togo

Maître de Conférences Moncaïla Napo GNANE, Université de Lomé (Togo), Sciences de l'information et de la communication

Maître de Conférences Salamatou BILABENA (Anthropologie), Université de Lomé/Togo

Maître de Conférences Blaise Bantchin NPAKOU (Philosophie), Université de Lomé/Togo

Maître de Conférences Aboubakar TANAI (Histoire), Université de Lomé/Togo

Maître de Conférences Abasse TCHAGBELE (Sociologie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Yentougle MOUTORÉ (Sociologie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Essodinamodom KABA (Sociologie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Tamégnon YAOU (Sociologie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Eralakaza OURO BITASSE (Sociologie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Agrégé Essossinam ALI (Economie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Komlan Agbétoézian AZIALÉ (Philosophie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Mathieu Tom-Irazou TCHALIM (Economie), Université de Kara/Togo

Maître de Conférences Aboudermane DICKO (Sociologie), Université de Zinder/Niger

LIGNE EDITORIALE

Tamboyê est une revue africaine des sciences sociales et humaines éditée par l'Unité de Recherche en Sociologie Appliquée et Fondamentale (URSAF) de l'Université de Lomé.

1. *Tamboyê* une publication à comité de lecture et aux normes du CAMES. La revue encourage la réflexion et les échanges sur les grands enjeux contemporains du continent, notamment les questions relatives au développement politique, économique, culturel et environnemental. La Revue se veut un outil de diffusion des travaux scientifiques issus des sciences sociales et humaines qui s'intéressent aux faits sociaux globaux et spécifiques dans une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle.

Les résultats des travaux de recherche peuvent se révéler de véritables outils d'aide à la décision en termes d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques dans des sociétés africaines en perpétuelles mutations et confrontées à la constante pression de la géopolitique mondiale.

Tamboyê publie en tout état de cause les travaux de recherche en sociologie, anthropologie, philosophie, psychologie, histoire, géographie, droit, économie et communication.

2. La revue *Tamboyê* publie deux (02) numéros par an. Le numéro du premier semestre paraît en juin et est pluri-thématique. Tous les textes soumis qui répondent aux objectifs globaux de la revue sont acceptés pour étude par le comité scientifique et de lecture. Le numéro du second semestre paraît en décembre et est monothématique. Seuls les textes soumis qui répondent aux orientations du thème proposé par le comité scientifique de la revue sont acceptés.
3. Les textes sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, de leur actualité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifiques. Les textes retenus sont publiés sur décision définitive de l'administration de la revue.
Les avis et opinions émis dans les articles n'engagent que leurs auteurs.
4. La revue *Tamboyê* privilégie les articles et produits scientifiques ayant une forte dimension comparative des sociétés africaines. Les textes sont soumis au contrôle anti-plagiat. Les textes qui révèlent un manque de probité intellectuelle sont rejetés.
5. La Revue publie les textes en français et en anglais. Les textes en français sont précédés d'un résumé en français et en anglais. Les textes en anglais sont précédés d'un résumé en anglais et en français. La diffusion des travaux publiés est en version numérique.

Les articles sont soumis suite à l'appel à contribution dans les délais prescrits au secrétariat de la revue par mail au magpogbo@gmail.com

6. ou par réseau Whatsapp au 90 98 52 61

7. Les contributions sont expertisées selon les critères suivants :
- 7.1. - Originalité et contribution à la connaissance du phénomène ou problème étudié et dans la discipline
 - 7.2. Les résultats de recherche et les conclusions doivent s'appuyer sur une méthodologie appropriée et clairement exposée pour rendre compte de la validité scientifique de la recherche entreprise (pertinence de la recherche documentaire ; exposé clair des méthodes de recherche quantitative et/ou qualitative ; clarification des méthodes d'analyse ; les références et les données pertinentes et l'éthique en matière de recherche respectée.
 - 7.3. L'article soumis doit traiter d'un problème d'actualité et d'une pertinence avérée dans les domaines retenus par la revue. Le sujet peut avoir un ancrage local et spécifique, mais il doit être d'abord contextualisé dans un cadre global. Il en est de même des conclusions qui peuvent établir un lien entre les dynamiques locales/nationales et des enjeux plus larges au niveau régional et/ou continental
 - 7.4. Le style doit être clair, fluide et adapté à un public averti mais pas forcément universitaire, la revue envisageant de fournir des outils d'aide à la prise de décision optimale et satisfaisante. L'auteur doit respecter les instructions techniques de la revue.
 - 7.5. Le manuscrit respectera les instructions suivantes :
 - Format Word
 - Police : Times New Roman
 - Taille police : 12
 - Interligne : 1,5
 - Espacement avant : 6 points
 - Espacement après : 6 points
 - 7.6. Le texte doit être précédé d'un résumé de 200 mots au plus, et 4 à 5 mots-clés clairement identifiés
 - 7.7. L'article doit être accompagné d'une brève note sur l'auteur (40 mots maximum) précisant le titre, l'institution, la spécialité, l'adresse email et le contact téléphonique (précédé de l'indicatif du pays).
 - 7.8. Les références bibliographiques sont insérées dans le texte et la bibliographie présentée selon les directives du CAMES.
8. La revue **Tamboyé** publie de préférence en français. Elle accepte toutefois les textes en anglais. Si l'article est accepté, il est publié intégralement dans la langue de sa version originale (en français ou en anglais). L'auteur d'un texte en anglais est invité à relire et à valider la traduction de son article avant sa soumission.
9. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).

- 10.** La taille ou volume des articles de la revue *Tamboyê* est de 9000 mots au maximum (résumé, références et annexes compris). La pagination est continue de la première page à la dernière page.
- 11.** L'ordre logique du texte est le suivant :
- a. un titre bref
 - b. une signature comportant le nom de l'auteur (ou des auteurs) en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, l'adresse email et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif du pays
 - c. un résumé en français de 10 lignes au maximum
 - d. trois à cinq mots clés
 - e. la traduction du résumé en anglais, suivie des keywords
 - f. une introduction de 15 lignes au maximum
 - g. un corps de texte structuré. Les articulations du corps de texte sont à titrer et/ou à sous-titrer ainsi :
 1. pour le titre de la première section
 - 1.1. pour le sous-titre de la première sous-section
 - 1.2. etc.
 2. pour le titre de la deuxième section
 - 2.1. pour le sous-titre de la deuxième sous-section ;
 - 2.2. etc.Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.
 - h. une conclusion de 10 lignes au maximum (la conclusion doit faire les deux tiers de l'introduction) qui rappelle les résultats et insiste sur la contribution originale de la recherche sur la connaissance du phénomène abordé.
 - i. une bibliographie détaillée
- 12.** Les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés : le titre avant le tableau ou le graphique et la source en dessous du tableau ou le graphique.
- 13.** Les graphiques, les tableaux et les illustrations doivent être de bonne qualité (bien lisibles). S'ils ne sont pas libres de droit, les auteurs doivent fournir les preuves qu'ils ont obtenu les droits de les reproduire. Les photos et autres éléments graphiques, avec une résolution d'au moins 300 DPI, sous format JPEG.
- 14.** Toutes les citations doivent être référencées dans le texte comme suit : Initiale du prénom de l'auteur, nom de l'auteur, année de publication, page consultée ou groupe de pages. Par exemple : Selon T. Danioué (2019, p.22), l'Afrique est la vache laitière des

Européens. Ou « Les Européens ont transformé l'Afrique en vache laitière » (T. Danioué, 2019, p.22).

15. Les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.
16. Les notes de bas de page seront peu nombreuses, le contenu devant apparaître dans le texte ou dans les références bibliographiques)
17. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
18. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages sources, périodiques ou publications officielles) est intégrée au texte. Cependant, pour les archives, il est recommandé d'abrégé le nom du centre de dépôt, de même que pour les sources officielles dont la dénomination est trop longue pour être entièrement citée. Exemple : pour une citation tirée des archives nationales du Togo citée dans le corps de texte, ouvrir la parenthèse à la fin de la citation et mettre (ANT-Lomé, 2APA, Dos. 18, 1935 : 18) au lieu de mettre en note de bas de page : Archives Nationales du Togo, Lomé, 2 Affaires Politiques et Administratives, dossier n° 18, 1935, p. 18. X.

Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance
 - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...)
 - pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la côte (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
19. La bibliographie concerne les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique des noms des auteurs. La présentation suivante est recommandée :
 - pour un livre : nom (en majuscules) et l'initiale en majuscule du prénom (décliner le ou les prénoms), année d'édition, titre (en italique), lieu d'édition, éditeur, nombre de pages (facultatif)
 - pour un article : nom (en majuscules) et l'initiale en majuscule du prénom (décliner le ou les prénoms), année de publication, le titre de l'article entre guillemets (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

Sommaire

Enjeux et résilience étatique de la percée terroriste dans le Nord du Togo
Gninayi BONDJARE et Yentougle MOUTORE

Perceptions des populations paysannes des pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques dans le Bas-Mono au Togo
Nandja Tchabore TCHAYE et Gbati NAPO

Perception du don dans la mobilisation des électeurs au Togo
Gafarou AKPAMADJI

Communiquer pour atténuer les conflits autour des carrières de concassage dans la Préfecture de Zio
Palakipawi KPENGUIÉ

Réseaux sociaux numériques et extrémisme violent en Afrique de l'Ouest : cas du Togo
Mawake BISSANTCHAO

Défaillance du réseau internet dans la gestion administrative des hôpitaux publics au Togo : cas du CHU Sylvanus OLYMPIO
Kamaradini MOUSSA

Potentiel des femmes togolaises, appropriation du numérique et du digital au service de la paix et du développement durable et inclusif
MINZA Piyabalo Mazama-Esso

Crise de l'héritage patrimonial au sein des familles dans la commune urbaine de Kozah 1 dans la Région de la Kara au Togo
Pagnipam N'BAO et Essodinamodom KABA

Les coups d'Etat militaires en Afrique subsaharienne : diagnostic des enjeux dans le Sahel
Tomféi-Esso KATIN

Mutations professionnelles et sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles dans l'enseignement secondaire au Togo
Lidao Mazalo KOLA

Discours et pratiques du droit à l'information en Afrique : acquis et revers de l'ouverture médiatique au Togo
Magnim PALI POGBO

Pouvoirs traditionnels et modernisation politique au Togo : les chefs traditionnels sont-ils une menace pour la démocratie ?
Roger Tamasse DANIOUÉ

Enjeux et résilience étatique de la percée terroriste dans le Nord du Togo

Gninayi BONDJARE et Yentougle MOUTORE

Université de Kara

Résumé

S'appuyant sur la recherche documentaire, cet article analyse les incursions terroristes dont est victime la région des Savanes, en mettant en lumière les enjeux qu'elles soulèvent et les réponses apportées par l'Etat togolais. Les fouilles documentaires indiquent que les enjeux liés aux fréquentes et meurtrières incursions sont multidimensionnelles. Sur le plan sécuritaire, elles fragilisent la sécurité locale avec leur lot d'assassinat des civiles et forces de l'ordre et de sécurité (FDS). Du point de vue social et humanitaire, ces attaques entraînent une division ethnique et communautaire, une désorganisation du tissu social et compromettent l'accès aux services de base, occasionnant ainsi des problèmes d'ordre humanitaire. Les enjeux économiques quant à eux se rapportent à la perturbation de l'agriculture et du commerce. Le volet politique de ces enjeux est la remise en question de l'autorité et de la légitimité de l'Etat au sein d'une population qui attend impatiemment une réponse efficace du pouvoir.

Mots clés : Nord-Togo, pauvreté, percée, relations sociales, terrorisme.

Abstract:

Based on documentary research, this article analyses the jihadist incursions affecting the Savanes region, highlighting the issues they raise and the responses provided by the Togolese state. Documentary research indicates that the issues related to these frequent and deadly incursions are multidimensional. In terms of security, they undermine local security with their string of assassinations of civilians and law enforcement and security forces (FDS). From a social and humanitarian perspective, these attacks lead to ethnic and community division, disrupt the social fabric and compromise access to basic services, thus causing humanitarian problems. The economic challenges relate to the disruption of agriculture and trade. The political aspect of these challenges is the questioning of the authority and legitimacy of the state among a population that is impatiently awaiting an effective response from the authorities.

Keywords: north-Togo, poverty, breakthrough, social relations terrorism.

Introduction

Longtemps resté rural, le continent africain s'urbanise aussi rapidement qu'on ne pouvait l'imaginer depuis les années 60, marquées par accession à l'indépendance de la majorité des Etats de ce continent. Les estimations présagent un dédoublement de la population d'ici 2050, période au cours de laquelle 2/3 des territoires du continent seront absorbés par les villes (Le Monde, 2017 ; F. Atchadé, 2017 ; V. Zoma et N. Nakanabo, 2022).

L'explosion démographique crée des inégalités (socio-économiques et spatiales) qui se manifestent par le taux élevé de chômage, la prolifération des taudis et bidonvilles, la polarisation sociale, débouchant parfois sur une situation d'implosion que prédisait R. Kaplan (1994), caractérisée par des tensions et des conflits. En la matière, A-D. N'Dimina-Mougala (2007) a le mérite d'avoir proposé un synopsis plus ou moins détaillé des types de conflits contemporains en Afrique, même si aucune classification satisfaisante des guerres ne peut être possible (J-B. Duroselle, 1984).

En effet, pour lui, plusieurs conflits contemporains sont observables en Afrique. Au-delà des conflits de libération nationale ou d'indépendance et les conflits de frontières qui semblent être dirigés vers un ennemi de l'« extérieur », les autres types de conflits sont plus que la manifestation d'une situation d'implosion, car l'ennemi est de l'« intérieur ». C'est l'exemple des conflits sécessionnistes qui ont pour finalité de fonder un Etat éphémère, réel ou potentiel, comme soutient l'auteur, et qui sont menés par des leaders qui font partie intégrante de l'Etat qu'ils combattent. La guerre de Biafra qui a opposé les forces nigérianes aux hommes du colonel Odumegu Odjuku, le leader de cette sécession en est une parfaite illustration, ou la guerre d'Ethiopie qui a mis en opposition l'armée nationale éthiopienne aux combattants du Front de libération de l'Erythrée et le Front populaire de libération de l'Erythrée. L'un des plus récents de ce type de conflit est celui du Soudan qui opposa le sud, chrétien et animiste au nord musulman aux forces régulières soudanaises.

Les conflits de pouvoir résultent, quant à eux, de l'ambition pour les bandes armées, des milices ou des prédateurs de plus en plus structurés désireux d'accéder à la magistrature suprême, accusant le pouvoir en place de ne pouvoir pas assurer ses missions de protection, d'assistance ou d'encadrement des citoyens. C'est l'exemple de la guerre intraétatique somalienne qui a opposé le Somali national mouvement à l'armée régulière somalienne, provoquant la chute du régime de Mohamed Siad Barré en 1991. C'est le cas également de la guerre opposant les forces armées zaïroises aux combattants pour la libération du Congo qui a conduit à la chute du président Mobutu.

Les conflits identitaires ou ethno-politiques quant à eux, portent sur des « différends culturels, économiques, juridiques, politiques ou territoriaux entre deux ou plusieurs groupes aux origines différentes » (A-D. N'Dimina-Mougala 2007, p. 98). Ils ont eu lieu, pour la plupart, dans les États de l'Afrique occidentale, centrale et orientale. Les exemples foisonnent avec le conflit du Libéria qui met aux prises les groupes ethniques Krahn et Mandingue aux Gio et Mano. C'est également le cas des guerres touarègues et maures qui se sont révoltés contre les pouvoirs centraux en 1989 au Niger et 1990 au Mali, de la guerre rwandaise entre les hutu-tutsi, etc.

Ces différents conflits et guerres enregistrés ici et là ont fragilisé le continent africain, au point qu'il est devenu en si peu de temps le lieu par excellence de trafic d'armes, de drogue, d'êtres humains, (J. Cilliers, 2004). Au fil des temps, ces réseaux maffieux sont devenus des

instruments de développement du terrorisme, un des facteurs du développement de l'insécurité en Afrique au cours de ces derniers siècles, du fait du nombre de victimes enregistrées.

Autrefois qualifié de « Suisse d'Afrique », le Togo fait face aujourd'hui à un défi sécuritaire sans précédent, lié à des incursions terroristes dans sa partie septentrionale. Après la première tentative d'incursion des groupes armés terroristes (GAD), avortée par les FDS¹ dans la nuit du 09 au 10 novembre 2021 contre un poste des FDS dans la localité de Sanloaga, préfecture de Kpendjal, plusieurs autres ont été signalés ici là, principalement dans la préfecture de Kpendjal, mais également de celle de Kpendjal-ouest, faisant beaucoup de victimes et de dégâts matériels. Entre autres de ces attaques, on peut citer celles perpétrées dans la nuit du 10 et 11 mai 2022 contre le poste avancé de Kpépakandi², de juillet 2022 dans le village de Sankortchagou (Kpendjal) à la frontière avec le Burkina Faso³, de novembre 2022 dans la localité de Tiwoli⁴ (Kpendjal), de février 2023 dans les localités de Tola et de Gningou⁵ (Kpendjal), de juillet 2024 contre le poste de Kpépakandi⁶... Elles ont été revendiquées principalement par le GNIM, affiliée à Al-Qaïda⁷ et le EIGS qui se revendique de l'Etat islamique. Les causes de l'extrémisme violent, du terrorisme ou encore du terrorisme ont déjà fait l'objet d'une abondante littérature. A cet effet, et au regard de la situation ainsi décrite, l'on se pose la question de recherche suivante : quels sont les enjeux actuels liés aux incursions terroristes dans le nord du Togo, et quelles réponses l'État y apporte-t-il ?

1. Présentation de la région des Savanes

La Région des Savanes est située à nord du Togo, entre les 10° et 11° latitudes nord et entre 0°15' est et 1°30' longitude est. Elle est limitée au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana, à l'est par le Bénin et au sud par la Région de la Kara. Dapaong est la principale ville et chef-lieu administratif de la région. Cette région du Togo est une zone à la croisée de trois pays (Togo, Burkina Faso, Bénin), ce qui en fait une zone sensible en matière de sécurité, de commerce transfrontalier et de mobilité humaine. Elle est aussi marquée par un climat plus sec et une végétation de type savane, ce qui la distingue des régions plus humides du sud. Elle est subdivisée par sept (07) préfectures que voici, à travers cette carte ci-dessous.

¹ - <https://togopresse.tg/en-conseil-de-ministre-le-chef-de-letat-salue-la-bravoure-la-vaillance-et-le-professionnalisme-des-elements-des-fat-dans-lattaque-terroriste-de-sanloaga/>

²<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/togo-une-nouvelle-attaque-dans-le-nord-du-togo-fait-8-morts-et-13-bless%C3%A9s/2586172>

³ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/20/au-togo-au-moins-douze-soldats-tues-dans-une-nouvelle-attaque-dans-le-nord_6182799_3212.html

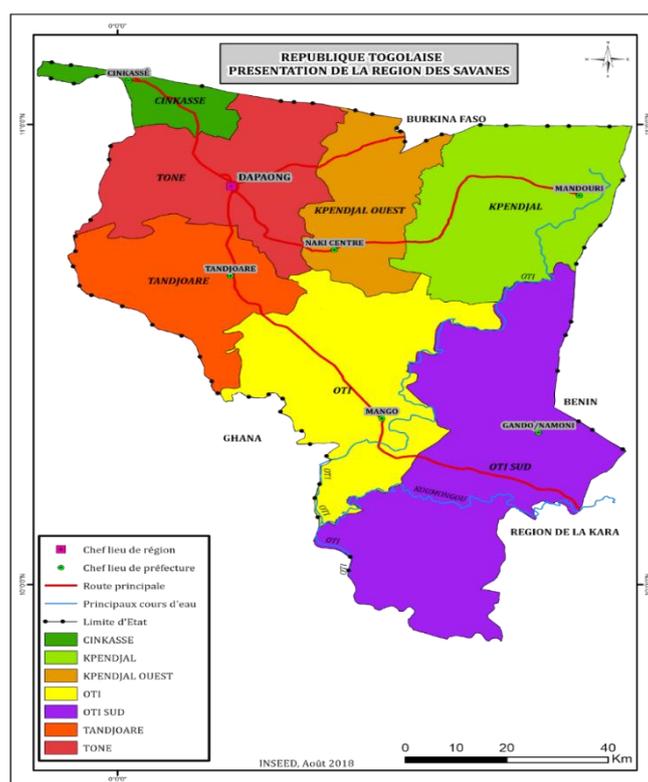
⁴ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221128-togo-attaque-meurtre-%C3%A8re-%C3%A0-tiwoli-dans-le-nord-est-du-pays>

⁵ <https://www.jeuneafrique.com/1417600/politique/de-nouveau-attaque-le-togo-choisit-de-ne-plus-communiquer/>

⁶ <https://information.tv5monde.com/afrique/video/togo-attaque-terroriste-contre-un-poste-de-larmee-dans-la-region-des-savanes-2733488>

⁷<https://www.voafrique.com/a/togo-%C3%A9tat-d-urgence-s%C3%A9curitaire-dans-le-nord-apr%C3%A8s-deux-attaques-jihadistes/6616477.html>

Carte 1 : Situation géographique de la région des Savanes



Source : Y. Moutore, sur fond de carte Openstreemap (2024)

L'agriculture constitue l'activité économique principale, représentant 96 % des emplois et 90 % des revenus, avec environ 30 000 exploitations familiales sur 110 000 ha cultivés (Monographie de la Région des Savanes, 2021). La production repose sur des techniques traditionnelles et un système extensif. La région est également un bassin d'élevage majeur du pays, où sont produits les bovins, les ovins, les porcins, les volailles et les caprins (Monographie de la Région des Savanes, 2021). La région accueille également de nombreux pasteurs transhumants venus du Burkina Faso, du Niger et du Mali. Cette transhumance, qualifiée parfois « d'envahissement » par les autochtones, engendre des tensions entre agriculteurs et éleveurs. La pêche, bien que peu développée, existe de manière traditionnelle et saisonnière sur le fleuve Oti, le Koumongou, ainsi que dans des étangs naturels et barrages.

Le secteur artisan reste peu structuré et repose sur de petites unités locales, telles que : le tissage, la soudure, la poterie, la boulangerie, etc. Les produits agricoles, d'élevage et artisanaux sont échangés dans les marchés urbains et ruraux de la région, notamment à Cinkassé, Dapaong, Gando, Barkoissi, Korbongou, Nano et Sagbiebou.

2. Approche méthodologique

Pour analyser les enjeux multidimensionnels des incursions terroristes au nord du Togo et les réponses étatiques, cette étude s'inscrit dans une démarche purement compréhensive, et

s'appesantit sur la recherche documentaire, autrement dit, les faits documentés. Cette approche est pertinente dans la mesure où elle permet de comprendre des phénomènes complexes, souvent sensibles, comme le terrorisme et les politiques sécuritaires, dans un contexte où l'accès direct au terrain est limité ou dangereux. En effet, la recherche documentaire permet d'exploiter une diversité de sources secondaires pour identifier, contextualiser et analyser un phénomène social. Dans le cas présent, le terrorisme dans la région des Savanes est un objet d'étude à la fois émergent et instable, nécessitant une triangulation des points de vue pour mieux en saisir les dynamiques profondes, comme le recommandent M. Baud et A. Bourgeot (2022).

Les documents consultés sont sélectionnés selon leur fiabilité, pertinence scientifique, diversité d'origine et actualité. Ils se répartissent en plusieurs catégories :

- Sources institutionnelles : Rapports du gouvernement togolais (ministères de la sécurité, de la défense, de l'administration territoriale), documents du HCRRUN, de l'ANPC ou de l'INSEED.
- Publications académiques : Articles scientifiques en sciences sociales (sociologie, science politique, géographie humaine) sur les conflits, le terrorisme, les dynamiques transfrontalières et les réponses sécuritaires en Afrique de l'Ouest.
- Rapports d'organisations internationales : ONU, PNUD, Banque mondiale, G5 Sahel, CEDEAO, OCWAR-T, etc.
- Recherches d'ONG et des think tanks : Crisis Group, Sahel Research Group, ISS Africa, Clingendael Institute, etc.
- Sources médiatiques crédibles : Presse nationale et internationale (RFI, Jeune Afrique, Le Monde Afrique, Deutsche Welle, etc.) pour la chronologie des événements.

L'analyse qualitative documentaire utilise les outils. D'abord, l'analyse de contenu thématique, qui consiste en la codification manuelle des extraits significatifs autour des concepts centraux (insécurité, riposte, pauvreté, gouvernance). Ensuite, la grille de lecture multi-niveaux, comprenant les niveaux local (population, société civile), national (gouvernement, forces de l'ordre), régional (interventions CEDEAO, Burkina Faso, etc.). Enfin, la perspective diachronique, qui aide à établir une reconstitution historique de la montée de la menace terroriste et des réponses successives.

Bref, cette approche qualitative par recherche documentaire vise à mettre en lumière les interactions complexes entre les causes structurelles du terrorisme, les dynamiques géopolitiques régionales et les stratégies nationales de réponse au Togo. Elle offre une vision critique et contextualisée, permettant de nourrir la réflexion sur les défis de la sécurité humaine et de la gouvernance dans les zones frontalières sahéliennes.

3. Résultats et discussion

Les incursions terroristes dans le nord du Togo, notamment dans les régions de la Savanes frontalières avec le Burkina Faso, soulèvent une série d'enjeux multidimensionnels qui dépassent largement le seul cadre sécuritaire.

3.1. enjeux liés aux incursions terroristes dans le nord du Togo

- Enjeux sécuritaires

Le premier et le plus immédiat niveau de menace posé par les incursions terroristes dans le nord du Togo est d'ordre sécuritaire. Ces attaques sont principalement le fait de groupes armés terroristes (GAD). Contrairement au cas malien où la crise implique les groupes salafistes et indépendantistes (A. Tobie et B. Sangaré, 2019⁸), les groupes qui harcèlent et attaquent le Togo se réclament une obédience religieuse. Il y a principalement le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Ce sont ces groupes qui revendiquent la plupart des attaques dirigées contre les (FDS) et les populations civiles dans cette région (Le Monde, 2024 ; ISS Africa, 2018 et B. Landjergue, 2024). Leur objectif est d'étendre leur emprise géographique vers le golfe de Guinée, en s'appuyant sur des zones frontalières faiblement contrôlées, comme celles du Kpendjal, à proximité du Sahel, durement touché (TV5Monde, 2022 ; ISS Africa, 2018). Ces incursions répétées fragilisent plusieurs piliers essentiels de la souveraineté de l'État togolais. En effet, certains villages situés à la frontière avec le Burkina sont devenus des espaces de non-droit, où la présence de l'État est intermittente ou insuffisante. Les populations vident ces zones à la suite des attaques, et les écoles et hôpitaux se ferment (B. Landjergue, 2024 et Icilome, 2022).

Premières victimes de ces incursions, les populations civiles subissent des assassinats, des enlèvements, des déplacements forcés, ... sous prétexte de collaboration avec les forces armées régulières (Y. D. M. Djaho, 2023 et Laabali, 2022). Dans la majorité des cas, les groupes terroristes emploient des tactiques de guérilla, frappant rapidement avant de se replier, rendant ainsi toute sécurisation durable particulièrement difficile (ISS Africa, 2018). Les atrocités subies poussent les populations à remettre en cause la capacité de réaction des FDS. Ce sentiment engendre un climat de peur insupportable.

Ces différents enjeux sécuritaires des incursions terroristes sur le sol togolais compromettent la stabilité interne et posent un défi majeur à la stratégie nationale de sécurité.

- Enjeux sociaux et humanitaires

Les incursions terroristes dans le nord du Togo, en plus de leurs effets sécuritaires, ont provoqué de graves conséquences sociales, particulièrement visibles dans les zones frontalières touchées.

⁸ TOBIE Aurélien et SANGARE Boukary, 2019, *Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali. Adaptations souhaitables des stratégies de rétablissement de la paix*, Stockholm, International Peace Research Institute.

Les violences ont entraîné des déplacements massifs de populations, bouleversant le tissu social et engendrant des problèmes d'ordre social et humanitaire que l'on peut situer à trois niveaux.

Le premier niveau concerne la montée des tensions intercommunautaires, caractérisée par des divisions ethniques et communautaires au sein des populations locales. En effet, les GAD s'attaquent plus fréquemment aux communautés Moba-Gourma, en raison de leur proximité géographique avec les FDS. Parallèlement, les Peuls sont souvent accusés de servir d'informateurs pour les GAD, voire de compter parmi les combattants responsables d'exactions (Konrad Adenauer Stiftung, 2023). Cette méfiance envers les Peuls est ce que N. Bako-Arifari, A. Amouzou-Glikpa et A. Chabi-Imorou (2024) désignent par le « facteur peul », entendu comme une perception rependue au nord Togo et au nord Bénin et selon laquelle le peul serait un être enclin aux actes déviants : mensonge, fourberie, trahison, vol, braquages, assassinat crapuleux et autres formes de violences, etc. Tout compte fait, ces perceptions provoquent des suspicions mutuelles entre les deux groupes, minant une unité sociale déjà fragile dans les zones rurales.

Le second niveau touche à la désorganisation du tissu social. Le déplacement massif de populations, motivé par la peur d'attaques futures, provoque une rupture des structures communautaires dans la région des savanes. La région a vu passer le nombre de personnes déplacées internes de 18.700 personnes en début d'année 2023 selon l'Agence Nationale de la Protection Civile ANPC (2023) et la Coordination Nationale d'Assistance des personnes Réfugiés et Déplacés (CNAR, 2023) à plus de 60 000 en septembre de la même année d'après la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge (FIC, 2023). Dans les zones d'accueil, les déplacés font face à des conditions précaires : les familles sont souvent séparées, les liens sociaux brisés, et le quotidien marqué par la pauvreté, la frustration et le manque d'opportunités économiques. Cette situation contribue à une perte de repères, en particulier pour les jeunes, qui peuvent alors sombrer dans la marginalisation, voire être vulnérables à la radicalisation.

Le troisième niveau de conséquences sociales et humanitaires concerne l'accès limité aux services sociaux de base. L'instabilité générée par les incursions a un impact direct sur les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau potable. Déjà insuffisants dans les zones rurales du nord du Togo, ces services sont encore plus fragilisés avec la crise. On note par endroit la fermeture ou la destruction d'écoles et de centres de santé, consécutive à l'insécurité ou à la fuite du personnel qualifié selon le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ, 2023). De plus, l'augmentation de la demande dans les zones d'accueil met une pression considérable sur les infrastructures sociales existantes, créant un cercle vicieux de détérioration des conditions de vie (BMZ, 2023 ; FIC, 2023). Les malades et les blessés des attaques terroristes ou des maladies courantes se retrouvent dans une situation de plus en plus désastreuse, faute de moyens et d'infrastructures médicales adaptées.

Les organisations humanitaires et les structures d'assistance se retrouvent dans une situation de pression extrême, en raison de la multiplication des besoins. L'afflux de personnes déplacées dans ces zones aggrave les conditions de vie et complique la répartition des aides humanitaires. Par ailleurs, la sécurisation des zones d'intervention devient un obstacle majeur pour les acteurs humanitaires. Des ONG et agences internationales peinent à accéder aux populations vulnérables rurales habitant les zones de conflits, en raison non seulement des risques d'attaques terroristes et de mines, mais aussi de blocus militaires. La réponse humanitaire est donc marquée par des retards, une distribution inégale des secours et des difficultés d'approvisionnement en biens de première nécessité. C'est l'ensemble de tous ces impacts dans le quotidien de la population victimes du terrorisme dans le nord du Togo marque une accentuation de la vulnérabilité, qui a « davantage affaibli la capacité de cette population à répondre à ses besoins sociaux » (B. Landkjergue, 2024, p. 60).

Ces enjeux sociaux et humanitaires exacerbent la vulnérabilité des populations affectées et créent un cercle vicieux qui risque de compromettre l'espoir d'une cohésion sociale, d'une résilience des communautés locales et d'une reconstruction durable.

- **Enjeux économiques**

Les attaques terroristes dans la région des Savanes ont des incidences graves sur l'économie locale et nationale. La dégradation de la situation sécuritaire perturbe fortement des secteurs clés de l'économie locale, notamment l'agriculture et le commerce. Tout d'abord, la peur des attaques terroristes a entraîné la fermeture de plusieurs marchés situés le long de la frontière avec le Burkina Faso, notamment ceux de Koundjoaré et Mandouri (Konrad Adenauer Stiftung, 2023). Dans de nombreux villages, les marchands et les clients désertent les marchés, soit par crainte directe d'attaques, soit en raison du manque de moyens de transport sécurisé. Cette situation perturbe profondément les flux commerciaux de proximité et empêche la circulation des produits agricoles, notamment les vivres et les produits maraîchers, ce qui entraîne une chute des revenus et un appauvrissement des communautés rurales (FIC, 2023).

L'agriculture est aussi gravement touchée. L'accès aux terres cultivables est fortement compromis dans les zones affectées par l'insécurité (PAM, 2023). De nombreux producteurs abandonnent leurs champs par peur d'être attaqués. Ces abandons provoquent une baisse de la production agricole, affectant directement la sécurité alimentaire (B. Landkjergue, 2024 et BMZ, 2023).

Par ailleurs, l'insécurité ambiante constitue un frein majeur aux investissements publics et privés. Les investisseurs, aussi bien locaux qu'étrangers, évitent les zones à risque, ce qui ralentit considérablement les projets d'infrastructure ou de développement économique (Banque mondiale, 2024). Les entreprises privées hésitent à opérer dans des conditions aussi instables. De leur côté, les autorités publiques sont contraintes de réorienter les ressources budgétaires vers les besoins sécuritaires et humanitaires, au détriment des secteurs sociaux tels

que l'éducation, la santé et les infrastructures routières (Banque Mondiale, 2024 et Konrad Adenauer Stiftung, 2023).

En clair, les incursions des groupes armés terroristes ont entraîné l'abandon d'activités agricoles et commerciales, et par ricochet une réduction des sources de revenus.

- **Enjeux politiques**

Les tueries menées par les groupes terroristes dans la région des Savanes nourrissent une remise en question de l'autorité et de la légitimité de l'État, notamment dans les zones frontalières les plus exposées aux attaques. Ces violences affaiblissent la perception de l'État comme entité protectrice (Konrad Adenauer Stiftung, 2023). Dans ces zones, l'État togolais se trouve dans une position délicate où son autorité est perçue comme intermittente, voire absente. Ce sentiment d'insécurité chronique conduit les populations locales à douter de la capacité du gouvernement à garantir leur protection, leur stabilité et leur dignité (Le Monde, 2024).

Cette perte de confiance s'accompagne d'un désengagement citoyen manifeste. Dans les localités touchées, un sentiment d'abandon s'installe progressivement. Comme le souligne une analyse de Crisis Group (2022), l'incapacité de l'État à répondre de manière soutenue aux attaques, conjuguée à la désorganisation des services publics, suscite une frustration croissante. Cette situation alimente des dynamiques d'isolement social et de résignation. Une première et expression de colère venant des citoyens de la région des Savanes a été timidement remarqué en juillet 2024. En effet, des voix venant de cette région victime ont vivement critiqué la présence du chef de l'Etat et des membres du gouvernement à la célébration du rite Evala 2024 en pays Kabyè, pendant que des civiles et FDS tombaient sous les balles assassines des terroristes. Ce sentiment d'abandon, s'il est entretenu, peut aussi devenir un terreau fertile pour des revendications locales, des protestations ou encore des mouvements de contestation.

Par ailleurs, la faible présence d'un État peut accentuer les risques de radicalisation, notamment chez les jeunes. Dans un contexte marqué par le chômage, l'insécurité et l'absence de perspectives, les jeunes deviennent particulièrement vulnérables aux discours extrémistes. Les groupes armés sont capables d'exploiter leurs frustrations et leur sentiment d'injustice pour les enrôler dans les rangs terroristes (International Crisis Group, 2022 ; UNDP, 2023). Une étude du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2023) montre que l'un des principaux moteurs du recrutement dans les groupes extrémistes en Afrique de l'Ouest est précisément le sentiment d'exclusion politique et sociale. En offrant un sens, une reconnaissance et des moyens de subsistance, les groupes terroristes deviennent une alternative séduisante à une vie marquée par la précarité. C'est ce point de vue que soutient S. B. Gaye (2017). Selon lui, depuis l'enlèvement des mouvements terroristes de la mouvance islamo terroriste au Mali, les groupes armés terroristes ont changé de tactique dans leur mode opératoire en passant du simple mode idéologique classique de recrutement et d'implantation à celui de la connexion de leurs préoccupations politico religieuses avec les problèmes locaux

que vivent les populations, notamment l'accès et le contrôle du foncier et des pâturages, les conflits de transhumance et les conflits de cohabitation qui découlent des relations sociales intercommunautaires.

Au terme de cette première manche, il est important de retenir que les enjeux liés aux incursions terroristes dans le nord du Togo sont pluriels et touchent plusieurs domaines.

3.2. Les réponses de l'État togolais face aux incursions terroristes dans la région des Savanes

Face aux incursions terroristes dans la région des savanes, l'État togolais a mis en place des stratégies diversifiées pour faire face aux menaces, combinant des actions de réponse sécuritaire, mais aussi des approches sociales, diplomatiques et humanitaires.

- Réponses sécuritaires

La première réponse du Togo face aux menaces aux attaques terroristes dans le nord du pays est d'ordre militaire, matérialisé sur le terrain par le lancement de l'opération Koundjoaré en 2018. Cette initiative vise à renforcer la présence des forces armées togolaises dans les régions septentrionales, notamment à la frontière avec le Burkina Faso, afin de contrer les groupes terroristes (Y. D. M. Djaho, 2023). Le déploiement massif de soldats et de matériel militaire a permis de créer un cordon sécuritaire autour des zones vulnérables, protégeant ainsi les populations locales et réaffirmant la présence de l'État dans des zones auparavant négligées (*Africa Intelligence*, 2025). Dans le cadre de cette stratégie militaire, des bases et postes avancés de contrôle ont été établis dans la région des Savanes, particulièrement près des frontières avec les pays voisins. Ces installations permettent aux forces de défense d'intervenir rapidement en cas d'attaque ou de menace imminente. Les postes de contrôle, stratégiquement positionnés, servent également à surveiller et intercepter les mouvements suspects (*Africa Intelligence*, 2025). La création du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) en 2019, marquée par une dimension essentiellement civile, est un complément essentiel à cette disposition militaire, dans la mesure où il rend possible la collecte des renseignements utiles à l'armée par des citoyens ordinaires.

Parallèlement, le Togo a renforcé sa coopération avec ses voisins immédiats, notamment le Ghana, où sont signalés des cellules dormantes et les recruteurs par A. Banga (2023), le Bénin et le Burkina Faso, pour mieux contrer les groupes terroristes. Cette collaboration se traduit par des échanges d'informations et de renseignements sur les activités des groupes armés (*ISS Africa*, 2019).

- Réponses sociales et humanitaires

Outre les réponses sécuritaires, l'État togolais a également mis en place des initiatives visant à répondre aux besoins sociaux des populations affectées par l'insécurité et les déplacements internes. Face aux déplacements massifs de populations fuyant les attaques, l'État a mis en

place des programmes de réinstallation et de soutien humanitaire pour les déplacés internes. Les autorités ont ouvert plusieurs centres d'accueil et ont distribué des aides alimentaires, des produits de première nécessité et des soins de santé de base. Cela a permis de limiter les impacts de l'exode forcé sur les communautés locales et de répondre aux besoins urgents des populations vulnérables (*Africa Intelligence, 2024*).

De même, pour restaurer la cohésion sociale dans les zones affectées, l'État a mis en place des programmes de réconciliation communautaire. Ces programmes visent à atténuer les tensions intercommunautaires exacerbées par la violence terroriste. Des initiatives de dialogue intercommunautaire, de médiation et de reconstruction du tissu social sont lancées pour apaiser les fractures sociales, notamment entre les groupes ethniques et les communautés locales ayant des ressentiments envers l'État (*ISS Africa, 2019*).

- Réponses de développement

En complément de l'approche sécuritaire, l'État togolais a rapidement compris que la lutte contre le terrorisme passe aussi par la réduction des inégalités régionales et le renforcement de la résilience des communautés locales. C'est ce qui a suscité les réponses de développement, destinées à traiter les causes profondes de la vulnérabilité des populations du nord du pays, en particulier dans la région des Savanes (B. Landjergue, 2024, Y. D. M. Djaho, 2024 et *Africa Intelligence, 2024*).

L'une des réponses les plus structurantes du gouvernement togolais face à la menace terroriste est la mise en place du Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS) et du projet de Cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO). Mis en œuvre en mars 2022, le programme PURS vise à réduire la précarité et à renforcer la présence de l'État à travers des actions de développement rapide. Il comprend plusieurs volets essentiels, dont l'amélioration des infrastructures de base : construction et réhabilitation de routes, ponts, établissements scolaires et centres de santé (Y. D. M. Djaho, 2024 et *Africa Intelligence, 2025*). L'initiative prévoit également l'accès à l'eau potable à travers l'installation de forages, de mini-adductions d'eau et de systèmes de pompage solaire pour répondre à un besoin fondamental dans des zones rurales souvent isolées. Le programme PURS met également l'accent sur le renforcement de l'éducation, avec la création d'écoles et la dotation en matériel didactique pour favoriser l'accès à l'enseignement primaire et secondaire, en particulier pour les filles et les enfants déplacés. Le développement des services de santé est une autre composante clé, avec la dotation des centres de soins en équipements médicaux et en personnel, ainsi que des campagnes de vaccination (*ISS Africa, 2019*). Le projet COSO a pour objectifs de permettre l'accès d'un plus grand nombre de populations des zones concernées aux infrastructures socio-économiques de base ; d'accroître la participation des populations aux choix et au suivi des politiques de développement et des investissements pour améliorer le sentiment d'appropriation de ces politiques ; promouvoir le tissu économique et la

main d'œuvre locale dans les zones concernées et renforcer le dialogue régional sur les thématiques de fragilité de conflit et de violence. Il faut dire que cette approche cherche à renforcer le lien entre l'État et les populations, à dissuader l'adhésion aux groupes armés et à réduire les frustrations souvent exploitées par les recruteurs terroristes.

Une autre composante clé des réponses de développement concerne la reconstruction du tissu économique local, gravement affecté par l'insécurité. Des aides en semences, en intrants agricoles et en équipements sont octroyées aux agriculteurs déplacés ou sinistrés. Cela permet de compenser le déficit de productivité lié à l'abandon de certaines terres cultivables. Par ailleurs, les populations, notamment les femmes et les jeunes, bénéficient de formations et de financements pour démarrer ou redémarrer des activités génératrices de revenus (transformation agroalimentaire, élevage, artisanat). Des transferts monétaires ont été effectués au profit des ménages les plus vulnérables pour garantir une sécurité alimentaire minimale et soutenir la consommation locale (*TRT Afrika, 2025*).

Sans risque de se tromper, on peut dire que ces réponses de développement s'alignent derrière les conclusions de nombreuses études qui soutiennent que pour se répandre, les groupes extrémistes exploitent les frustrations nées de la précarité socio-économique des populations (P. Le Roux, 2019 et Timbuktu Institute, 2024), comme il en a été le cas dans les régions de Mopti (Mali), du Sahel (Burkina Faso), de Tillabéri (Niger) selon International Alert (2018) et aujourd'hui, de la Savane (Togo) selon L. B. Penn (2020). Les réponses de développement. A. Banga (2023) est convaincu que la résolution des problèmes de développement est une piste intéressante en matière de lutte contre le terrorisme. Car dit-il, l'absence des routes, le manque d'eau potable, des centres de santé inadéquats, des établissements d'enseignement et le chômage élevé des jeunes rendent particulièrement les jeunes très vulnérables.

- Réponses diplomatiques et stratégiques

Outre les réponses militaires, humanitaires et de développement, le Togo a également renforcé son action sur le plan diplomatique et stratégique pour faire face à la menace terroriste. Cette dimension repose sur la conviction que la lutte contre l'insécurité ne peut être menée efficacement qu'à travers une approche régionale, intégrée et multilatérale. En la matière, deux séries d'initiatives sont à relever : la participation active du pays aux cadres de coopération régionale et le renforcement de ses partenariats internationaux (*Africa Intelligence, 2024*).

En effet, le Togo est pleinement engagé dans plusieurs mécanismes de coordination sous-régionaux et continentaux. L'Initiative d'Accra, créée en septembre 2017, regroupe des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Togo, Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire) et des pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) dans une stratégie conjointe de lutte contre la propagation du terrorisme vers le sud (Y. D. M. Djaho, 2023). Le Togo y joue un rôle central. L'Initiative prévoit des opérations conjointes transfrontalières, un partage renforcé du renseignement et une concertation diplomatique régulière entre ministres de la sécurité et de la défense (*ISS Africa, 2019*).

S'agissant des partenariats internationaux, le Togo entretient des relations multilatérales avec des partenaires tels que la Turquie, l'Union européenne et l'ONU, visant le financement, la formation et l'équipement des forces de sécurité. Ces partenaires jouent un rôle essentiel dans la formation des unités de renseignement et dans l'aide à la mise en place d'une stratégie de lutte contre le terrorisme plus coordonnée et efficace à l'échelle régionale (*TRT Afrika, 2025*). En effet, l'Union européenne (UE) soutient le Togo à travers des programmes d'appui à la gouvernance sécuritaire, à la réforme du secteur de la sécurité (RSS), ainsi que des financements ciblés pour les zones à risque (*Africa Intelligence, 2025*). La Banque mondiale et le PNUD interviennent en particulier dans les projets de développement résilient, de relèvement communautaire et de renforcement de la cohésion sociale dans les zones affectées (*ISS Africa, 2019*). Les Nations Unies (ONU, OCHA, HCR, etc.) jouent un rôle important dans les domaines de l'appui humanitaire, la protection des déplacés internes et le renforcement de la réponse humanitaire locale (*TRT Afrika, 2025*) et la Turquie assure la formation tactiques des militaires engagés au front.

La diplomatie sécuritaire et stratégique permet au Togo d'améliorer ses capacités logistiques et de mobiliser des ressources que le pays ne pourrait déployer seul face à des acteurs transnationaux aussi mobiles et organisés que les groupes terroristes.

Conclusion

Les incursions terroristes qui affectent le nord du Togo, en particulier la région des Savanes, constituent un défi de taille pour la stabilité régionale ainsi que pour la sécurité nationale. Toutefois, cette menace ne saurait être appréhendée sous un seul prisme militaire. En effet, elle se présente comme une crise aux multiples dimensions, dont les répercussions sur la sécurité, l'économie, la cohésion sociale et la gouvernance sont profondes. Les groupes armés exploitent avec persistance les vulnérabilités structurelles des zones frontalières, telles que la pauvreté, la marginalisation, l'insuffisance des infrastructures et la présence restreinte de l'État, pour déstabiliser l'ordre établi et étendre leur influence.

Dans cette optique, bien que les réponses sécuritaires soient indispensables pour contenir les menaces terroristes et rassurer les populations, elles ne suffisent pas à elles seules à résoudre la situation. Ces actions sont aujourd'hui accompagnées d'une stratégie de développement local inclusif, d'un renforcement de la cohésion sociale visant à marquer la présence continue de l'Etat dans cette région. Le programme PURS et le projet COSO répondent directement aux besoins fondamentaux des populations vulnérables, tout en rétablissant les services de base essentiels. Ces programme et projet illustrent l'engagement de l'État togolais dans la réduction des effets de la crise sur les communautés locales, tout en œuvrant à renforcer leur résilience face aux défis sécuritaires.

En outre, l'implication du Togo dans des initiatives régionales telles que l'Initiative d'Accra, ainsi que son renforcement de la coopération avec des partenaires internationaux tels que

l'Union européenne et la France, permet de structurer une dynamique régionale de lutte contre le terrorisme. Cette approche multilatérale se révèle primordiale pour contrer une menace transnationale, en favorisant le partage d'informations, des actions conjointes et une réponse plus harmonisée et coordonnée.

En définitive, la stabilité durable du nord du Togo réside dans la mise en œuvre d'une réponse intégrée et cohérente, qui allie des mesures sécuritaires, sociales, économiques et diplomatiques. Une telle approche, dans sa globalité, est essentielle pour renforcer la résilience des communautés locales, préserver la cohésion sociale et limiter l'expansion de la menace terroriste. L'engagement continu du Togo, en coopération avec ses voisins et ses partenaires internationaux, constitue ainsi un levier décisif pour construire un avenir plus sûr, plus stable et plus prospère pour les générations futures.

Références bibliographiques

Africa Intelligence, 2024, *Gnassingbé's new anti-jihadist plan for the north*, <https://www.africaintelligence.com/west-africa/2024/09/25/gnassingbe-s-new-anti-jihadist-plan-for-the-north%2C110310162-eve>, consulté le 23 avril 2025.

Africa Intelligence, 2025, *Gnassingbé orders improvements to northern military bases*. <https://www.africaintelligence.com/west-africa/2025/01/23/gnassingbe-orders-improvements-to-northern-military-bases%2C110366179-art>, consulté le 23 avril 2025.

Atchadé Félix, 2017, « Démographie de l'Afrique subsaharienne : mythe et réalité », *La Pensée*, n°396, pp. 186-196.

Bako-Arifari Nassirou, Amouzou-Glikpa A., Chabi-Imorou Azizou, 2024, « Les relations intercommunautaires en contexte de menaces sécuritaires asymétriques au Nord-Bénin et au Nord-Togo », *Etudes et Travaux du LASDEL*, n° 132, pp. 1-54.

Banga Arthur, 2023, *L'implantation des groupes terroristes au nord du Ghana*, Paris, IRIS.

Banque Mondiale, 2024, *Togo Country Overview*, <https://www.worldbank.org/en/country/togo/overview>, consulté le 22 avril 2025.

Baud Michiel et Bourgeot André, 2022, *Conflits, frontières et mobilités au Sahel*, Paris, Karthala.

Cilliers Jakkie, 2004, « L'Afrique et le terrorisme », *Afrique contemporaine*, n° 209, pp. 81-100.

Djaho Yawo Dodji Mandela, 2023, *Facteurs de vulnérabilité et expansion de l'extrémisme violent au nord du Togo*, Mémoire de Master en Culture, Paix et Développement, Institut Régional d'Enseignement Supérieure et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC).

Duroselle Jean-Baptiste, 1998, *Histoire des peuples*, Paris, Hachette.

Fédération Internationale de la Croix-Rouge, 2023, *Togo: Population Movement Emergency*, <https://www.ifrc.org/emergency/togo-population-movement>, consulté le 20 avril 2025.

Gaye Serigne Bamba, 2027, *Connexions entre groupes terroristes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel*, Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique, n°. 29.

IciLome, 2022, Togo : *après les attaques, les populations continuent à quitter les villages du Nord*, <https://icilome.com/2022/07/togo-apres-les-attaques-les-populations-continuent-a-quitter-les-villages-du-nord/>, consulté le 22 avril 2025.

International Alert, 2018, *Si les victimes deviennent bourreaux : Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central*, <https://www.international-alert.org/fr/publications/si-les-victimes-deviennent-bourreaux-facteurs-contribuant-a-la-vulnerabilite-et-a-la-resilience-a-lextrémisme-violent-au-sahel-central/>, consulté le 20 mai 2025.

International Crisis Group, 2022, *Contenir l'expansion jihadiste au nord du Togo*, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/togo/containing-jihadist-expansion-north-togo>, consulté le 20 mai 2025.

ISS Africa, 2018, *Le Togo à l'épreuve de la menace terroriste*, Institut d'Études de Sécurité, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-togo-a-lepreuve-de-la-menace-terroriste>, consulté le 20 mai 2025.

ISS Africa, 2019, *L'Initiative d'Accra peut-elle prévenir le terrorisme dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest ?* <https://issafrica.org/fr/iss-today/linitiative-daccra-peut-elle-prevenir-le-terrorisme-dans-les-etats-cotiers-de-lafrique-de-louest>, consulté le 20 mai 2025.

Konrad Adenauer Stiftung, 2023, *The Jihadist Threat in Northern Ghana and Togo*, <https://www.kas.de/documents/261825/16928652/The+jihadist+threat+in+northern+Ghana+and+Togo.pdf>, consulté le 23 avril 2025.

Laabali, 2022, *Sanloaga (Togo) : "Ils enlèvent nos jeunes garçons pour en faire des combattants"*, <https://laabali.com/post/6306/sanloaga-togo-ils-enlevent-nous-jeunes-garcons-pour-en-faire-des-combattants/>, consulté le 23 avril 2025.

Landjergue Bahan, 2024, *La vie socio-économique à l'épreuve de la crise sécuritaire dans la préfecture de Kpendjal au nord Togo*, Mémoire de Master de Sociologie politique, université de Kara.

Le Monde, 2024, *Au Togo, une attaque d'ampleur rappelle la menace terroriste*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/07/24/au-togo-une-attaque-d-ampleur-rappelle-la-menace-terroriste_6257063_3212.html, Consulté le 22 avril 2025.

Le Roux Pauline, 2029, « Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel », *Bulletin de la sécurité africaine*, n° 36.

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, 2023, *Social situation in Togo*, <https://www.bmz.de/en/countries/togo/social-situation-55908>, consulté le 22 avril 2025.

N'Dimina-Mougala Antoine-Denis, 2007, « Les conflits africains au 20e siècle. Essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 225, pp. 121-131.

Programme Alimentaire Mondial, 2023, *Togo: Country Overview*. <https://www.wfp.org/countries/togo>, consulté le 20 mai 2025.

Timbuktu Institute, 2024, *Au-delà de la criminalité. Perceptions juvéniles de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Nord du Bénin*, African center for peace studies, www.timbuktu-institute.org, consulté le 15 mai 2024.

TRT Afrika, 2025, *Erdogan : La planification de la sécurité européenne avec la Turquie bénéficierait aux deux parties*, <https://trt.global/afrika-fran%C3%A7ais/article/42a633184c57>, consulté le 23 avril 2025.

TV5Monde, 2022, *Golfe de Guinée : le Togo, un maillon fort de la lutte antiterroriste*, <https://information.tv5monde.com/afrique/golfe-de-guinee-le-togo-un-maillon-fort-de-la-lutte-antiterroriste-1186204>, consulté le 14 mai 2025.

UNDP (PNUD), 2023, *Journey to Extremism in Africa: Pathways to Recruitment and Disengagement*, <https://www.undp.org/publications/journey-extremism-africa>, consulté le 14 mai 2025.

Zoma Vincent et Nakanabo Nadaogo, 2022, *L'habitat informel en Afrique*, Munich, GRIN Verlag.

Nandja Tchabore TCHAYE & Gbati NAPO
Université de Lomé

Résumé

La question des effets des changements climatiques sur l'Homme et son milieu de vie ne constituait pas une véritable préoccupation des populations humaines jusqu'à un passé récent. Aujourd'hui, les inondations, les pertes des infrastructures de tout genre, l'envasement ou l'assèchement des cours d'eau, la désertification, la perte de la biodiversité, l'appauvrissement des sols, la baisse de la productivité agricole, l'aggravation de la pauvreté, l'exode des populations, etc. sont l'énorme tribut que de nombreux Etats, notamment les plus vulnérables, sont en train de payer. Au Togo, de nombreuses localités comme celle de la préfecture de Bas-Mono qui est une zone essentiellement agricole sont confrontées aux effets néfastes des changements climatiques dont les principales manifestations sont les inondations et les sécheresses qui remettent permanemment en cause les efforts des producteurs agricoles. Mais ceux-ci, loin d'abdiquer multiplient de nombreuses stratégies d'adaptation et de résilience en faisant recours aux pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. L'objectif de la recherche est d'analyser les perceptions des populations paysannes des pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques auxquelles font recours les producteurs agricoles de Bas-Mono. A partir d'une revue documentaire, couplée d'une démarche qualitative (l'observation directe et les entretiens individuels semi-directifs avec des personnes ressources) et quantitative (enquête par questionnaire), les résultats montrent que les pratiques culturelles dont font recours les producteurs agricoles de Bas-Mono pour faire face aux effets des changements climatiques sont diversement appréciées par les populations paysannes.

Mots clés : Adaptation, changements climatiques, populations paysannes, pratiques culturelles, résilience.

Abstract

The question about the effect of climate change on human beings and the place they live in, was not a big concern (preoccupation) of human beings until a recent past. Nowadays, floods, the lost of any kind of infrastructure, the drying up of rivers, desertification, the lost of biodiversity, the soil impoverishment, the fall in agricultural productivity, the increase in poverty, the population exodus etc., constitute enormous prices that many states namely the most vulnerable are paying. In Togo, many places like the Bas Mono region, which is predominately an agricultural area, are confronted with the negative consequences of the climate change, the correlation of which is flood and drought that constantly interfere with the farm producers' efforts. Nevertheless, these farm producers, far from abdicating, are trying many adaptation strategies and resilience by attempting cultural practices that can be resilient to climate hazards. The objective of the research is to analyze the rural population perception about resilient cultural practices of climate change to which the Bas Mono population are trying to embrace. From a documentary review, coupled with a qualitative approach (the direct observation and half directly individual talks semi-directive conducted with people of resource) and quantitative (investigation questionnaires). The results show that the cultural practices to

which the Bas Mono farm producers are switching to face the effects of climate change are variously appreciated by the rural population.

Keywords: Adaptation, climate change, rural people, cultural practices, resilience.

Introduction

Les changements climatiques représentent l'un des défis mondiaux les plus urgents auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée. En raison des émissions massives de gaz à effet de serre issues principalement des activités humaines, la planète connaît un réchauffement rapide qui perturbe les équilibres naturels et exacerbe les risques climatiques à l'échelle mondiale. Selon le rapport de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies tenue à New-York en 2023, les pays en développement contribuent à moins de 4% aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pourtant ces pays souffrent de 69% des catastrophes provoquées par les changements climatiques. P. Schwartz et D. Randall (2003) soulignent pour leur part que les changements climatiques pourraient entraîner des sécheresses catastrophiques, des famines et des émeutes dans de nombreuses régions du monde. Des études concernant de nombreuses cultures pluviales (céréales, mil, sorgho, coton, etc.) dans différents pays de l'Afrique de l'Ouest prévoient également un impact négatif en ce qui concerne les rendements (P. Roudier et *al.*, 2011). D'après Y. Izrael (1991), l'impact des changements climatiques sur l'agriculture sera une réduction des productions allant de 10 à 30% en moyenne et des impacts négatifs sévères doivent être attendus dans les régions où l'agriculture est fortement dépendante du climat telles que les zones arides et subtropicales d'Afrique. On pourra s'attendre dans ces zones à des baisses de production allant de 30 à 70%.

Le Togo à l'image des autres pays de l'Afrique de l'Ouest n'est pas épargné par les effets des changements climatiques. La région Maritime, située à l'extrême Sud du pays connaît une grande variabilité pluviométrique. Pourtant, c'est une zone par excellence des cultures vivrières au nombre desquelles figurent en bonne place le maïs, le manioc, le riz, la tomate, la patate douce, etc. qui sont considérées comme des cultures très dépendantes de l'eau. Le secteur agricole qui se caractérise par sa fragilité et son extrême sensibilité aux aléas climatiques est donc le secteur le plus impacté par les changements climatiques. Ainsi, dans la dynamique d'une mutualisation des efforts et des initiatives en faveur de la justice climatique, le Togo a souscrit à plusieurs engagements et accords internationaux dont la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 8 mars 1995 et a signé puis ratifié l'Accord de Paris (AP) respectivement le 19 septembre 2016 et le 28 juin 2017. Cet Accord vise à contenir la hausse des températures bien en - dessous de 2°C tout en poursuivant les efforts pour la maintenir à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Il a également pour but

d'axer les flux financiers sur un développement à faible émission de gaz à effet de serre et de renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques. Conformément aux engagements pris, le Togo a élaboré en 2015 et révisé en 2021 ses Contributions déterminées au niveau national (CDN) en portant ses ambitions de réduction des émissions de 31,14% (CDN.1) à 50,57% d'ici à 2030 (CDN révisée en 2021). Selon ces CDN révisées, le secteur agricole a connu une baisse des rendements comprise entre 30 et 51% pour les principales cultures vivrières au cours des dix dernières années.

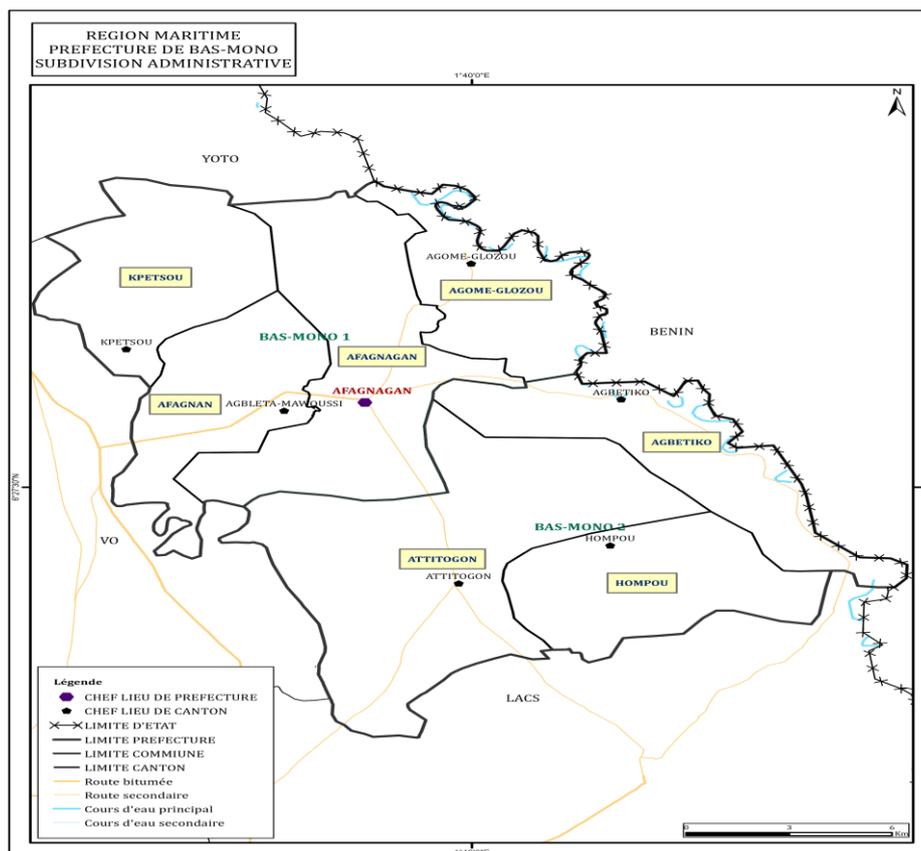
La préfecture de Bas-Mono qui se situe dans la région Maritime est une zone essentiellement agricole souvent confrontée aux effets néfastes des changements climatiques tels les inondations et les sécheresses qui remettent permanemment en cause les efforts des producteurs agricoles. Mais le constat fait est que ceux-ci, loin d'abdiquer multiplient des stratégies d'adaptation et de résilience par le recours aux pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. Ce constat suscite l'interrogation suivante : Comment les pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques auxquelles s'adonnent les producteurs agricoles de Bas-Mono sont-elles perçues par les populations paysannes ?

L'objectif de la recherche est d'analyser les perceptions des populations paysannes des pratiques culturelles résilientes aux changement climatiques auxquelles font recours les producteurs agricoles de Bas-Mono. Cette recherche part du présupposé que les pratiques culturelles dont font recours les producteurs agricoles de Bas-Mono pour faire face aux effets des changements climatiques sont diversement appréciées par les populations paysannes.

La présente recherche a été structurée en quatre (4) parties. D'abord, il importe (i) de présenter la zone de la recherche, ensuite (ii) de présenter le cadre théorique et la démarche méthodologique, (iii) de présenter les résultats et en dernière partie (iv) de discuter les résultats obtenus.

1. Présentation de la zone de recherche

Située dans la partie méridionale Est de la région Maritime, la préfecture de Bas-Mono est limitée au Nord par la préfecture de Yoto, au Sud par la préfecture des Lacs, à l'Ouest par le Vo et à l'Est par le fleuve Mono. La figure ci-dessous présente la subdivision administrative de la préfecture de Bas-Mono.



Carte administrative de la préfecture de Bas-Mono

Source : INSEED, 2024

La préfecture de Bas-Mono est subdivisée en deux communes notamment la commune de Bas-Mono 1 qui a pour chef-lieu Afagnagan et la commune de Bas-Mono 2 dont le chef-lieu est Attitogon. Elle s'étend sur une superficie de 288 km² avec une population de 94 860 habitants dont 50 494 femmes et 44 366 hommes selon les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5, 2022). A l'image de toute la région Maritime, la préfecture de Bas-Mono jouit d'un climat subéquatorial de type guinéen caractérisé par l'alternance de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches. La pédologie de la zone d'étude est constituée de quatre types de sols à savoir (i) les sols du plateau continental terminal à la couleur rouge appelés terres de barre, (ii) les sols hydromorphes de la vallée du Mono, (iii) les sols ferrugineux tropicaux lessivés et (iv) les vertisols constitués d'argile gonflante qui, en saison sèche durcissent considérablement et présentent de nombreuses fentes de retrait (Monographie du Togo, 2009).

2. Cadre théorique de référence et approche méthodologique de la recherche

La recherche est réalisée en référence à la théorie de l'essai de R. Bagozzi et P. Warshaw (1990) et à la théorie de la résilience communautaire de C. Moore, (2020). Elle s'est appuyée sur les méthodologies classiques utilisées en sciences sociales à savoir l'analyse documentaire, les enquêtes quantitatives et qualitatives.

2.1 Cadre théorique de référence

La recherche est réalisée en référence à un cadre théorique : la théorie de l'essai de R. Bagozzi et P. Warshaw (1990) et la théorie de la résilience communautaire de C. Moore (2020). Etant donné que les producteurs agricoles ont essayé plusieurs pratiques culturales pour faire face aux effets des changements climatiques qui impactent négativement les productions agricoles, la théorie de l'essai a été convoquée. Elle se classe dans la catégorie des théories de l'attitude et a été développée par R. Bagozzi et P. Warshaw (1990). C'est une théorie qui vise à expliquer comment les individus s'efforcent d'adopter un comportement afin d'atteindre un but. Les comportements deviennent alors des essais devant permettre d'atteindre ce but. L'apport de la théorie de l'essai est qu'elle propose une conceptualisation tridimensionnelle de l'attitude orientée vers la poursuite de la réalisation d'un objectif. Ces dimensions de l'attitude s'apparentent à trois réponses possibles aux résultats potentiels de l'adoption d'un comportement, à savoir :

- essayer d'atteindre un objectif et réussir ;
- essayer d'atteindre un objectif mais échouer et
- essayer et s'efforcer d'atteindre un objectif.

Face à la baisse des productions agricoles due en partie aux effets des changements climatiques, les populations paysannes de Bas-Mono ne sont pas restées passives, loin s'en faut. Elles ont essayé plusieurs stratégies d'adaptation et de résilience en vue de relever les nombreux défis liés à ce phénomène qui semble remettre en cause les pratiques agricoles préétablies. Ainsi, les trois dimensions attitudinales qui expliquent l'adoption d'un comportement permettent de mieux comprendre les stratégies utilisées par les producteurs agricoles pour faire face aux aléas climatiques.

La théorie de la résilience communautaire quant à elle soutient que ce n'est pas la nature de l'adversité qui est la plus importante, mais la manière dont nous y faisons face. Lorsque nous faisons face à l'adversité, au malheur ou à la frustration, la résilience nous aide à rebondir, à survivre, et même à prospérer face au malheur (C. Moore, 2020). La résilience communautaire (ou résilience collective) désigne donc la capacité d'une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe.

La théorie de la résilience communautaire permet alors de mieux comprendre comment les populations paysannes de Bas-Mono continuent à vivre, à fonctionner, à se développer et même à s'épanouir malgré l'ampleur des effets néfastes des changements climatiques sur les productions agricoles qui sont pourtant considérées comme la principale source de revenus et de subsistance de ces populations. Elle permet également de montrer que malgré les impacts des changements climatiques, les populations paysannes ont toujours des capacités de réagir

face aux chocs climatiques et font face dans la mesure du possible aux incidences que ces derniers produisent.

2.2 Approche méthodologique de la recherche

Pour mieux cerner la problématique de la recherche, une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative) a été retenue. De ce fait, les techniques appropriées de collecte de données ont été mises à contribution. Il s'agit notamment de l'analyse documentaire, de l'observation directe, de l'enquête par questionnaire et des entretiens individuels semi-directifs auprès des personnes ressources telles que la directrice de l'environnement, le directeur de l'aménagement, de l'équipement et de la mécanisation agricole (DAEMA), les directeurs préfectoraux de l'environnement et de l'agriculture de la préfecture de Bas-Mono, les autorités locales, et les présidents des comités villageois de développement (CVD). Les entretiens avec les producteurs agricoles se sont déroulés dans de petits groupes.

L'enquête par questionnaire s'est déroulée du 13 au 29 juin 2024 et a couvert les sept cantons de la préfecture de Bas-Mono (Afagnagan, Afagnan-Gbléta, Agomé-Glozou, Agbétiko, Attitogon, Hompou et Kpetsou). Les conseillers agricoles de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) du ministère chargé de l'agriculture, les agents des eaux et forêts du ministère chargé de l'environnement et quelques étudiants du département de Sociologie en fin de formation ont été sollicités pour la réalisation de cette enquête.

Les différents enquêteurs ont au préalable reçu une formation afin de leur permettre de maîtriser les objectifs de la recherche et de bien comprendre le questionnaire. C'était également l'occasion de renforcer les capacités des enquêteurs en matière de collecte des données quantitatives.

L'échantillon a été prélevé dans un premier temps à partir de la méthode raisonnée pour identifier les localités et les groupes de populations au sein desquels les individus à enquêter devraient être extraits. Dans un deuxième temps, il a été procédé au choix des enquêtés à l'intérieur de chaque localité et de chaque groupe social suivant le critère sexe.

L'enquête de terrain est réalisée sur la base d'un sondage probabiliste. Cette approche offre la possibilité d'avoir des résultats représentatifs au niveau de chaque localité, permettant ainsi d'avoir tous les indicateurs de précision d'une enquête probabiliste (erreur de sondage, coefficient de variation, intervalle de confiance, etc.). Les cibles de cette enquête sont les populations des deux communes de la préfecture de Bas-Mono (Commune de Bas-Mono1 et commune de Bas-Mono2).

En se basant sur le principe des grands nombres en statistiques, la taille de l'échantillon (n) est déterminée suivant la formule ci-après de D. Schwartz (1969) :

$$n = \frac{t^2 * p(1-p) * N}{t^2 * p(1-p) + (N-1) * i^2} * (1+i)$$

p = précision (p = 0,5)

i = marge d'erreur fixée (i = 0,05)

t = degré de certitude lorsque $\alpha = 0,95$, t = 1,96

N = taille de la population cible

n = échantillon

Ainsi, en appliquant la formule, on obtient la taille de l'échantillon

$$n = \frac{1,96^2 \times 0,5 \times 0,5 \times 94860}{1,96^2 \times 0,5 \times 0,5 + (94860 - 1) \times 0,05^2} * (1 + 0,05)$$

n = 401

Le tableau 1 présente la répartition de la population par sexe, par commune, par canton et le nombre de personnes interrogées dans chaque canton.

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe, commune, canton et échantillon

Communes/Cantons	Sexe		Ensemble	Echantillon
	Masculin	Féminin		
Commune de Bas-Mono 1	25 973	29 409	55 382	233
Afagnagan	9 127	10 351	19 478	82
Afagnan	7 427	8 502	15 929	67
Agome-Glozou	3 475	3 779	7 254	30
Kpetsou	5 944	6 777	12 721	54
Commune de Bas-Mono 2	18 393	21 085	39 478	168
Attitogon	14 516	16 772	31 288	133
Agbetiko	1 919	2 168	4 087	17
Hompou	1 958	2 145	4 103	18
Total préfecture de Bas-Mono	44 366	50 494	94 860	401

Source: auteurs de l'article

Le tableau 1 fait ressortir les effectifs par sexe de la population des communes de Bas-Mono 1 et de Bas-Mono 2. Le cumul de ces effectifs donne la taille de la population de la préfecture qui s'élève à 94 860 habitants. Ce tableau renseigne également sur l'effectif des personnes interrogées par commune et par canton. Au total, 401 personnes ont été enquêtées dans les 7 cantons que compte la préfecture. Sur les 401 personnes, 233 sont issues des cantons d'Afagnagan, Afagnan, Agome-Glozou et Kpetsou (commune de Bas-Mono1) et les 168 personnes restantes sont interviewées dans les cantons d'Attitogon, d'Agbetiko et de Hompou (Commune de Bas-Mono2).

3- Résultats de la recherche

La préfecture de Bas-Mono est une zone fortement exposée aux effets néfastes des changements climatiques dont les manifestations sont multiformes. Face à cette situation qui impacte considérablement les productions agricoles, les populations paysannes multiplient des stratégies d'adaptation et de résilience en faisant recours aux pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. Avant d'examiner ces pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques, il s'avère judicieux d'analyser les perceptions des populations des manifestations des effets des changements climatiques.

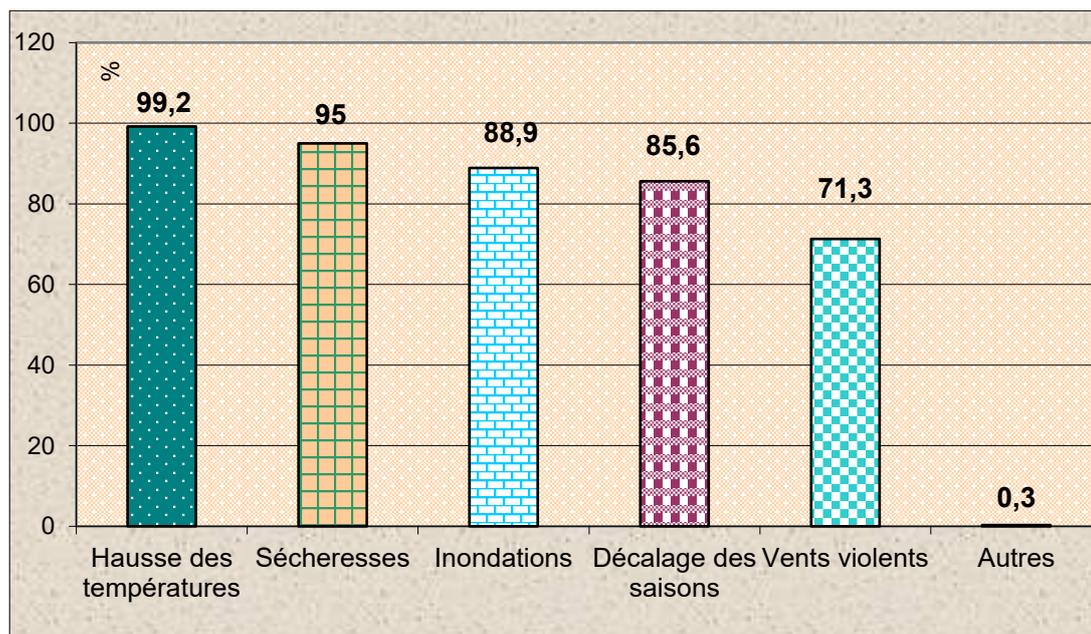
3-1 Perceptions des populations agricoles de Bas-Mono des effets des changements climatiques

Les manifestations des effets des changements climatiques sont multiformes et la perception de l'évolution du climat par les populations paysannes est déterminante dans la mise en place des stratégies d'adaptation et de résilience. Ainsi, les enquêtes de terrain auprès des populations ont beaucoup plus porté sur la pluviométrie et la température qui constituent les deux paramètres climatiques sur lesquels l'on peut faire une appréciation sans forcément recourir à un instrument de mesure.

3.1.1 Perception des populations de Bas-Mono de la pluviométrie

Dans le Bas-Mono comme partout ailleurs dans le Sud-Est du Togo, la pluviométrie connaît de nombreuses perturbations depuis quelques années. Le graphique ci-dessous indique la perception que les populations de Bas-Mono se font des manifestations des perturbations pluviométriques.

Répartition des enquêtés selon leur perception des manifestations des perturbations pluviométriques



Source : Enquêtes de terrain, décembre 2024

Selon les populations enquêtées, les perturbations pluviométriques se présentent sous diverses formes. Ainsi, 99,2% des enquêtés estiment que la perturbation de la pluviométrie se manifeste par la hausse des températures. De nombreux enquêtés estiment que la perturbation pluviométrique se manifeste également par des périodes de sécheresses, soit 95% des personnes interrogées. Les inondations sont aussi perçues par les populations enquêtées comme faisant partie des plus grandes manifestations de la perturbation pluviométrique (88,9%). En dehors de ces trois principales manifestations de la perturbation pluviométrique, le décalage des saisons et les vents violents sont aussi cités par les populations enquêtées comme étant d'autres formes de manifestation des perturbations pluviométriques, soit respectivement 85,6%, et 71,3%. Ces résultats chiffrés sont confirmés par les propos du directeur de l'agriculture de la préfecture de Bas-Mono en ces termes :

« La perturbation des pluies se manifeste sous plusieurs formes dans la préfecture de Bas-Mono. Cependant, l'une des manifestations les plus courantes est l'installation des pluies excessives qui sont généralement sources des inondations récurrentes entraînant

des dégâts matériels considérables, la destruction des champs et des productions agricoles dans la préfecture ».

La photo 1 illustre un champ de maïs complètement inondé suite à des pluies excessives dans la préfecture de Bas-Mono, notamment dans le canton d'Agomé-Glozou qui regorge de nombreuses zones marécageuses.

Photo 1 : Champ de maïs complètement inondé (Canton d'Agomé-Glozou)



Source : auteurs de l'article, 2024

Dans le canton d'Agomé-Glozou, de nombreux champs sont inondés suite à l'installation de grandes pluies. Les plantes qui ne supportent pas de l'eau en permanence comme le maïs jaunissent, perdent leurs feuilles et finissent par mourir. Dans cette localité, ces cas de figures sont récurrents et les productions ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. Selon le directeur préfectoral de l'environnement de la préfecture de Bas-Mono, « *les perturbations pluviométriques se manifestent également par l'arrêt précoce des pluies, suivi des poches de sécheresses qui ont pour conséquence l'assèchement des sols et des cultures ainsi que la prolifération des insectes nuisibles* ». Les photos 2&3 présentent des champs de maïs asséchés suite à l'arrêt brusque et prolongé des pluies dans les cantons d'Afagnagan et d'Attitogon.

Photo 2 : Champ de maïs asséché
Canton d'Afagnagan

Photo 3 : Champ de maïs asséché
Canton d'Attitogon



Source : auteurs de l'article, 2024

Source : auteurs de l'article, 2024

L'une des manifestations des effets des changements climatiques auxquelles les producteurs agricoles de Bas-Mono font aussi face est l'arrêt brusque des pluies sur une longue période alors que les cultures ne sont pas encore à maturité. La conséquence immédiate est l'assèchement des sols et des cultures exigeantes en eau comme le riz, le maïs et la tomate.

3.1.2 Perception des populations de Bas-Mono de l'évolution de la température

Outre la pluviométrie, l'augmentation des températures constitue l'un des signes les plus visibles des changements climatiques. En effet, depuis l'industrialisation jusqu'à nos jours, les activités humaines ont entraîné un accroissement de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère avec pour corollaire la rétention d'une quantité de chaleur beaucoup plus grande. Ce qui entraîne le réchauffement climatique ou l'augmentation de la température moyenne à la surface de la terre. Bien souvent, le secteur agricole est le secteur le plus touché par le réchauffement climatique car au-delà de certains seuils de température, l'accélération du processus de croissance des plantes s'accompagne généralement d'une faible production de grains. Selon les populations enquêtées, les températures ne cessent d'augmenter depuis quelques années. Ce constat est fait par 97,6 % des personnes interrogées. Cette augmentation des températures diminue la capacité des plantes à retenir et utiliser convenablement l'humidité, entraînant ainsi le retard de croissance des plantes. De plus, la hausse des températures combinée à la perturbation des pluies sur une longue période conduit à l'assèchement des sols et des cultures. L'augmentation des températures favorise également la prolifération des insectes ravageurs comme les chenilles légionnaires d'automne qui sont réputées pour leurs fortes capacités de destruction des cultures.

3.2 Stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux effets des changements climatiques

En réponse aux effets néfastes des changements climatiques qui contribuent à la baisse des productions agricoles, les populations paysannes multiplient des stratégies d'adaptation et de résilience par le recours aux pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. Le tableau 2 ci-après renseigne davantage sur les principales pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques dans la zone agricole de Bas-Mono.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés suivant leurs connaissances des pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques dans la zone agricole de Bas-Mono.

Pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques	Effectif	Pourcentage
Adoption des cultures à cycle court résilientes aux changements climatiques	374	94,9
Ajustement du calendrier agricole (modification des dates de semis)	355	90,1
Diversification des activités génératrices de revenus	371	94,2
Prise en compte progressive des prévisions météorologiques	382	97,0
Intensification de l'association des cultures	387	98,2
Promotion des cultures de contre saison	361	91,6
Intensification de l'utilisation d'engrais chimique et des insecticides	388	98,5
Autres	1	0,3
TOTAL	-	-

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2024

Suivant les résultats des enquêtes de terrain, les principales pratiques culturales résilientes aux effets des changements climatiques dans la préfecture de Bas-Mono sont l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, l'ajustement du calendrier agricole, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, la promotion des cultures de contre saison et l'intensification de l'association des cultures.

3.2.1 Adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques

L'une des stratégies utilisées par les populations agricoles de Bas-Mono pour faire face aux aléas climatiques est l'adoption des cultures à cycle court résilientes aux changements climatiques. C'est une pratique culturale qui suppose l'abandon des semences à cycle long au profit de nouvelles semences à cycle plus court. Dans cette dynamique, le maïs à cycle végétatif long de quatre mois est pratiquement abandonné au profit du maïs à cycle court de 2 à 3 mois maximum. Cette stratégie est pratiquée par 94,9% des personnes interrogées qui déclarent que lorsque ces nouvelles variétés de semences sont mises en terre à temps, elles arrivent à maturité avant la fin des périodes de pluies.

C'est une pratique qui permet aux producteurs agricoles de faire face aux problèmes liés à la perturbation des pluies, notamment l'arrêt précoce des pluies et d'obtenir le plus tôt possible des produits agricoles pour la consommation familiale et pour la vente.

3.2.2 Ajustement du calendrier agricole

De nos jours, l'ajustement du calendrier agricole s'impose de plus en plus comme l'une des stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux perturbations pluviométriques. Les enquêtés ont révélé à 90,1% la modification des dates de semis qui sont désormais arrimées à l'installation des pluies. Les semis sont de plus en plus retardés en raison de l'installation tardive des pluies selon 97% des personnes interrogées. A cet effet, un producteur déclare :

« Dans le passé, les périodes de semis et de récoltes étaient bien connues de tous et les récoltes étaient abondantes. Mais aujourd'hui, on ne sait plus vraiment quand installer les cultures car la pluie peut bien commencer et s'arrêter quelques semaines après pour une longue période. Si nous retardons aussi les périodes de semis, la saison pluvieuse prend précocement fin alors que les cultures ne sont pas encore arrivées à maturité. Nous ne maîtrisons vraiment plus les dates exactes de semis et de récoltes ».

3.2.3 Prise en compte progressive des prévisions météorologiques

De nos jours, les populations paysannes accordent une attention croissante aux prévisions météorologiques. Les canaux d'information les plus souvent utilisés sont les bulletins de prévision météorologique, la radio, la télévision, le téléphone portable, la communication de

bouche à oreille, etc. Cette stratégie est citée par 97% des personnes interrogées qui déclarent que de nos jours, les prévisions météorologiques comportent de moins en moins d'erreurs. Ce qui a pour conséquence l'accroissement de la confiance et un recours progressif aux prévisions météorologiques dans les planifications agricoles. A cet effet, un producteur agricole déclarait:

« Au commencement, nous accordions peu d'importance aux prévisions météorologiques car elles étaient très erronées. Mais aujourd'hui, on constate une grande amélioration. Les prévisions faites sont de plus en plus confirmées et nous en tenons compte dans les planifications agricoles grâce à l'appui des conseillers agricoles. Nous en tenons également compte dans les autres activités importantes comme les cérémonies de mariage, les grandes funérailles, la célébration des fêtes traditionnelles, etc. ».

3.2.4 Promotion des cultures de contre saison

La culture de contre saison fait appel à la production des végétaux en dehors de la saison normale. Dans un contexte de dégradation continue des sols, de changements climatiques et de perturbation pluviométrique, le recours aux terres fertiles humides, notamment les berges des cours d'eau et des retenues d'eau, les alentours des puits et des forages, etc., reste une stratégie d'adaptation des populations paysannes.

Les enquêtes menées auprès des populations agricoles de Bas-Mono montrent à 91,6% que ces dernières exploitent doublement les terres contiguës aux points d'eaux au cours d'une même année. Il s'agit d'une agriculture pluviale et d'une agriculture de contre saison. En effet, au cours de la saison pluvieuse, une première campagne agricole pluviale est observée avec des cultures à cycle court comme le maïs, la tomate, l'arachide, etc. Ces cultures bénéficient d'abondantes pluies naturelles et des rosées. Une fois les récoltes faites, une deuxième campagne agricole démarre sur les mêmes terres avec l'installation progressive des cultures de contre saison. Cette pratique culturale permet d'accroître les productions agricoles et d'améliorer les revenus des producteurs à travers le développement des cultures maraîchères qui sont le plus souvent arrosées en ce sens qu'elles sont plus exigeantes en eau (laitue, carotte, épinard, piment, arachide, tomate, gombo, corète potagère (*adémè*), etc.).

3.2.5 Intensification de l'association des cultures

L'association des cultures consiste à produire deux ou trois cultures simultanément sur une même parcelle. Cette pratique culturale représente l'une des stratégies d'adaptation de l'agriculture face aux effets des changements climatiques les plus utilisées selon 98,2% des enquêtés. Ainsi plusieurs cultures comme le maïs, le manioc, l'arachide, la tomate, etc. sont faites simultanément sur les mêmes parcelles. Généralement, le manioc est planté au début de la grande saison des pluies et le maïs est semé dans le manioc quelques semaines après. Cependant, les paysans dans le souci de maximiser les productions font recours à une autre

technique culturale connue sous le nom de la rotation des cultures qui est la succession dans le temps de plusieurs cultures sur une même parcelle. Il n'est donc pas rare de voir le manioc précocement arraché afin de pouvoir faire la culture du maïs de la saison suivante. Les photos 4 et 5 présentent des cultures de maïs, de manioc ou d'arachide produites sur les mêmes parcelles.

Photo 4 : Champ de maïs et de manioc et d'arachide
(Canton d'Attitogon Gbleta)

Photo 5: Champ de maïs, de manioc (Canton d'Afagnan)



Source : auteurs de l'article, décembre 2024

Source : auteurs de l'article,

L'association des cultures est une technique culturale très répandue dans le Bas-Mono car elle permet de gagner en temps, en énergie et de contrer un tant soit peu les effets des changements climatiques comme le raccourcissement des saisons de pluies.

3.3 Perception des populations paysannes de Bas-Mono des pratiques culturales résilientes aux aléas climatiques

Les pratiques culturales auxquelles font recours les producteurs agricoles pour faire face aux effets des changements climatiques sont diversement appréciées par les populations enquêtées comme l'indique le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leurs appréciations des pratiques culturales résilientes aux aléas climatiques

Appréciations des populations locales des pratiques culturales résilientes aux aléas climatiques	Effectif	Pourcentage
--	----------	-------------

Très efficace	13	3,3
Efficace	262	66,7
Moins efficace	104	26,4
Ne sait pas	22	5,6
TOTAL	401	100,0

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2024

Les résultats des travaux de terrain montrent que les pratiques culturelles auxquelles font recours les producteurs agricoles pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques sont diversement appréciées par les populations. Même si 66,7% des enquêtés reconnaissent l'efficacité de ces pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques sous prétexte qu'elles permettent d'avoir des récoltes acceptables et donc d'éviter la famine, une proportion importante des enquêtés (26,4%) trouve ces pratiques culturelles moins efficaces dans la mesure où elles ne permettent pas de contrer de façon significative les effets des changements climatiques sur les productions agricoles.

4. Discussion des résultats

Les changements climatiques représentent une sérieuse menace qui impacte de nombreux secteurs de la vie. Au nombre de ces secteurs, l'agriculture est le plus touché en Afrique où les productions agricoles dépendent fortement des aléas climatiques. A. Oram (1989) et J.W. Hansen (2002) affirment à juste titre que dans les pays en développement, l'agriculture est l'activité humaine qui dépend le plus des variations climatiques.

Au Togo et particulièrement dans la préfecture de Bas-Mono, l'agriculture, essentiellement pluviale est fortement impactée par les effets des changements climatiques qui se manifestent sous plusieurs formes. Les résultats de la présente recherche ont montré que les populations agricoles perçoivent les manifestations des changements climatiques à travers la hausse des températures, le décalage des saisons, les irrégularités des pluies, les arrêts précoces des pluies, les sécheresses et les pluies excessives qui sont sources des inondations. Ces résultats sont conformes à ceux de R.N. Yegbemey et *al.*, (2014) qui ont noté des perceptions similaires chez les agriculteurs au Bénin. Les résultats de la recherche soulignent également un lien entre les perceptions des enquêtés et les stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques. Ces résultats rejoignent ceux de J. Cairns et *al.*, (2013) qui soulignent dans leurs études l'étroitesse des relations entre les perceptions des populations et les stratégies d'adaptation.

Les résultats de la recherche ont aussi montré que dans le Bas-Mono, les productions agricoles sont fortement impactées par les changements climatiques. J. Giri (1983) est parvenu aux mêmes résultats lorsqu'il souligne que dans le Sahel, l'agriculture est particulièrement vulnérable aux variations pluviométriques car il suffit que les pluies soient un peu moins abondantes que d'ordinaire ou que la saison pluvieuse soit écourtée pour que les récoltes soient

fortement compromises. Pour S. Kate (2016) les agriculteurs sont aujourd'hui désorientés et ne maîtrisent plus les dates exactes de semis et de récolte.

Cependant, les producteurs agricoles n'abdiquent pas face aux effets des changements climatiques. Bien au contraire, ils multiplient des stratégies d'adaptation à travers les essais des pratiques culturales. Ces essais ont permis d'identifier parmi les nombreuses pratiques culturales, celles qui résistent mieux aux aléas climatiques. L'identification des pratiques culturales résilientes aux aléas climatiques à travers les essais des techniques culturales trouve son explication dans la théorie de l'essai de R. Bagozzi et P. Warshaw (1990) qui se classe dans la catégorie des théories de l'attitude. C'est une théorie qui vise à expliquer comment les individus s'efforcent d'adopter un comportement afin d'atteindre un but. Les comportements deviennent alors des essais devant permettre d'atteindre ce but.

Ainsi, au nombre des pratiques culturales résilientes aux aléas climatiques identifiées, on peut citer l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, l'ajustement du calendrier agricole, la promotion des cultures de contre saison et l'association des cultures. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par A. B. Cissé et K. Diop (2022) qui soulignent qu'à Louga (Sénégal), les stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux changements climatiques vont de l'adoption des variétés améliorées à la diversification des activités en passant par la pratique des cultures mixtes sur la même parcelle, le recours aux engrais et la prise en compte progressive des prévisions météorologiques.

La résilience développée par les populations paysannes s'inscrit dans la théorie de la résilience communautaire de C. Moore (2020) qui affirme que ce n'est pas la nature de l'adversité qui est la plus importante, mais la manière dont nous y faisons face. Lorsque nous faisons face à l'adversité, au malheur ou à la frustration, la résilience nous aide à rebondir. La résilience communautaire se rapporte donc à la capacité d'une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et même s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe.

Conclusion

Les changements climatiques impactent de nombreux secteurs de la vie et représentent de ce fait une menace croissante pour le développement socio-économique des Etats les plus vulnérables. Les impacts de ces changements climatiques sont variés, mais les principaux sont l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, la montée du niveau de la mer menaçant les zones côtières et les écosystèmes marins, la perte de la biodiversité, les changements dans les régimes de précipitations affectant les ressources en eau, l'agriculture ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces phénomènes ont des conséquences directes sur la vie des

populations, en particulier les plus vulnérables, aggravant les inégalités sociales et économiques existantes. Au Togo, les effets des changements climatiques affectent les systèmes socioéconomiques à travers les secteurs clés comme celui de l'agriculture.

Les résultats de la recherche portant sur les perceptions des populations paysannes de la zone agricole de Bas-Mono des pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques montrent clairement que les populations locales ont une bonne connaissance des effets des changements climatiques qui se manifestent essentiellement par les perturbations pluviométriques, la hausse des températures, les inondations, les sécheresses, le décalage des saisons et les vents violents.

La recherche montre également que face aux effets néfastes des changements climatiques, les populations paysannes ont multiplié de nombreuses stratégies d'adaptation et de résilience en faisant recours à des pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. Dans le Bas-Mono, cinq principales formes de pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques ont été identifiées. Il s'agit notamment de l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, l'association des cultures, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, l'ajustement du calendrier agricole et la promotion des cultures de contre saison. Cependant, en raison de la baisse continue des rendements agricoles au Togo et notamment dans le Bas-Mono suite aux effets néfastes des changements climatiques, il s'avère judicieux de s'interroger sur l'efficacité de ces pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques.

Bibliographie

BAGOZZI Richard Paul, 1992, «The self-regulation of attitudes, intentions, and behaviour », *Social Psychology Quarterly*, vol. 55, n°2, p. 178-204.

CAIRNS Jill, HELLIN Jon, SONDER Kai, ARAUS José Luis, MACROBERT John, THIERFELDER Christian, PRANNA Boddupalli Marhuti, 2013, « Adapting maize production to climate change in sub-Saharan Africa », *Food Security*, vol. 5, n°3, p. 345-360.

CISSE Ahmadou Bamba, DIOP Khalifa, 2022, « Perception du changement climatique et stratégies d'adaptation paysannes à Louga », *Espace géographique et société marocaine*, n°60, p. 223-243.

GIEC, 2021, *Impacts, options d'adaptation et domaines d'investissement pour une Afrique de l'Ouest résiliente au changement climatique*, 20 pages.

GIRI Jacques, 1983, *Le Sahel de demain : catastrophe ou renaissance ?* Paris, Karthala, 323 pages.

HANSEN James William, 2002, «Realizing the potential benefits of climate prediction to agriculture: issues, approaches, challenges», *Agricultural Systems*, vol. 74, n°3, p. 309-330.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES, 2023, *5^e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) de novembre 2022*, 108 pages.

IZRAEL Yuri, 1991, « Climate change impacts studies. The IPCC working group II report », *Climate change, science, impact and policy*, p. 83-86.

KATE Sabai, ANAGO Firmin, DAGBENONBAKIN Gustave, AZONTONDE Anastase, SINSIN Brice, 2021, *Tendances et changements relatifs aux paramètres pluviométriques dans la commune de Banikoara au nord-est du Bénin*, Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, 8 pages.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES, 2021, *Contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées*, 121 pages.

ORAM Paul, 1989, « Sensitivity of agricultural production to climatic change, an update », *Climate and Food Security*, p. 25-44.

ROUDIER Philippe, SULTAN Benjamin, QUIRION Philippe, BERG Alexis, 2011, « Impact du changement climatique en Afrique de l'Ouest : bilan des études », *Grain de sel*, vol.21, n°3, p. 1073-1083.

SCHWARTZ Daniel, 1969, *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et biologistes*, Paris, Edition Flammarion Médecine – Sciences, 318 pages.

SCHWARTZ Peter, RANDALL Doug, 2003, *An abrupt climate change scenario and its implications for United States national security*, Washington, U.S Dept. of Defense, 22 pages.

WORLD BANK, 2018, *Groundswell. Preparing for internal migration*, www.worldbank.org.

YEBBEMEY Rosaine Nerice, YABI Jacob Afouda, AIHOUNTON Ghislain Boris, PARAISO Armand, 2014, « Modélisation simultanée de la perception et de l'adaptation au changement climatique : cas des producteurs de maïs du Nord Bénin (Afrique de l'Ouest) ». *Cahiers Agricultures*, vol. 23, n°3, p. 177-187.

Perception du don dans la mobilisation des électeurs au Togo

AKPAMADJI Gafarou

Université de Lomé

RESUME

Cette recherche documente les perceptions des électeurs sur les pratiques de don au Togo, afin d'explorer l'influence des ressources matérielles et financières sur les résultats électoraux. Elle se concentre sur les pratiques des donateurs, en lien avec le comportement des électeurs. Le néo-patrimonialisme met en lumière la confusion entre ressources publiques et privées et

l'accentuation de la personnalisation du pouvoir au Togo, surtout en milieu rural est aussi mis en évidence. De plus, des variations ethniques et régionales sont observées. Enfin, l'étude souligne l'importance de la communication entourant les dons lors des périodes de mobilisation électorale.

Mots-clés : campagne électorale, choix, don, mobilisation, soutien

ABSTRACT

This research documents voter perceptions of donation practices in Togo to explore the influence of material and financial resources on electoral outcomes. It focuses on donor practices in relation to voter behavior. Neo-patrimonialism highlights the confusion between public and private resources, and the increased personalization of power in Togo, especially in rural areas, is also highlighted. Ethnic and regional variations are also observed. Finally, the study highlights the importance of communication surrounding donations during periods of electoral mobilization.

Keywords: Donation – Election period – Voter mobilization.

Introduction

En Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Togo, le don lors des périodes électorales est devenu une méthode courante pour inciter les électeurs, souvent liée à la remise de biens matériels et à des promesses de nature sociale. Autrefois considéré comme un acte de générosité, ce phénomène soulève des interrogations quant à son impact sur les choix électoraux et la qualité de la démocratie, oscillant entre solidarité culturelle et clientélisme. Ce problème, aggravé par un accès inégal aux ressources, soulève des questions éthiques et juridiques dans une quête de transparence électorale. Cette étude cherche à examiner comment les dons électoraux influencent la mobilisation des électeurs au Togo.

En langue courante, le terme « don » signifie une offre. Une personne (X) peut faire un don à une autre (Y) pour manifester son amitié, sa sympathie ou pour venir en aide à cette dernière en cas de besoin. Dans les sociétés traditionnelles africaines, le don joue un rôle essentiel dans la régulation des relations sociales et des liens familiaux (M. Mauss, 1950). En tant que type d'échange, le « don » implique aussi un « contre-don », qui est un retour sous forme de don (comme un « renvoi d'ascenseur ») pour renforcer les liens d'amitié. A. Caillé et M. Mauss (2004, p. 141) affirment que le don crée une obligation pour chaque partenaire, incluant celle de recevoir et celle de rendre. Cependant, selon Mauss, le don n'a de valeur que s'il y a un bénéficiaire. Cela implique qu'il doit toujours exister un donneur et un receveur dans le cadre du processus de don. Dans le contexte du don, il n'y a pas de négociation, pas de prix défini, et la logique s'inscrit dans une dynamique d'offre plutôt que de demande. Le don établit un contrat moral lié à une forme de dette et implique un service en retour.

En référence à cette définition, comment caractériser le « don électoral » et quelle en est l'importance dans la stratégie de communication des partis politiques durant les campagnes électorales ?

Dans le cadre des élections, on peut illustrer le concept de don par l'exemple d'un dirigeant politique africain qui disait : « À soutien politique égal, récompense égale ! » (P.N. Nkwi & A. Socpa, 2013, p.157). Autrement dit, si les habitants d'une région spécifique souhaitent des infrastructures telles que des routes, des écoles ou des centres de santé, ils doivent offrir un soutien indéfectible au parti au pouvoir. En d'autres termes, la politique fonctionne sur le principe du donnant-donnant, impliquant une solidarité, qu'elle soit volontaire ou imposée, entre les parties. Ainsi, le vote en Afrique n'est pas simplement vu comme un moyen pour les électeurs d'exprimer leurs préférences (D. Boy & N. Mayer, 1990, p.83), mais aussi comme un instrument régulateur dans la compétition pour l'accès aux ressources (R. Otayek, 1999) :

« L'appareil d'État est comparable à un morceau de gâteau national que tout acteur politique aspirant souhaite déguster avec avidité. » Néanmoins, comme l'indique le quotidien *Le Pays*, « les moments de précampagne et de campagne se caractérisent par des promesses dont la validité coïncide avec le temps de la campagne. »

À la lumière de cela, quelle est la perception du don en période électorale ? 3. Cadre théorique de référence et approche méthodologique

1. Cadre théorique de référence

La façon dont le don est perçu dans le cadre de la mobilisation des électeurs durant les élections au Togo peut être comprise à l'aide d'un cadre théorique qui inclut des aspects politiques, anthropologiques et stratégiques du don. Premièrement, la théorie du clientélisme politique, introduite par J. C. Scott en 1972, décrit le don électoral comme un échange entre les élites et les électeurs, où le vote est obtenu par le biais de faveurs matérielles dans un système de réciprocité. Dans le contexte togolais, caractérisé par une démocratie peu institutionnalisée, cette pratique devient plus marquée en raison d'une méfiance envers les institutions et d'une économie largement contrôlée par l'État. Ensuite, la perspective anthropologique du don, notamment celle de M. Mauss en 1925, met en avant l'aspect contraignant du don, qui repose sur l'interdépendance de donner, recevoir et rendre. Lors des campagnes électorales, ce processus crée une dette symbolique qui incite les électeurs à appuyer ceux qui leur ont fait des dons, en particulier dans des sociétés où les liens communautaires sont très présents, comme le souligne J-P. O. de Sardan (1995). De plus, la théorie de la mobilisation électorale par des incitations matérielles, inspirée par les travaux de Susan Stokes (2005) et S. Verba et al. (1995), considère le don comme un moyen stratégique visant à encourager les électeurs à s'engager, surtout dans les milieux les plus défavorisés. Ce cadre s'avère pertinent pour le Togo, où les

dons sont perçus comme des réponses rapides à des besoins quotidiens. Ainsi, le don électoral se manifeste à la fois comme une manipulation, une norme sociale ancrée et un instrument de mobilisation politique dans un contexte de précarité.

2. Approche méthodologique de la recherche

Cette recherche a adopté une méthodologie mixte afin d'explorer la complexité et les subtilités des pratiques de don électoral au Togo. L'approche descriptive et analytique permet de dresser un état des lieux détaillé du phénomène tout en examinant ses répercussions sur le processus démocratique en cours dans le pays. La collecte des données a été effectuée sur une période de 18 mois, se déroulant en trois phases : observation préélectorale (6 mois), immersion intensive (3 mois) et observation postélectorale (9 mois). La méthode ethnographique illustre la variété sociopolitique et géographique du Togo, avec 60 % des données recueillies en milieu rural et 40 % en milieu urbain, englobant des groupes ethniques tels que les Ewé, Kabyè, Mina, ainsi que d'autres. Cette approche a été conduite en cercles concentriques, commençant par une observation générale dans plusieurs localités, suivie d'une immersion ciblée dans des communautés choisies, d'entretiens postélectorales et d'une validation. Les outils de collecte des données ont été variés pour garantir une triangulation efficace, incluant des entretiens semi-directifs avec différentes ethnies et régions, des discussions de groupe, des observations systématiques lors des élections et des cérémonies de distribution, ainsi qu'une analyse documentaire approfondie des rapports d'observation électorale, des archives de presse et des documents des partis politiques, en plus d'entretiens avec des experts tels que des chercheurs et des représentants politiques.

3. Le cadre juridique et institutionnel autour des dons électoraux

Au niveau juridique, la loi togolaise organise théoriquement les dons en période électorale. Le code électoral du Togo interdit clairement tout comportement assimilable à une tentative d'acheter des votes dans les dispositions liées à la campagne :

« L'article 136 stipule que quiconque offre des dons, libéralités en argent ou en nature, ou fait des promesses dans le but d'influencer le vote d'un électeur, est passible d'une peine d'emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 100 000 à 1 000 000 de francs CFA. Cette disposition vise à préserver la sincérité du vote et à prévenir les pratiques clientélistes ».

Dans le même esprit, la Constitution de 1992 protège la liberté de vote et assure l'égalité entre tous les candidats. Cependant, les textes peuvent être souvent ambigus ou insuffisamment contraignants sur ce que recouvre le « don électoral ». Cette situation rend difficile la différenciation entre une action de solidarité politique qui est légitime et une forme de corruption électorale. Les instances de régulation comme la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et la Cour Constitutionnelle ont pour rôle de surveiller le bon déroulement des élections. Pourtant, en pratique, elles manquent souvent de moyens, de neutralité perçue, ou d'une véritable indépendance pour sanctionner réellement les abus.

4. Résultats de la recherche

Divers éléments interviennent pour clarifier le phénomène en question. Après avoir traité les données recueillies sur le terrain, les résultats obtenus nous permettent de souligner certains traits du fait social en étude.

4.1.Évolution historique des pratiques de don électoral au Togo

4.1.1. Héritage colonial et traditions politiques

L'étude des pratiques électorales actuelles au Togo met en lumière un système hybride, influencé par l'interaction entre les traditions coloniales et précoloniales, et qui a évolué depuis l'indépendance du pays. Selon D.I. Ray (1998),

« la période coloniale a instauré un système dualiste où les institutions démocratiques coexistaient avec les structures de pouvoir traditionnelles. L'administration coloniale utilisait les chefs traditionnels comme intermédiaires pour redistribuer les ressources, renforçant ainsi un mécanisme de gouvernance indirecte ».

Dans les années 1940 et 1950, les premières élections sous le régime français ont mis en place des pratiques de clientélisme, où les candidats distribuaient des ressources en échange de soutiens. Cela a conduit à l'apparition d'une culture politique centrée sur les dons comme stratégie de mobilisation électorale.

Les coutumes de redistribution précoloniales, qui consistaient à partager les ressources sous l'autorité des anciens, ont aussi modifié certaines pratiques. Le fait de ne pas redistribuer était considéré comme une offense sociale, établissant une norme politique selon laquelle les candidats devaient montrer leur générosité pour prouver leur lien avec la communauté. « L'accession au pouvoir de Gnassingbé Eyadema en 1967 a consolidé ce modèle en transformant ces pratiques traditionnelles en un outil de contrôle politique, » a déclaré un membre de l'opposition togolaise. L'institutionnalisation de médiateurs, tels que les délégués de quartier, a ainsi reproduit le système colonial d'administration indirecte, alliant traditions et méthodes modernes de mobilisation.

4.1.2. Transformations contemporaines des pratiques de don

Depuis l'émergence de la démocratie en 1990, les pratiques électorales au Togo ont subi des évolutions significatives, passant d'un système centralisé à des structures plus variées et complexes. L'avènement de nouvelles technologies, comme les services de transfert d'argent mobile tels que Flooz et T-Money, a révolutionné les méthodes de distribution, surtout auprès des jeunes électeurs des zones urbaines. En 2022, un impressionnant 94 % des adultes au Togo possédaient un compte de monnaie mobile (Kainos-digital : 2022), favorisant ainsi la modernisation des dons pendant les périodes électorales.

Les réformes constitutionnelles récentes (2019-2024) ont également influencé la manière dont les fonds électoraux sont distribués, en transférant davantage de pouvoir au Parlement et en

développant des stratégies de distribution plus ancrées dans des considérations géographiques et sociales. Les chefs traditionnels ont vu leur rôle évoluer significativement dans le cadre des pratiques électorales, devenant le principal moyen par lequel les dons sont transférés à leur communauté. Par exemple, les femmes et les associations féminines reçoivent des dons spécifiques, tandis que les hommes profitent de dons plus substantiels via le système de transferts monétaires « ni vue, ni connue ».

Face à cette pratique, la société civile togolaise a joué un rôle transformateur en instaurant de nouvelles formes de surveillance des pratiques électorales, utilisant les réseaux sociaux pour documenter et dénoncer les distributions illicites. C'est le cas du front citoyen Togo-Debout et plusieurs organisations de la société civile togolaise en 2020. Mais la question que l'on se pose est de savoir si la mobilisation par le « don électoral » est-elle gagnante pour une démocratie émergente en Afrique et plus particulièrement au Togo ? si l'on sait que seule la modernité politique donne aux citoyens les moyens nécessaires d'opérer des choix et des préférences ? (Danioué T., 2014).

4.2. Typologie des dons électoraux togolais

Les élections au Togo se distinguent par une diversité notable, illustrant l'adaptation des stratégies politiques aux réalités socioculturelles du pays. Une étude ethnographique révèle une classification complexe des pratiques électorales, regroupées en trois grandes catégories : les dons matériels traditionnels, tels que les pagnes cérémoniels offerts aux femmes et les produits alimentaires de base, ainsi que les dons cérémoniels symboliques, qui portent une forte valeur culturelle et identitaire. Ces donations accompagnent également les cérémonies communautaires, augmentant ainsi l'attrait des candidats locaux. Les dynamiques spatiales et ethniques des donateurs mettent en évidence des configurations variées, révélant la diversité socioculturelle du Togo. Dans la région Kabyè, les cérémonies traditionnelles dominent, alors qu'en milieu urbain Ewé, les dons financiers individualisés et les opportunités d'emploi sont plus fréquents. Les zones rurales du Sud et des Plateaux montrent un mélange de pratiques traditionnelles et modernisées. La diversification incessante des types de donateurs illustre à la fois l'ajustement stratégique des acteurs politiques et les transformations sociales et technologiques affectant le paysage électoral togolais.

4.3. Stratégies des partis et candidats dans la distribution du Don

L'examen des pratiques électorales au Togo met en lumière une contradiction dans les méthodes de distribution entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition, soulignant les déséquilibres structurels du système politique. Le parti au pouvoir adopte une stratégie pyramidale qui mobilise à la fois les ressources publiques et les réseaux de soutien pour organiser des distributions vastes plusieurs mois avant les élections. Cette méthode intègre les administrations locales, les structures étatiques et les chefferies traditionnelles, permettant ainsi une distribution territorialement large. Un responsable local du parti précise : « Nous avons

élaboré une stratégie ciblée pour chacun des villages, en fonction des exigences spécifiques de chaque communauté. » Par contre, les partis d'opposition tels que l'ANC, l'UFC et le PNP développent des stratégies de niche, se concentrant sur des régions spécifiques et impliquant directement les membres des collectivités. « Grâce aux réseaux mobiles, nous avons pu toucher un large public plus rapidement, en particulier à Lomé. », indique un coordinateur de campagne de l'ANC. Les ressources sont organisées selon un modèle pyramidal d'intermédiaire, allant des candidats jusqu'aux agents locaux. Depuis 2019, les partis ont adopté des systèmes hybrides intégrant des transferts mobiles et des engagements numériques, surtout dans les territoires urbains connectés. Cette évolution a également entraîné la mise en place de « cellules de crise » pour ajuster rapidement les ressources en fonction des zones sensibles.

4.4. Perceptions sociales et symboliques du don par les électeurs

4.4.1. Significations socioculturelles du don

Au Togo, les pratiques électorales sont soumises à une dynamique socioculturelle complexe qui dépasse souvent des échanges purement matériels. Les opinions sur le vote varient fortement selon les configurations ethno-régionales observées sur le terrain. Ainsi, 60 % des Kabyé du Nord voient ces pratiques comme une continuation du système de redistribution traditionnel. Un ancien chef de canton de la région de la Kara a exprimé cette idée :

« Le candidat qui fait preuve de générosité montre qu'il partage ses biens avec ses proches. C'est comparable aux traditions des anciennes chefferies : celui qui détient des ressources doit les distribuer, et il est logique que le peuple le suive. »

Pour beaucoup, ce don est perçu comme une continuité du rôle de "protecteur" ou "pourvoyeur" que joue le leader local.

À l'inverse, les Éwé du Sud considèrent majoritairement ces pratiques comme des transactions politiques explicites. Comme le dit un enseignant de Tsévié : « Ce n'est pas un don, c'est une transaction pour obtenir notre soutien. Ils ne font appel à nous que lorsqu'ils en ont besoin. » Un jeune commerçant de Lomé ajoute : « À Lomé, on sait que tout ça, c'est du théâtre. Ils donnent aujourd'hui, et demain ils disparaissent. »

Cette différenciation se manifeste dans les parcours historiques et se distingue du pouvoir central. Le fossé entre les zones rurales et urbaines complique davantage l'appréhension des élections. Dans les milieux ruraux, le vote est souvent perçu comme un devoir moral, en relation avec le respect de l'autorité traditionnelle et la reconnaissance au sein de la communauté. Une femme âgée d'une région centrale partage : « Si tu refuses le don, c'est comme si tu insultais le chef. Ce n'est pas juste de la politique, c'est une affaire de respect. » Dans certains villages, le don est ainsi ritualisé et intégré dans un système de valeurs locales.

À l'inverse, dans les zones urbaines, comme à Lomé, le vote est perçu comme un acte utilitaire, favorisé par des exigences économiques à court terme. Un étudiant illustre bien cette approche

pragmatique : « On sait que ce qu'ils donnent, c'est juste pour acheter notre vote. On prend, mais on vote comme on veut. » Un autre électeur urbain ironise : « Le don, c'est notre retour sur impôts. S'ils veulent qu'on vote, qu'ils paient ! »

L'examen des significations socioculturelles du vote au Togo met en lumière un système d'interprétation à la fois évolutif et complexe, où le sens du don dépend des identités régionales, des relations avec l'autorité, des conditions socio-économiques et des parcours historiques. Ces perspectives témoignent des transformations profondes de la société togolaise actuelle et mettent en évidence les tensions qui caractérisent son processus démocratique, oscillant entre tradition et modernité, ainsi qu'entre loyauté communautaire et stratégie électorale.

4.4.2. Entre tradition du don et manipulation politique

Dans les sociétés africaines, en particulier au Togo, le concept du don occupe une place essentielle dans les interactions sociales, reposant sur l'idée de réciprocité. D'après M. Mauss (op.cit), dans les sociétés traditionnelles, le don établit une forme de dette symbolique entre le donateur et le bénéficiaire, un principe encore vivant, surtout en milieu rural où les liens communautaires et familiaux sont forts. Lorsqu'un électeur reçoit un don d'un candidat, il ne l'interprète pas nécessairement comme de la corruption, mais plutôt comme une marque d'attention ou de reconnaissance : « Lorsque qu'un candidat arrive avec une idée ou un projet, cela montre qu'il n'a pas négligé sa communauté. » Le refus peut être interprété comme une rupture du lien social. Toutefois, cette vision est altérée par l'instrumentalisation du don lors des élections. De nombreux électeurs ressentent un scepticisme grandissant, percevant le don comme une forme déguisée d'achat de voix. Une femme de Sokodé partage son ressenti : « Ils ne viennent nous voir qu'en période électorale ».

Ce désenchantement est renforcé par l'acceptation pragmatique du don, malgré une conscience de son objectif politique : « On accepte les dons parce qu'on est pauvres, pas parce qu'on est convaincus. » Ce comportement est représentatif d'une stratégie d'autonomie, montrant que les électeurs conservent leur liberté de choix malgré les pressions sociales et matérielles. Ils manifestent ainsi, entre leur attachement aux normes sociales du don et leur refus de sa récupération politique, une conscience politique en pleine transformation, où le vote est perçu comme un espace de liberté, même si cette liberté est parfois silencieuse.

4.4.3. Comportement des électeurs vis-à-vis des dons lors des élections

Au Togo, le comportement des électeurs vis-à-vis des dons lors des élections révèle une dynamique d'adaptation stratégique qui va bien au-delà d'une simple dépendance ou manipulation politique. Plutôt que de se soumettre passivement aux logiques clientélistes, de nombreux votants voient le don électoral comme une chance pragmatique de répondre à des besoins matériels immédiats, tout en maintenant leur autonomie politique. Cette aptitude à dissocier le geste matériel du choix électoral se manifeste à travers un électeur vivant à Lomé :

« Le riz, on prend, mais le vote, c'est dans ma tête. » Cela démontre une lucidité politique croissante au sein de l'électorat togolais.

Une tendance marquante est l'émergence d'une approche transactionnelle du vote, notamment chez les jeunes diplômés confrontés au chômage. Ces derniers développent des stratégies pour tirer un bénéfice du processus électoral sans pour autant se sentir obligés de voter pour les bienfaiteurs. Un jeune recruté à l'ANVT confie :

« Si aujourd'hui, en pleine campagne électorale, vous me demandez "qui je vais voter ?", naturellement c'est le président Faure, car c'est grâce à lui que moi aussi je vais commencer à aller au boulot chaque matin... »

Les attentes des électeurs diffèrent considérablement d'un territoire à l'autre. Dans les zones rurales, l'importance est davantage accordée aux investissements collectifs tels que les écoles, les forages et les centres de santé, qui sont perçus comme des symboles d'intérêt commun et comme une continuité des pratiques de redistribution habituelles. « Quand un candidat réhabilite notre école ou notre forage, c'est pour tous », témoigne un villageois du nord. À l'inverse, dans les zones urbaines, les électeurs privilégient des bénéfices immédiats et individuels. Comme le dit un agent de sécurité à Lomé : « Les routes, c'est bien, mais ce n'est pas ça qui remplit mon assiette. » Le rapport moral au don est ambivalent. Si la condamnation publique qualifie souvent ces dons de corruption, dans la sphère privée, ils sont vus comme une pratique normale, voire attendue. « Devant les journalistes, on dit que c'est de la corruption. Mais entre nous, si un candidat vient avec du riz, qui va refuser ? », affirme une commerçante à Tsévié. Cette dualité traduit une tension entre normes démocratiques et logiques communautaires héritées.

Statistiquement, seuls 25 à 30 % des électeurs ayant reçu un don votent effectivement pour le donateur, ce qui témoigne d'une prise de distance croissante. Les niveaux d'éducation et de revenus influencent fortement les attitudes. Les diplômés se montrent critiques : « Moi, je prends, mais c'est comme un remboursement », dit un étudiant à Kara. Les populations à faibles revenus, elles, valorisent le don comme une aide vitale : « Si je n'ai rien à manger ce soir, je ne vais pas penser à des idées. »

Enfin, les associations communautaires jouent un rôle d'intermédiaires dans les négociations collectives, orientant parfois les décisions politiques locales. Ce processus d'adaptation met en lumière une évolution du comportement électoral, caractérisée par une sophistication des stratégies mises en œuvre par les citoyens, une variété accrue des attentes, ainsi qu'une appropriation graduelle des règles du jeu démocratique. Comme le résume un agriculteur : « Avant, quand on recevait un don, on se sentait lié. Maintenant, on a compris que le vote, c'est pour nous. »

4.5. Don électoral et qualité du processus démocratique au Togo

Les pratiques de don électoral au Togo dévoilent un système politique complexe, marqué par une coexistence d'inclusion symbolique et d'exclusion réelle. Au lieu de se limiter à une simple dichotomie entre démocratie formelle et clientélisme, ces pratiques montrent une interconnexion des logiques politiques. La maîtrise des ressources, notamment médiatiques, comme l'illustre l'exclusion de neuf partis d'opposition des médias publics entre 2015 et 2023, favorise les partis dominants et renforce l'impact des dons. Un responsable politique souligne ce point :

« Même pour une brève intervention à la radio nationale, il nous est demandé d'obtenir de nombreuses autorisations, alors que le parti au pouvoir se présente chaque semaine, comme s'il était chez lui.. »

Dans les zones rurales à forte participation, souvent dominées par le pouvoir, les dons renforcent l'emprise politique, tandis que les zones urbaines, moins mobilisées, expriment un désenchantement électoral. « Là-bas, ils viennent avec des sacs de riz, et les gens votent. Ici à Lomé, on a vu trop de choses pour être dupes », déclare un jeune électeur de la capitale. Les femmes, bien qu'incluses par des dons ciblés (tissus, microcrédits, vivres), restent structurellement marginalisées. « On nous donne du savon, un pagne, parfois 5 000 francs. Mais après l'élection, plus personne ne vient nous parler », confie une commerçante de marché à Aného.

Aujourd'hui au Togo, le don est perçu comme un paradoxe en matière de légitimité. Il est considéré comme illégal sur le plan juridique, tout en étant culturellement toléré. Les institutions, telles que la CENI et la Cour constitutionnelle, éprouvent des difficultés à condamner ces pratiques de manière explicite. « Officiellement, on parle de campagne propre. Mais tout le monde sait qu'ils donnent de l'argent. Et personne ne dit rien », affirme un observateur électoral indépendant. Des cas flagrants, comme le don de 10 millions FCFA à une église pendant un culte, témoignent de l'instrumentalisation de la religion et du tissu social. « Ils sont venus à la messe avec les enveloppes. Même le pasteur ne savait pas quoi dire. Mais qui refuse 10 millions pour finir son bâtiment ? », raconte un fidèle de l'église évangélique de Kuma Adame dans le grand Kloto.

L'évolution des pratiques de don tend à instaurer un système politique hybride au Togo, mêlant démocratie électorale et néo-patrimonialisme, ce qui remet en cause la possibilité d'une véritable consolidation démocratique dans le pays, comme l'indique un agriculteur : « Ce n'est plus le vote qui compte, c'est ce que tu peux avoir avant. »

5. Discussion des résultats

Les résultats de cette étude révèlent que le don électoral au Togo s'inscrit dans des logiques sociales, culturelles et politiques complexes. Ce phénomène ne se limite pas à une simple

illustration de clientélisme ou de corruption, mais fait partie d'une dynamique de réciprocité symbolique, hérité des pratiques traditionnelles discutées par M. Mauss (op. cit) dans son Essai sur le don, où l'acte de donner établit des liens, crée des dettes et parfois instaure une loyauté politique.

Néanmoins, dans le cadre démocratique actuel, cette approche traditionnelle est de plus en plus utilisée à des fins électorales. Les moyens modernes de donation, tels que les transferts d'argent via téléphone mobile (comme Flooz ou T-Money), témoignant d'un clientélisme technologique difficile à réguler. Ces pratiques s'inscrivent dans la continuité des dynamiques de prédation et de redistribution informelle étudiées par J-F. Bayart et P. Chabal avec J-P. Daloz (1999). Les perceptions diffèrent selon les contextes géographiques et identitaires. Les électeurs en milieu rural et certaines communautés, comme les Kabyé, voient les dons comme des actes communautaires, tandis que dans les zones urbaines ou au sein des Éwés, ils sont plutôt perçus comme des achats de conscience. Cette diversité souligne une tension entre légitimité culturelle et illégitimité politique, similaire aux réflexions de G. Balandier (1985) sur les sociétés en tension, où cohabitent modernité politique et anciennes formes de légitimation.

Les électeurs ne restent pas pour autant inactifs. Beaucoup d'entre eux adoptent une posture tactique, acceptant les dons tout en ne se sentant pas engagés politiquement. Cette démarche montre un apprentissage démocratique, même si elle est limitée par des inégalités sociales et économiques durables. Par ailleurs, l'asymétrie de ressources entre le pouvoir central et les partis d'opposition altère la concurrence électorale et accentue un modèle d'État "fort-faible", comme l'explique J. F. Bayart (op. cit) puissant à travers son contrôle des ressources, mais faible concernant sa légitimité démocratique. Un renouveau de la démocratie au Togo exigerait ainsi de refonder le lien citoyen, en l'affranchissant des dynamiques de survie et de dépendance.

Conclusion

Ce travail explore la pratique du don en période électorale au Togo, en scrutant sa nature et les perceptions des électeurs à son égard. À travers une analyse sociologique, politique et légale, il fait ressortir les ambiguïtés associées à cette pratique. Le don lors des élections est vu comme plus qu'un geste charitable ; il s'inscrit dans une dynamique de pouvoir et est souvent détourné pour des objectifs de clientélisme et de fidélisation politique, dans un contexte de pauvreté persistante. Les opinions des électeurs sont partagées : certains considèrent le don comme une aide nécessaire, tandis que d'autres y voient un moyen d'acheter leur conscience. Cette ambiguïté est accentuée par un cadre légal imprécis, un manque de régulation stricte et des inégalités entre les candidats.

Bibliographie :

Balandier, G., 1985, Sociologie politique. Paris : Presses Universitaires de France (PUF),
Collection : Que sais-je ?

- Bayart J.F., 1989, L'Etat en Afrique, la politique du ventre, Paris : Fayard
- Boy D. Et Mayer N., 1990, L'électeur français en question, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Caillé, A., Mauss M. 2004, « le paradigme du don » in Sociologie et sociétés, Volume 36, numéro 2, automne 2004, pp. 141-176.
- Danioué T., 2014, « Au nom du non : diagnostic électoral dans la mouvance démocratique au Togo », in Etudes Togolaises, Revue Togolaise des Sciences, vol. 8, n°2, juillet-décembre 2014, pp. 85 -111.
- De Sardan J-P. O., 1995, Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social. Paris : Karthala.
- Mauss, M. 1925, Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. Paris : Presses Universitaires de France. (Réédition souvent utilisée : 2007, avec introduction de Florence Weber).
- Otayek R., 1999, La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y a-t-il une exception africaine ? Autrepart, pp. 5-22.
- Ray D.I., 1998, Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin, Revue française d'administration publique, pp. 585-601
- Scott, J. C. 1972, "Patron-Client Politics and Political Change in Southeast Asia." In The American Political Science Review, Vol. 66, No. 1, pp. 91–113.
- Socpa, A. 1997 «Ethnicity and Politics in Cameroon. A Politic of Divide and Rule », in Regional Balance and National Integration in Cameroon. Lessons Learnt and the Uncertain Future, Monograph 1, Leiden-Yaoundé, ASC-ICASSRT: 138-149
- Susan C. S., 2005, "Perverse Accountability: A Formal Model of Machine Politics with Evidence from Argentina." In American Political Science Review, Vol. 99, No. 3, pp. 315–325.
- Verba, S., et al., 1995, Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Communiquer pour atténuer les conflits autour des carrières de concassage dans la Préfecture de Zio

KPENGUIE Palakipawi
Université de Lomé

RESUME

L'exploitation minière est confrontée à des revendications multiples à cause des répercussions négatives qu'elle génère sur les communautés riveraines. La gestion des enjeux environnementaux et sociaux des carrières de concassage de la préfecture du Zio est préoccupante au niveau communautaire malgré sa réglementation à travers le processus d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Cet article analyse, à travers un questionnaire et un guide d'entretien semi-structuré auprès de 96 acteurs communautaires et 17 agents des services techniques et ONG, les facteurs qui alimentent les conflits entre les communautés et les exploitants des carrières de concassage dans la préfecture du Zio. Les résultats démontrent que les conflits entre les communautés et les exploitants des carrières de concassage dans la préfecture du Zio sont alimentés par l'absence de communication entre les parties prenantes en présence.

Mots-clés : Acteur, concassage, communication, conflit, stratégie

ABSTRACT

Mining is facing multiple demands due to the negative impacts it generates on local communities. The management of environmental and social issues of crushing quarries in Zio prefecture is a concern at the community level despite its regulation through the Environmental and Social Impact Assessment (ESIA) process. This article analyzes, through a questionnaire and a semi-structured interview guide with 96 community stakeholders and 17 technical service agents and NGOs, the factors that fuel conflicts between communities and crushing quarry operators in Zio prefecture. The results demonstrate that conflicts between communities and crushing quarry operators in Zio prefecture are fueled by the lack of communication between the stakeholders involved.

Keywords: Actors, crushing careers, communication, environmental and social issues, conflict, strategy

Introduction

La problématique des enjeux environnementaux et sociaux de l'industrie minière est l'une des sources de conflits surtout quand elle touche une pluralité d'acteurs. L'exploitation minière est

souvent source des conflits entre les communautés riveraines et les exploitants. Les dynamiques conflictuelles autour des carrières des mines sont générées par l'absence d'un cadre de concertation entre les usagers, et/ou l'absence ou la non-application des lois (P. Diop (2017, p. 139).

A l'échelle planétaire, la gestion des externalités environnementales et sociales négatives des industries minières est de plus en plus critiquée en ce sens qu'elle n'accorde pas d'importance aux avis des populations dans la prise des décisions.

Face à cette problématique, la déclaration de la conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED ; 1992, p.4) impulse la gestion participative en remplacement des approches dites « directives et technicistes » mises en œuvre auparavant. Selon cette déclaration, la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient et de leur donner la possibilité de participer aux processus de la prise de décisions.

Ainsi, dans la plupart des pays, le processus de gestion participative va progressivement remplacer celui de la centralisation. Cette nouvelle orientation a poussé progressivement les pouvoirs publics à accorder à la participation des citoyens à la prise de décisions sur les enjeux environnementaux et sociaux une importance particulière dans les processus des projets de développement et particulièrement les projets miniers qui génèrent des enjeux environnementaux et sociaux multiformes. Le Togo a suivi le même processus évolutif en matière de gestion des enjeux environnementaux et sociaux pour l'ensemble des projets de développement en général et ceux du secteur minier en particulier. Ainsi, suivant les orientations de la déclaration de Rio (1992), une nouvelle stratégie de gestion basée sur l'implication des communautés riveraines dans le processus de gestion a été mise en place par le Ministère en charge de l'environnement et des ressources forestières. La Loi-cadre sur l'environnement de 2008 fait obligation à l'Etat et aux collectivités territoriales de s'assurer de la participation des populations à la gestion de l'environnement à travers des mécanismes formels de concertations et de sensibilisation (MERF, 2008, p.7). Les mécanismes de participation des populations annoncés ci-dessus par la Loi-cadre sont actés par le décret n° 2017-040/PR du 23 mars 2017 fixant la procédure des études d'impact environnemental et social. Son article 28 fait de la consultation des parties prenantes et surtout des populations susceptibles d'être touchées par la réalisation du projet, une obligation. L'arrêté n° 0150/MERF/CAB/ANGE du 22 décembre 2017 fixant les modalités de participation du public aux études d'impact environnemental et social (EIES) précise pour sa part les parties prenantes concernées dans une EIES ainsi que les modes de participation des acteurs. L'objectif visé à travers ces réformes est d'harmoniser et de rendre plus performantes les actions d'information, d'éducation et de communication sur l'environnement afin de faciliter un changement de pratiques et de comportements favorables à la participation citoyenne. Malgré cette volonté

affichée, la collaboration entre les parties prenantes à la gestion des enjeux de l'exploitation minière en particulier peine à atteindre les résultats escomptés. Les conflits entre les acteurs autour des carrières se manifestent dans toutes les zones d'exploitation minières du Togo. Cependant dans la préfecture du Zio qui concentre plus de la moitié des carrières de concassage installées au Togo (DGMG ; 2020), ces conflits sont récurrents. C'est ainsi que les communautés érigent des barricades sur les voies menant aux carrières de concassage dans les cantons d'Agbélouvé et de Gblinvié estimant n'être pas informées de l'ouverture de ces carrières sur leurs terroirs.

Les préoccupations y sont énormes où les populations estiment que les services techniques en charge des mines et de l'environnement ne remplissent pas leur mission de régulation des entreprises qui exploitent les carrières. Elles contestent la dégradation de leur environnement par l'occupation de leurs terres agricoles d'une part et les pollutions diverses de leur cadre de vie par les déchets d'autre part alors qu'elles ne perçoivent pas les retombées de ces activités sur leur vécu quotidien. Un responsable communautaire déclarait à ce propos :

Aujourd'hui notre canton est envahi par les carrières et nous n'avons plus d'espace pour cultiver. L'Etat donne les carrières aux promoteurs sans nous informer et ce sont eux qui viennent nous informer de la situation et on ne peut plus rien dire. Ils détruisent notre milieu et ils ne respectent aucun engagement car ils disent qu'ils rendent compte au gouvernement (propos d'un chef, juillet 2020).

Les faits et les propos ci-dessus illustrent la manifestation des conflits autour des carrières comme étant tributaire de l'absence ou la mauvaise qualité de la communication entre les acteurs en présence. Mais peut-on dire que les conflits autour de l'exploitation des carrières de concassage dans la préfecture du Zio sont dépendants du déficit de communication entre les parties prenantes concernées ? Comment les communautés riveraines des carrières de concassage sont-elles informées du processus d'exploitation des carrières ? Quelles relations entretiennent les communautés riveraines des carrières de concassage dans la préfecture du Zio avec les exploitants d'une part et avec les services techniques d'autre part ?

1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette recherche est mixte. Il s'agit d'une combinaison de l'approche quantitative et qualitative. En effet, dans la préfecture du Zio, deux communes abritent la majorité des carrières de concassage : la commune du Zio 1 et celle du Zio 3 et chaque commune est composée de cantons et de villages. Ce sont les représentants des organisations communautaires notamment la chefferie, le CVD/CCD, l'association de jeunes et l'association de femmes de vingt-trois localités (cantons et villages) dans lesquels sont installées les onze (11) carrières de concassage qui ont été interviewés. Ainsi pour la collecte des données quantitatives et à partir d'un échantillonnage raisonné, un représentant de chaque organisation communautaire en raison de quatre (04) par localité (chefferie, CVD/CCD,

association des femmes et association des jeunes) a été retenu. Un total de 96 acteurs communautaires a été interrogés par questionnaire pour les 23 localités. La collecte des données qualitatives s'est faite essentiellement à partir de la revue documentaire sur les questions relative à la communication et la gestion des conflits puis les entretiens individuels. Il a été réalisé pour les besoins de cette recherche dix-sept (17) entretiens individuels prenant en compte trois (03) collectivités territoriales, sept (07) services techniques relevant du ministère de l'environnement et celui des mines et sept (07) organisations de la société civile couvrant la zone de la recherche.

2. Résultats

Les résultats de cette recherche révèlent l'exacerbation des conflits autour des carrières de concassage dans la préfecture du Zio alimentée par une mauvaise stratégie de communication. L'absence d'une communication a influencé l'engagement des communautés dans le processus et gestion des enjeux environnementaux et sociaux et a créé un climat de méfiance qui a exacerbé les conflits entre acteurs autour des carrières de concassage dans la préfecture du Zio.

2.1 Communication et engagement dans le processus de gestion des carrières de concassage dans la préfecture du Zio

La communication constitue un levier important de création de confiance entre des acteurs appelés à interagir. Elle est un moteur d'engagement des parties prenantes au processus si elle est bien menée mais aussi un facteur de démotivation à l'engagement lorsqu'elle est mal faite. Dans le cas précis, les enquêtés ont identifié à 80,64% l'absence de communication entre les différents acteurs du processus de gestion des enjeux environnementaux et sociaux comme un handicap à l'engagement des communautés dans le processus comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1: Proportion des enquêtés ayant identifié l'absence de communication entre les acteurs comme cause de non-engagement des communautés dans la gestion des carrières

	Effectif	Pourcentage (%)
Absence de communication entre acteurs		
Non	16	19,36
Oui	80	80,64
Total	96	100,0

Source : enquête de terrain, janvier 2021

En effet, la mise en commun des apports des parties prenantes sur un projet est basée sur la communication. Cette technique a toujours fait ses preuves dans les différentes formes de

collaboration et surtout dans les domaines de l'industrie minières dont les intérêts opposent les acteurs en présence. Il est important que les communautés riveraines des carrières de concassage soient associées à la prise de décisions. Sur la base de ces données, il transparaît que l'absence de communication entre les exploitants et les communautés riveraines des carrières de concassage est la cause de la faible implication des communautés dans le processus de gestion des enjeux environnementaux et sociaux des carrières dans le Zio. Un enquêté d'une communauté riveraine justifiant son avis sur le fait que sa communauté n'a pas été impliquée dans le processus affirme :

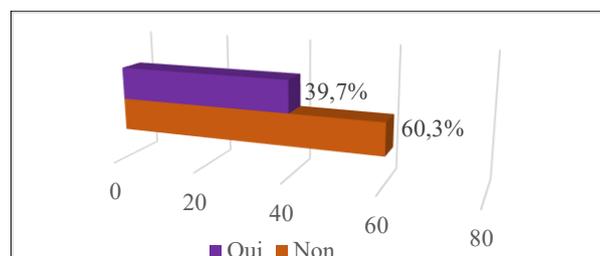
Parce que le gouvernement n'a pas cherché l'avis de la communauté avant de donner l'autorisation aux exploitants. On n'a pas donné la chance à la communauté d'avoir son mot à dire, car elle est victime d'une grande injustice (propos d'un membre de CCD, janvier 2021).

Un agent d'un service technique du Ministère chargé des mines (janvier 2021) affirme pour sa part que « je n'ai pas beaucoup d'idées mais comme je l'ai dit la communication actuellement, ce n'est pas une véritable communication ». L'engagement des parties prenantes dans un processus de collaboration pour être effectif passe par une mise à disposition d'informations dès le début du processus et son alimentation par une communication permanente.

2.2. Pratiques communicationnelles et gestion des relations entre communautés et exploitants des carrières de concassage dans la préfecture du Zio

La gestion des relations entre les parties prenantes à un projet d'intérêt commun est une approche qui prépare ces différentes parties prenantes à une pleine implication dans le processus de prise de décisions. La circulation des informations entre les exploitants des carrières et les communautés riveraines a une influence sur le processus de gestion de ces carrières. La gestion d'une telle relation nécessite une communication fluide et sincère. En effet, interrogés sur l'information des communautés riveraines par les exploitants du début du processus d'exploitation des carrières, les enquêtés ont, comme l'indique le graphique 1 ci-dessous, affirmé à plus de 60,3% que les communautés n'ont pas été informées par ces derniers.

Graphique 1 : Information des communautés du début du processus par les exploitants



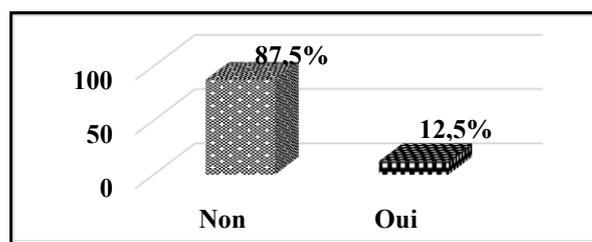
Source : enquête de terrain, janvier 2021

Les bonnes relations de communication entre les exploitants et les communautés riveraines, sont un moyen efficace pour créer la confiance et motiver les communautés à adhérer au processus d'autorisation et de gestion des carrières. Sur la base des données collectées et aux dires des enquêtés, il est clair que la communication entre les exploitants et les communautés riveraines autour de l'exploitation de ces carrières de concassage ne s'est pas bien faite. En effet, un chef de village a affirmé lors de la collecte des données que :

Si quelqu'un exploite ton bien et t'a informé, c'est en ce moment qu'on peut dire qu'on est inclus. Dans le cadre de l'exploitation de notre carrière, que ça soit Togo Rails ou les Chinois nous ne sommes pas informés (janvier 2021).

La phase d'exploitation de la carrière sur le terrain se fait selon les dispositions du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) sur la base duquel l'autorisation est délivrée. L'objectif visé est d'atténuer et/ou supprimer les impacts environnementaux et sociaux négatifs. De ce fait, une mise en œuvre efficace du PGES nécessite l'implication des communautés riveraines ; ce qui passe aussi par une bonne information. Or dans le cas précis, les enquêtés affirment à 87,5% n'avoir pas été informés par les exploitants (graphique 2).

Graphique 2 : Information de la communauté de la gestion du PGES par l'exploitant



Source : enquête de terrain, janvier 2021

La différence de 75 points entre le fait de n'avoir pas été informé et le fait de l'avoir été conduit à conclure selon la loi du grand nombre à un déficit de communication d'information sur le PGES entre les exploitants et les communautés riveraines des carrières de concassage. Un enquêté du ministère des mines affirme à propos d'échanges entre communautés et exploitants que :

Actuellement les gens le font mais c'est certains chefs de village courageux qui écrivent à la société pour dire qu'on veut telle ou telle chose ; mais il n'y a pas de véritable communication. Il y a toujours un manque de communication entre les communautés locales et les sociétés (janvier 2021).

L'absence de communication entre les exploitants et les communautés riveraines tel que révélé par les statistiques et les propos des enquêtés a alimenté des divergences de points de vue voire des mésententes profondes entre ces parties prenantes sur la gestion des enjeux liés à l'exploitation des carrières dans la préfecture.

2.3 Communication et gestion des relations entre communautés riveraines des carrières et l'administration dans la préfecture du Zio

La gestion des enjeux environnementaux et sociaux des carrières au Togo selon un processus d'évaluation des risques et impacts dont la coordination est assurée par les services techniques en charge de l'environnement (article 21 du décret sur les EIES). De ce fait, l'administration est le garant de la procédure et met tous les acteurs en contact en véhiculant les informations claires. Interrogés sur l'existence des PGES dans les carrières de leurs localités, 63,36%, des enquêtés ont répondu par une négation (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient informés par l'administration de l'existence des PGES

Administration comme source d'information de l'existence des PGES	Effectif	Pourcentage (%)
Non	66	63,36
Oui	30	36,64
Total	96	100,0

Source : enquête de terrain, janvier 2021

La différence de 26 points entre le « non » et le « oui » s'interprète selon la loi de la majorité en faveur de ceux qui ne sont pas informés par l'administration de l'existence des PGES. C'est ainsi qu'un membre d'association de femmes, (janvier 2021) affirme que « tout ce qui se passe nous on n'en sait rien ».

Les propos ci-dessous d'un enquêté du ministère des mines laissent percevoir implicitement que la communication ne se passe pas bien entre les communautés et l'administration.

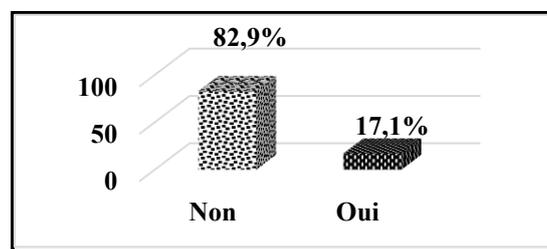
Souvent, certains membres des communautés, quand ils ont des plaintes, (...) ils écrivent directement au Président de la république. Or lui, il ne peut pas arbitrairement prendre comme ça une décision. Donc le président ramène le problème à notre niveau et nous, nous allons sur le terrain pour gérer à l'amiable. (Janvier 2021).

Les données statistiques et les propos des enquêtés sur les pratiques communicationnelles entre l'administration et les communautés riveraines des carrières de concassage dans le Zio laissent percevoir que le processus de communication n'est pas bien fonctionnel. La communication n'a pas joué le rôle de canal par lequel l'administration et les communautés devraient échanger les informations sur l'exploitation et confronter leurs avis sur la prise de décisions. Cette situation a jeté ainsi du discrédit sur le rôle de coordination du processus de gestion des carrières de concassage par l'administration.

2.4. Communication et gestion des conflits sur les enjeux des carrières dans la préfecture du Zio

La collaboration entre les industries minières et les communautés riveraines ne se fait pas toujours sur un consensus, malgré l'application des techniques participatives. La communication et le maintien du dialogue constituent des moyens efficaces de dépassement de ces divergences. Dans la préfecture du Zio, le manque d'un cadre d'échange entre les exploitants et les communautés riveraines a alimenté les divergences d'opinions entre ces parties prenantes sur des enjeux précis de l'exploitation. Il ressort des données collectées que 82,9% des enquêtés affirment que la communauté n'est pas impliquée dans la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux des carrières de concassage (graphique 3 ci-dessous).

Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon l'implication des communautés dans la gestion des enjeux des carrières



Source : enquête de terrain, janvier 2021

La communication entre les communautés riveraines et les exploitants, en plus d'être un moyen de dialogue est une approche d'atténuation des frustrations et de prévention de conflits. Sur la base des statistiques du graphique, on remarque que les communautés riveraines ne sont pas informées du processus et par conséquent elles ne sont pas impliquées dans le processus de gestion des carrières de concassage. Un enquêté et membre du CVD affirme que :

Je disais tantôt que on constate juste qu'il y a dans le milieu une nouvelle entreprise d'exploitation de concassé c'est tout (janvier, 2021)

De même, interrogés sur leur appréciation de la stratégie d'intervention dans la gestion des enjeux environnementaux et sociaux des carrières, 90,24% des enquêtés trouvent que la stratégie d'intervention est « exclusive (tableau 3).

Tableau 3 : Appréciation de la stratégie d'intervention du processus de gestion des enjeux environnementaux et sociaux des carrières

Nature de la stratégie d'intervention	Effectif	Pourcentage (%)
Exclusive	94	90,24
Inclusive	2	9,76
Total	96	100,0

Source : enquête de terrain, janvier 2021

La stratégie d'intervention jugée « exclusive » par les acteurs communautaires a induit des sentiments de frustrations, synonymes de manque de considération comme le révèlent les propos suivants :

Ils n'ont tenue à aucune de leurs promesses. Le recrutement des ouvriers se fait ailleurs. Ils ne tiennent pas compte de ce que subissent les populations locales. Il n'y a aucune considération vis-à-vis de la communauté et aucun respect des règles établies au départ (propos d'un membre d'association des jeunes, janvier 2021).

A l'analyse des statistiques et des propos des enquêtés, il se révèle sans nul doute que la pratique de communication n'a pas été à la hauteur des attentes des acteurs et par conséquent n'a pas aidé à la prévention des conflits entre les communautés riveraines et les exploitants autour des carrières de concassage dans la préfecture du Zio. La prévention et/ou la gestion des conflits par le biais de la communication suppose qu'à travers la pratique de communication l'on discute des procédures pour prévenir et/ou gérer les plaintes liées à l'exploitation de la carrière.

3. Discussion

La présente recherche part des sources quantitatives et qualitatives pour rendre compte de l'interdépendance entre les pratiques communicationnelles et la prévention et/ou la gestion des conflits autour des carrières de concassage dans la préfecture du Zio. Elle a utilisé des statistiques et des points de vue constitués à partir des entretiens semi-structurés. Cette orientation méthodologique a permis d'effectuer une mise en évidence des aspects objectifs et des perceptions qui illustrent que le déficit de communication entre les exploitants et les communautés a alimenté des divergences de points de vue voire des mécontentements profonds entre ces acteurs sur la gestion des enjeux liés à l'exploitation des carrières. Une logique d'anticipation de dialogue entre les parties prenantes devrait permettre de prévenir les conflits. C'est dans cette logique que l'IFC, (2007, p.6) fait remarquer que « si un conflit ou une crise en vient à se produire, l'absence de liens relationnels et de communication déjà établis désavantagera immédiatement le projet lorsque vous essaierez de gérer la situation».

L'absence d'instauration de dialogue et de collaboration entre l'administration et les communautés riveraines a jeté de discrédit sur les décisions prises par les services techniques chargés de la coordination du processus de gestion des carrières de concassage. L'implication des communautés riveraines leur aurait permis de s'associer au processus de prise de décisions et ainsi obtenir leur adhésion. L. Guay, (2003, p.44) va dans le même sens en affirmant qu' « il est important que le public soit associé à la décision, qu'il soit informé, consulté et qu'il lui soit permis de s'exprimer, de faire valoir son point de vue et de manifester son opposition ou son accord à l'égard d'un projet précis ». L'analyse des résultats a en outre démontré que les conflits entre les communautés et les exploitants des carrières de concassage dans la préfecture du Zio sont liés au manque de communication. R. Babin, (2003 ; p.266) va dans le même sens lorsqu'il affirme qu'« il y a toujours un risque de divergence d'opinions entre les exploitants et les

communautés sur des enjeux précis de l'exploitation » qui ne peuvent être réglées que dans un cadre de concertation. Il faut noter que l'adoption de l'approche délibérative pour la résolution des questions environnementales résulte d'une part de la complexité et de l'incertitude caractérisant ces questions et d'autre part de la reconnaissance de la pluralité des savoirs et compétences ainsi que des limites du savoir scientifique. Elle contribue de ce fait à une analyse partagée des problèmes et à une construction conjointe des solutions, ce qui ouvre la voie à une multitude de possibilités. G. Belem, (2009, p 76).

Conclusion

Au regard des données de terrain, il a été relevé que les exploitants des carrières de concassage dans la préfecture du Zio n'ont pas échangé avec les communautés riveraines sur le processus de démarrage de l'exploitation créant un déficit de communication et d'informations crédibles ; ce qui en fait un facteur de conflit entre ces deux parties prenantes.

L'analyse des statistiques et des propos des acteurs a aussi révélé que le fait que les services techniques n'ont pas associé les communautés riveraines au processus de prise de décisions en tant que partie prenante indispensable a été perçu par ces dernières comme un manque de considération à leur égard. Cette conception a alimenté des mécontentements profonds. Ce déficit de communication a jeté du discrédit sur le rôle de coordination du processus par ces services techniques. C'est sans nul doute qu'il apparaît que la stratégie de communication n'a pas été à la hauteur des attentes des communautés et par conséquent n'a pas aidé à la prévention et/ou à la gestion des conflits entre les parties prenantes autour des carrières de concassage dans la préfecture du Zio.

Bibliographie.

BELEM Gisèle, 2009, *Quelle gouvernance pour la mise en œuvre du développement durable ? L'expérience de l'industrie minière du Mali*, thèse de doctorat ; Montréal, Université du Québec.

DIOP Penda, 2017, *Vers une stratégie de gestion participative multi-usagers de la ressource en eau dans le delta du Fleuve Sénégal : processus de décision et outils de régulation autour du lac de Guiers*, Dakar, thèse de doctorat ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar et Université Paris-Saclay préparée à l'Université Versailles Saint Quentin-En-Yvelines.

GUAY Louis, 2003, « La modernisation écologique : rationalité et normativité » in Corinne GENDRON et Jean-Guy VAILLANCOURT, *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, ouvrage collectif ; Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 406 ; pp.33-49.

International Finance Corporation, 2007, *Dialogue avec les Parties Prenantes : Le Manuel des bonnes pratiques pour les entreprises réalisant des affaires sur les marchés en développement*, Washington, D.C., IFC.

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo, 2008 ; *Loi-cadre sur l'environnement*, Lomé, MERF.

Nations Unies, 1993, *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement*, New York, Nations Unies

RONALD Babin, 2003, « Réappropriation communautaire de la protection de l'environnement en Acadie » in Corinne GENDRON et Jean-Guy VAILLANCOURT *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 406 pp. 265-282.

VIEIRA Julien, 2017, *Eco-citoyenneté et démocratie environnementale*, Bordeaux, 256 ; Université de Bordeaux.

Réseaux sociaux numériques et extrémisme violent en Afrique de l'Ouest : cas du Togo

BISSANTCHAO Mawake (Université de Kara)

DANIOUE Tamasse (Université de Lomé)

Résumé

Le Togo ces derniers moment a été victime de menaces terroristes. Ces menaces se dégageraient par la proximité géographique et socio-culturelle de la région des Savanes avec le Burkina Faso, où de nombreuses attaques ont été enregistrées depuis plusieurs années. La situation sécuritaire de plus en plus instable au Burkina Faso laisse appréhender une contamination de la violence extrémiste dans la partie septentrionale du Togo. Le nord Togo, la région des Savanes donc est confronté depuis quelques mois à l'expansion de mouvements extrémistes violents et à une recrudescence d'attaques de groupes armés non identifiés. Face à cette situation, les réseaux sociaux numériques, outils de communication de masse, jouent un rôle important aussi bien pour la diffusion des idéologies des groupes extrémistes mais aussi pour la mobilisation des populations en proie de ces mouvements extrémistes. Cette région marquée par des défis socio-économiques et des tensions intercommunautaires, constitue une zone d'étude pertinente pour analyser l'influence des réseaux sociaux numérique face l'extrémisme violent. A la suite de la recherche on note que les réseaux sociaux restent une occasion non seulement de partage d'informations, mais permettent aussi de tisser des liens entre individus partageant des opinions similaires. Dans le contexte du nord Togo, les réseaux sociaux agissent comme des catalyseurs potentiels pour la radicalisation des groupes extrémistes et sont un espace pour la diffusion de contenus extrémistes.

Mots clés : Extrémisme, Réseaux sociaux, Radicalisme, Terrorisme

Abstract

Togo has been the victim of terrorist threats in recent times. These threats are said to be apparent from the geographical and socio-cultural proximity of the Savannah region to Burkina Faso, where numerous attacks have been recorded for several years. The increasingly unstable security situation in Burkina Faso raises fears of a contamination of extremist violence in the northern part of Togo. In recent months, northern Togo, the Savannah region, has been confronted with the expansion of violent extremist movements and an upsurge in attacks by unidentified armed groups. Faced with this situation, digital social networks, tools of mass communication, play an important role both in the dissemination of the ideologies of extremist groups and in the mobilization of populations prey to these extremist movements.

This region, marked by socio-economic challenges and inter-community tensions, is a relevant area of study to analyze the influence of digital social networks in the face of violent extremism. As a result of the research, we note that social networks remain an opportunity not only to share information, but also to forge links between individuals who share similar opinions. In the context of northern Togo, social networks act as potential catalysts for radicalization to extremist groups and are a space for the dissemination of extremist content.

Keywords: Social Networks-Radicalism-Terrorism.

Introduction

Au cours des dernières décennies, l'Afrique de l'Ouest a été le théâtre d'un nombre croissant de conflits et d'activités extrémistes violentes. Les réseaux sociaux numériques, en tant qu'outils de communication de masse, jouent un rôle crucial dans la diffusion des idéologies extrémistes et la mobilisation des individus. Le nord du Togo, une région marquée par des défis socio-économiques et des tensions intercommunautaires, constitue un cas d'étude pertinent pour explorer les interactions entre les réseaux sociaux et l'extrémisme violent. Selon un rapport sur le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest publié en octobre 2013⁹, le phénomène est soutenu par plusieurs facteurs, y compris l'existence de vastes économies informelles basées sur les espèces, l'instabilité politique, la violence ethnique et communautaire, la corruption endémique, la pauvreté galopante, le taux élevé du chômage et le sous-emploi. Encore plus important, des groupes terroristes et leurs financiers tirent des fonds à la fois d'activités licites et illicites et les déplacent et s'informent à travers des canaux formels et informels pour soutenir leurs activités. Tous ces facteurs ont des conséquences néfastes sur la paix, la sécurité et le développement de la sous-région¹⁰.

La région des savanes est une zone caractérisée par des taux élevés de pauvreté, un accès limité à l'éducation et une infrastructure de santé insuffisante. Ces conditions rendent la jeunesse particulièrement vulnérable à l'influence des groupes extrémistes. La montée des inégalités et des frustrations peut être exploitée par des entités cherchant à recruter des individus pour propager des idéologies violentes. Le débordement de la crise sécuritaire et humanitaire qui touche la région des Savanes au Togo continue d'engendrer des déplacements forcés susceptibles de créer des tensions intercommunautaires et des besoins supplémentaires, qu'ils soient d'ordre social, sécuritaire, humanitaire ou économique. En effet, le mois d'octobre a été marqué par plusieurs incidents de sécurité dans la région des Savanes, notamment dans la préfecture de Kpendjal, Kpendjal-Ouest¹¹ etc.

⁹ Pour de plus amples informations sur le Groupe d'Action Financière, visiter le site web: www.fatf-gafi.org

¹⁰ FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST visité le 30.12.2024 à 19h 35.

¹¹ 10/1/2024 : Des éléments des GANE ont semé la panique dans un village par des tirs à feu qui ont tué un civil ; incendié plusieurs maisons et endommagé par des tirs, l'antenne de MOOV du village. Cela a entraîné des

Depuis 2012, en partie en raison du « printemps arabe » et du pouvoir de convocation des médias sociaux, certaines recherches ont mis en évidence la similitude des réseaux sociaux et des groupes terroristes dans leur fonction de réseaux dans la mesure où ils sont décentralisés, omniprésents et mobiles (Conway 2007 ; Schils & Laffineur, 2013).

Avec Internet et les médias sociaux, le public passe de groupe de spectateurs passifs à des agents actifs qui « recueillent des informations par eux-mêmes, plutôt que d'attendre que les médias les filtrent et les délivrent » (Seib, 2006, p. 78). La socialisation va au-delà de la famille et proche et s'étend à la production et au partage d'informations au sein de ces réseaux en ligne. Les fonctionnalités d'Internet ont développé un changement de tactiques des groupes extrémistes.

Les groupes extrémistes donc se sont adaptés au potentiel dématérialisé des réseaux sociaux surtout numériques. L'Internet désormais offre des informations en plus grand volume et à plus grande vitesse, ainsi que dans divers formats, notamment des vidéos pour une communication visuelle et fondée sur l'émotion, la communication bidirectionnelle d'interactivité, les liens horizontaux et autres (Ney, 2015). Il est également décentralisé et ouvert au contrôle individuel (Tsfati & Weimann, 2002, Weimann, 2006). Pour l'auteur, il offre la possibilité de rechercher ou de publier des informations sous un relatif anonymat et loin de la surveillance ou du contrôle du gouvernement, en particulier lorsque les pays ayant des niveaux élevés de protection de la liberté d'expression ont peu de censure sur le contenu Internet.

En outre, les informations peuvent être affichées sur les réseaux locaux tout en ciblant un public mondial à travers le temps et l'espace, atteignant leur but n'importe où et n'importe quand (Conway, 2007 ; Schils & Laffineur, 2013). Les plates-formes de médias sociaux offrent des avantages significatifs aux groupes extrémistes qui, autrement, auraient pu rester marginaux en termes de moyens de communication.

Au Togo, l'influence des réseaux sociaux numériques comme outils de radicalisation et d'incitation à la violence est particulièrement préoccupant. Dans une région où les conditions socio-économiques fragiles, accentuée par les frustrations et les inégalités, les jeunes sont de plus en plus exposés à des contenus extrémistes en ligne. Dès lors on se demande comment les réseaux sociaux numériques contribuent-ils à la radicalisation d'individus vulnérables dans

déplacements massifs des populations vers PAPRI Centre ; 10/1/2024 : un chef de ménage a été tué par les GANE et ses biens incendiés ; 10/1/2024 : des éléments armés ont semé la terreur dans un village à Papri par des tirs à feu, tué un boutiquier ; endommagé les locaux de l'antenne de TogoCom et incendié deux maisons ; 10/2/2024: Les FDS en mission d'escorte de l'entreprise EBOMAF en charge de réaliser la tranchée sur la frontière du Togo - Burkina sont tombée dans une embuscade des GANE. Des échanges de tirs ont eu lieu, KOUDJOUARE ; 10/6/2024 : Alerte d'inondations dans le bassin du fleuve Oti suite aux grandes pluies avec plus de 36 habitations écroulées et des déplacés vers les zones non inondables dans la préfecture de l'OTI.

cette région des savanes? Quels mécanismes sont mis en œuvre par les acteurs politiques pour gérer la crise sécuritaires dans cette région?

1. Méthodologie et cadre théorique de référence

1.1 Méthodologie

Pour aborder la problématique des réseaux sociaux en lien avec le terrorisme dans la région des Savanes, il est essentiel d'utiliser une méthodologie mixte combinant à la fois l'analyse documentaire des approches qualitatives et quantitatives. Cette méthodologie permet d'obtenir une vision globale et nuancée des défis et des opportunités liés à l'utilisation des réseaux sociaux par groupes extrémistes.

L'enquête quantitative a été faite au moyen d'un questionnaire tandis que celle qualitative a été possible grâce à un guide d'entretien. Les investigations ont touché les 7 villages des préfectures de Kpendjal et Kpendjal ouest, deux préfectures qui connu d'importante attaques. à savoir Papri, Pogno, Tambonga de Kpendjal Ouest; Borgou, Mandouri, Ogaro et Koundjouaré dans Kpendjal sur un effectif de 150 personnes. Des entretiens individuels ont été menés pour approfondir les connaissances et les pratiques sur le sujet étudié.

Somme toute, les catégories sociales touchées se composent d'enseignants, de commerçants, d'étudiants, d'artisans, d'agriculteurs et des salariés des secteurs public et privé. Les enquêtés sont des deux sexes (masculin et féminin) et ont un niveau d'instruction allant du primaire au supérieur. L'identification des citoyens utilisateurs du réseau de réseaux sociaux a été faite de façon aléatoire dans la zone de l'étude. L'analyse des données a été faite avec les logiciels SPSS et Excel.

2. Cadre de reference theories

Pour analyser ce contexte de réseaux sociaux en lien avec l'extrémisme violent au nord Togo, deux théories ont été évoqué. La première théorie est celle de l'approche violente de la radicalisation de C. Lafaye (2016). C'est une approche sociologique qui examine les processus psychologiques et sociaux qui conduisent un individu ou un groupe à adopter des idées extrêmes, souvent envisagé dans des contextes de privation relative et d'identité.

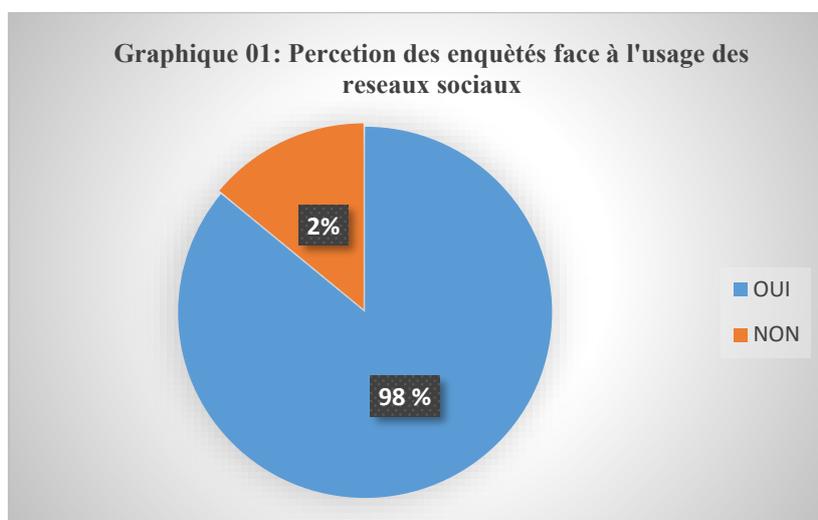
La seconde théorie est relative à la théorie des échos de D. Boyd (2020). Elle éclaire sur le rôle des réseaux sociaux dans la formation des « Chambre d'échos ». Elle met en lumière comment l'interaction et l'engagement sur les réseaux sociaux influencent les comportements des utilisateurs, notamment en matière de solidarité et de radicalisation. La théorie de Boyd met dont en évidence les interactions sociales sur les plateformes numériques qui renforcent des croyances partagées au sein de groupes homogènes.

3. Résultats de la recherche

Pour mieux cerner l'utilité des réseaux sociaux dans la région des savanes frappée par les groupes extrémistes, il convient d'analyser la stratégie des groupes extrémistes ainsi que les réseaux utilisés en temps de crise.

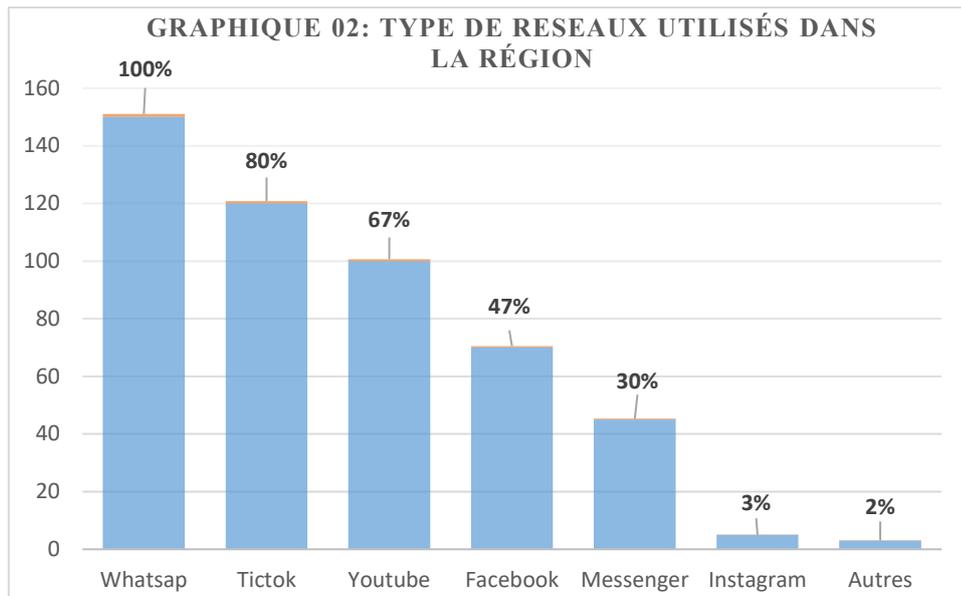
3.1. La dynamique de l'extrémisme violent à l'air des réseaux sociaux

Nombreux sont les réseaux sociaux utilisés dans le contexte de crise sécuritaires dans la région des savanes. Ces messages sont partagés sur les réseaux sociaux numériques pour attirer les jeunes en quête du mieux-être vers des mouvements violents.



Source : Enquête de terrain novembre 2024

98% des enquêtés reconnaissent à l'unanimité que les réseaux sociaux sont utilisés et ont une influence en période de crise sécuritaire. Pour eux les réseaux sociaux jouent le rôle de radicalisme des populations surtout les jeunes aux groupes extrémistes. Au même moment, ils reconnaissent en ces réseaux une fonction de prévention de la crise.



Interrogés sur le type de réseaux sociaux utilisés pour s’informer des événements et actualités dans la région, 100% de la population cible a déclaré utiliser le Whatsap. Le Tictoc vient en deuxième position utilisés par 80% des enquêtés suivi de Youtube (67%), Facebook (47%), Mesenger (30%) et Instagram qui ferme la marche utilisés seulement pas 3%. Une faible proportion de 2% estiment utiliser autres réseaux.

Ces données montrent que les réseaux sociaux sont des instruments utilisés par la population de la région des savanes pour s’informer, échanger et communiquer sur l’état de la crise qui secoue la région.

Dans la région des savanes, la plupart des groupes extrémistes sont souvent transnationaux. Leurs origines douteuses sont venues soit du Ghana, du Burkina Faso ou du Benin, pays voisins du Togo. Ils utiliseraient les réseaux sociaux souvent Whatsap cité par nombre de personnes rencontrées pour atteindre des individus isolés. Les jeunes relativement actifs sur les réseaux sociaux sont la cible la plus touchée. Les messages diffusés sont soit des vidéos de propagande, des messages incitatifs et des discours de haine.

Avec l’avènement de la crise sécuritaire au Togo, des acteurs extérieurs ont essayé de s’implanter en utilisant les plateformes pour influencer les opinions et recruter des membres, exacerbant ainsi les tensions existantes.

Des incidents récents dans le nord Togo ont mis en lumière le rôle des réseaux sociaux dans l’encouragement de la violence. Un enquêté déclare “ *au début de cette crise, des messages sur les groupes whatsapp sont passés pour appeler les hommes surtout les jeunes se mobiliser et se faire recruter dans de métiers dont les recruteurs ne sont clairement connus*”.

Ces messages largement diffusés sans une localisation exacte du siège semblent être des messages de recrutement affiliés aux groupes extrémistes. La crise a occasionné un climat de méfiance et de stigmatisation au sein des populations. Cette méfiance se fait remarquer entre les familles déplacées et celles d'accueils.

3.2. Relations entre populations hôtes et personnes déplacées

Graphique 03 : Causes des relations fragiles ou dégradées à travers les réseaux sociaux



Source : Enquête de terrain novembre 2024

Selon les diagrammes ci-dessus, les relations sont jugées « fragiles » dans 31,8% des cas, avec des tensions liées à la pression sur les ressources (eau, terres agricoles) et des stigmatisations sont des facteurs de ralliement des certaines jeunes au groupes extrémistes.

A travers les informations recueillies sur le terrain, la crise a entraîné les tensions aux seins des populations dans la région sont alimentées par la méfiance intercommunautaire (29,17%) et la compétition pour l'accès aux ressources (terres et services sociaux) environ 22,2%.

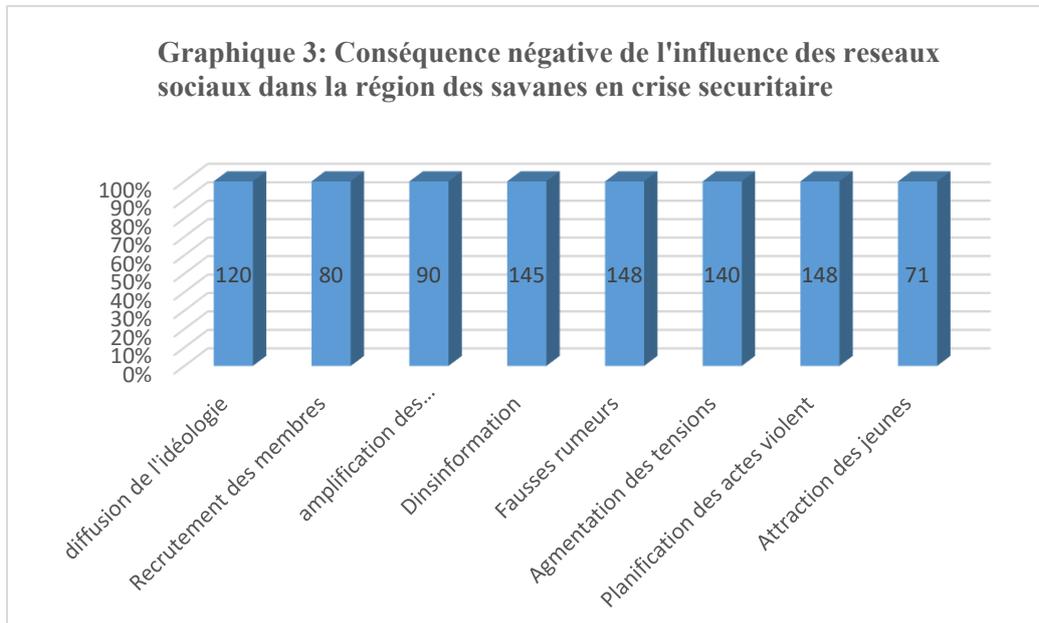
Selon les informations recueillies sur le terrain, par rapport à l'accès aux services et besoins de bases, la proportion des répondants est la suivante :

- 72,7% des ménages ont accès aux soins de santé, mais les principaux obstacles restent le coût élevé (33,3%) et la distance des centres (16,7%).
- Les besoins prioritaires identifiés sont l'alimentation (24,2%), les abris (16,7%) et l'eau potable (15,2%).
- La difficulté d'accès à la terre pour les déplacés (81,8%) constitue un enjeu majeur, exacerbé par les coûts de location et les discriminations auxquels font face les personnes victimes de la crise.

Cette situation laisse la population exposée, dans une dépendance totale et donc prête à se faire facilement enrôler à tout prix dans des plateformes non authentiques et à rester actifs sur les réseaux sociaux. L'activisme des populations sur la toile n'est pas sans danger pour la sécurité.

Nombreuse sont les conséquences liées à l'utilisation des réseaux sociaux dans le contexte sécuritaire dans le nord Togo.

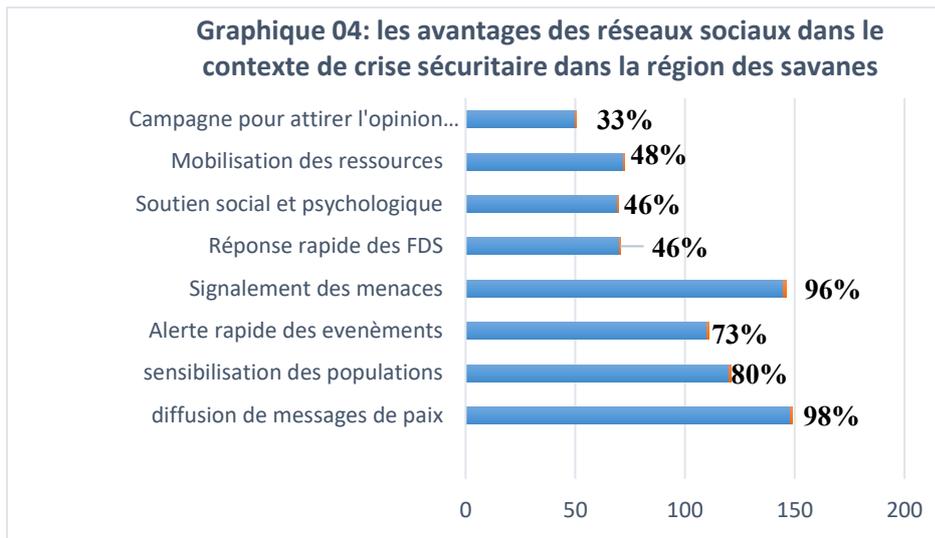
Graphie 04 : Conséquences de l'utilisation des réseaux sociaux dans la région des Savanes



Source : Enquête de terrain décembre 2024

Les enquêtés ont énuméré la propagation des rumeurs à travers le WhatsApp, la diffusion de l'idéologie, la désinformation, les fausses rumeurs ainsi que la planification des actes violents. Tous ces actes sont négatifs pour les populations de la région des savanes en proie des djihadistes. Ces actes ont contribué aux violences communautaires, illustrant comment l'information non vérifiée peut inciter à l'action violente. De plus, les enquêtes ont montré que certains jeunes se tournent vers des groupes extrémistes comme recherche d'identité, frange de révolte contre le système social et politique en place, accentuée par leur exposition incessante à des contenus extrémistes en ligne.

Outre les effets négatifs de l'utilisation des réseaux sociaux en situation de crise sécuritaire, la population cible a aussi reconnu les avantages de ces mêmes réseaux pour la culture de la paix.



Source : Enquête de terrain décembre 2024

Face au phénomène d'insécurité grandissant dans la région des savanes, les réseaux sociaux sont utilisés pour multiples raisons.

98% estiment que les réseaux sociaux sont utilisés pour diffuser les messages de paix, de tolérance et vivre ensemble. Pour 96% des enquêtés l'utilisation des réseaux sociaux surtout le whatsapp permet le signalement rapide des menaces aux autorités compétente pour une intervention.

80% pensent que le whatsapp en ce temps de crise sert à la sensibilisation des populations à garder leur calme et faire confiance aux autorités qui gèrent la crise. A marge de ces enquêtés certains pensent que les réseaux sociaux servent à la mobilisation des ressources (48%) et attirer des organismes internationaux (43%) qui viennent aider la population vulnérable par la crise à travers des différents dons en vivres et non vivres.

Les réseaux sociaux ont à cet effet permettent d'inciter les populations à favoriser la formulation et la diffusion des informations, des messages de paix, de tolérance du vivre ensemble donc à la cohésion sociale. Sur certaines plateformes on assiste aussi à des discours des autorités qui discréditent les messages et idéologies diffusés par les groupes djihadistes.

Ce pendant certains messages créent dans cette même population de la peur, du traumatisme.

4. Rôles des acteurs dans la région des savanes

Au déclenchement de la crise plusieurs acteurs se sont mobilisés dans la gestion pour atténuer ou gérer la crise à travers les différentes stratégies dont l'usage des réseaux sociaux.

4.1. Rôles des autorités dans la gestion de la crise

Au-delà des différentes structures mises en place dans la région des savanes notamment le Programme d'Urgence de Région des Savanes (PURS), le Comité Interministériel de

Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) et la force Koundjouaré pour gérer la crise, les acteurs étatiques ont développés des stratégies pour gérer la crise. Les plateformes des réseaux sont utilisées pour donner des informations aux leaders communautaires et à la population. Avec l'évolution de la crise, il est de plus en plus interdit aux population la diffusion d'information et d'images relatives à la crise sur les plates formes. Un enquêté déclare :

“Dès le début de la crise, on recevait les informations à travers nos téléphones smartphone. Lorsque l'événement se passe dans un village, nous sommes instantanément informé, partageons aussi avec nos amis, nos familles et proches. Nous obtenions aussi les images des différents cas. Mais suite à l'avancement, le gouvernement togolais a commencé à travers les Force de Défense et de Sécurité (FDS) par interpeler les individus qui font circuler ces informations. Actuellement beaucoup de choses se passe mais difficilement on a des images et on est pas suffisamment informé”.

Au-delà des sensibilisations et des informations de culture de la paix et de la tolérance, les acteurs étatiques ont interdit la diffusion des informations relatives à la crise sur des plates formes surtout non officielles. Les autorités de l'Etat réunissent souvent les populations pour leurs éduquer sur l'utilisation des réseaux sociaux face au menace djihadistes A souligné un enquêté. Pour ce faire les chefs villages, les autorités locales dont les Comités villageois et cantonaux de développement ont été entretenus sur les méfaits de réseaux sociaux en ces temps de crises. Les jeunes sont motivés à signaler tout actes ou messages circulant sur les réseaux sociaux.

4.2.Action des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans la gestion de la crise

La déclaration de la zone en état de crise sécuritaire a permis la mobilisation d'acteurs parmi lesquels les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces ONG dans leur rôle régaliens sont rangées du côté des populations mais aussi du gouvernement pour apporter leurs soutiens. Certaines à caractère humanitaire, vont au secours des populations vulnérables et déplacées à travers les dons en vivre et non vivres. D'autres à part les dons font des sensibilisations, les formations pour renforcer la vigilance en ligne. L'une des orientations et formation à l'endroit des populations surtout de la jeunesse reste la collaboration sur les plateformes numériques pour identifier et supprimer rapidement les contenus propagandistes. Certains utilisent des récits pour décourager l'adhésion aux groupes violents.

Le gouvernement selon un enquêté *“doit partager les bonnes pratiques entre les différents pays voisins pour bloquer les communications à caractère terroristes”*. Cette mesure pour lui pourrait *“réduire la propagande sur les plateformes surtout Whasap et détruire les vidéos à caractère hostiles sur les réseaux se Tiktok, Youtube etc...”*

Dans la gestion de la crise, les organisations non gouvernementales ont pour rôle quotidien de tenté de mettre en place des mesures de prévention. Elles mènent des sensibilisations des

populations, les jeunes sur la sensibilité aux conflits, les dangers de la radicalisation en ligne et la promotion de contre-discours à travers les campagnes sur les réseaux sociaux.

« Avec la crise nous avons reçues des formations à travers les ONG de place. Elles nous édifient sur les comportements à risques, l'utilisation des réseaux sociaux surtout Whatsap, tTwitter, Tiktok et autres. Ils attirent souvent la conscience des jeunes à être vigilante accroitre leur connaissance sur l'emploi des jeunes dans le camp des djihadistes», a confirmé un enquêté d'une quarantaine d'année. »

Le gouvernement togolais ses partenaires dans la gestion de la crise ont l'impérieux travail de promouvoir les aptitudes favorables à la résolution de conflit non-violente et à une culture de la paix à travers les sensibilisations et formations à l'utilisation responsable des réseaux sociaux.

4.3. Efforts des leaders communautaires dans la gestion de la crise

Pour une gestion efficace de la crise, les leaders communautaires au rang desquels les chefs, les CCD/CVD, les leaders religieux, les représentants des jeunes et de femmes ont été sollicité et mobilisé en faveur du gouvernement.

“Dans cette lutte sans cesse, il a été mis en place les comités de veille et d'alerte pour signaler et informer toute personne étrangère. Parfois si le réseau fait problème pour les appels directs, c'est Whatsap qui nous sert de communication entre les autres membres des comités des villages environnants et les autorité que nous représentons ici dans le canton”. A déclaré un leader communautaire.

Une femme leader se confie :

“Entre nous, nous avons créé avec Whatsap des groupes de discussions et d'échange d'idées, de stratégies et d'informations relatives à la crise. Même lorsqu'il y a une réunion ou une formation, l'information est données sur la plateforme en audio et au lendemain on se mobilise pour participer. Le whatsap nous aide beaucoup”

Les leaders religieux ont un rôle particulier dans la gestion de la crise sécuritaire dans la région des savanes. Ils ont la responsabilité de contribuer à la prévention des conflits internes entre leurs populations parce qu'ils ont un lien direct avec les croyants. Considérés comme légitime pour faire passer des discours religieux au service de la paix, un discours contre la violence à travers les canaux de communication, les leaders religieux fréquemment utilisent les plateformes WhatsApp pour passer les messages à leurs populations dans les communautés. Certains ont créé des plateformes des confessions religieuses servant de moyens privilégiés d'atteindre les croyants dans un temps record. Ils peuvent alors jouer un rôle pour faire baisser les tensions entre les populations et les communautés. A ces initiatives viennent s'ajouter le renforcement des compétences des leaders communautaires sur le renforcement de la justice et la gestion pacifiques des conflits internes.

5. Discussion

Avec l'accès à Internet et la prolifération des smartphones dans le pays, les réseaux sociaux numériques tels que Facebook, WhatsApp et Twitter sont devenus des lieux de rencontre et d'échange d'idées. Ces plateformes restent une occasion non seulement de partage d'informations, mais permettent aussi de tisser des liens entre individus partageant des opinions similaires. Dans le contexte du nord Togo, les réseaux sociaux agissent comme des catalyseurs potentiels pour la radicalisation des groupes extrémistes et sont un espace pour la diffusion de contenus extrémistes.

La recherche illustre au mieux que les réseaux sociaux revêtent un double tranchant dans le contexte d'insécurité marqué par les attaques djihadistes en Afrique occidentale, particulièrement au nord du Togo. Selon Sageman, le réseautage est facilité par les forums de discussion parce qu'ils développent la communication entre les adeptes des mêmes idées (expériences, idées, valeurs), renforcent les relations interpersonnelles et fournissent des informations sur les actions (tactiques, objectifs, tutoriels).

Cette recherche s'appuie sur la théorie de radicalisation pour expliquer le choix des jeunes à se faire enrôler facilement dans les groupes extrémistes à travers la propagande des stratégies extrémiste sur les réseaux sociaux. En effet le radicalisme est analysé selon des niveaux différents. Pour certain auteur, la question de radicalisation se rapproche à une violence politique se revendiquant de l'islam. Cette opinion ne faisant pas l'adhésion, d'autres chercheurs mettent l'accent sur les facteurs défavorables basées sur le déficit comique et l'exclusion sociale comme principale explication de la radicalisation, surtout chez les jeunes. Dans le contexte de la crise sécuritaire dans la région des savanes, certains enquêtés ont évoqué cette situation précaire qui expose les personnes souvent à la recherche des moyens ou de mieux être à se relier facilement aux groupes extrémistes.

Parfois intégrés à la population et orientent les Djihadistes donnant la position des FDS pour que les groupes échappent à ceux ces derniers. Ainsi certaines populations, ayant affronté la discrimination et la stigmatisation du fait de leurs origines, ethnie, religion ou statut social, peuvent développer un sentiment intense de victimisation ou d'injustice. Cette situation les entraîne à s'engager facilement à travers les réseaux sociaux numériques dans les groupes extrémistes et développer une violence perçue par eux-mêmes comme légitime pour régler les comptes envers une société dans laquelle ils ne trouvent pas leur place.

La rupture des liens sociaux selon Ami Pedahzur (2004), ou la perception sociopolitique des acteurs radicalisés (Crenshaw, 2005) peuvent également être mis en avant. L'exclusion économique et sociale, les sentiments d'injustice et d'humiliation seraient à l'origine d'une haine sociale et, selon F. Khosrokhavar (2016), d'une sacralisation de la haine contre la société dans les jeunes générations des couches populaires.

D'autres approches encore privilégient des facteurs politiques, comme la disparition des utopies dans nos sociétés et le rôle de l'islam radical dans la fabrication d'une nouvelle utopie transnationale (Khosrokhavar, 2014 ; Roy, 2002, 2008). Certaines approches culturalistes

interprètent la radicalisation comme une tentative de construction d'une forme de valeur sacrée (Altran, 2015) et appréhendent Al Qaïda ou Daech comme des mouvements de contre-culture.

L'approche culturelle introduit en outre des références à la « culture de violence » (Juergensmeyer, 2003) ou aux « sous-cultures violente » au sein de la société. De façon plus générale, le rôle des orientations culturelles, dans un contexte marqué par la mondialisation, est souvent souligné. Les idéologies religieuses sont également tenues par certains, quoique de façon discutable, comme un ferment de radicalisation. Si le radicalisme est un moyen de se rapprocher à un groupe pour des raisons idéologiques, politiques et socioéconomique, il est convié de rappeler que les réseaux sociaux sont des outils qui facilitent les jeunes à se relier aux groupes extrémistes dans le contexte de crise sécuritaires particulièrement dans la région des savanes au Togo.

A la suite la théorie de radicalisation, la théorie des “échos de chambre ” de Danah Boyd (2010) vient renforcer les connaissances sur le rôle des réseaux sociaux. Elle met en lumière leur importance dans la formation de "chambres d'écho", où les utilisateurs sont en performance exposés à des contenus qui confirment leurs croyances ou renforcent leurs biais existants.

Cela se produit par la combinaison des réactions des utilisateurs et des méthodes des plateformes qui priorisent les contenus susceptibles de susciter leur adhésion, les appartenances et engagements élevés (likes, partages, commentaires) sur les plateformes numériques.

A longueur des journées, les jeunes souvent attirés par des contenus extrémistes peuvent commencer par interagir avec des publications ou vidéos spécifiques. En répondant aux contenus, leur recommandant davantage de contenu similaire, renforçant leurs opinions. Cette pratique utilisée par les groupes extrémistes crée un sentiment de communauté et d'appartenance, pour susciter des émotions fortes, comme la colère, la peur ou l'injustice, qui génèrent plus d'engagement ; un facteur clé dans l'engagement des jeunes.

Les interactions initiales avec des contenus apparemment inoffensifs (par exemple, discours religieux ou politique) servent souvent de porte d'entrée vers des idées plus radicales.

La présence sur les réseaux sociaux avec des contenus de haine, d'incitation de violence et de peur peut conduire à une radicalisation progressive, où les jeunes peuvent devenir de plus en plus sensibles, attirés aux appels à l'action violente ou à l'adhésion à des groupes extrémistes.

Les réseaux sociaux numériques constituent un double tranchant dans le contexte de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, et particulièrement au nord Togo. Bien qu'ils puissent servir de plateforme pour la diffusion d'idéologies de haine, ils offrent aussi des opportunités pour la mobilisation contre la radicalisation. La lutte contre l'extrémisme violent nécessite donc une approche dynamique et intégrée, impliquant les gouvernements, la société civile et les jeunes eux-mêmes pour bâtir des communautés résilientes face à ce fléau.

Sur le plan politique “Les réseaux sociaux sont des outils parfaitement adaptés qui échappent aux fonctions de vigilance et de surveillance qu'espère la société civile. Ils incarnent également les nouveaux modes d'expression politique que recherchent les hommes politiques

d'opposition, étouffés par la censure des médias publics, en palliant leur manque de visibilité.” (Bissantchao 2022)

Conclusion

Cette recherche a mis en lumière la contribution des réseaux sociaux numériques face à l'extrémisme violent au nord Togo. Les résultats indiquent clairement que les jeunes, souvent en situation de vulnérabilité socio-économique, sont particulièrement exposés aux influences radicales véhiculées par ces plateformes. L'analyse a révélé que la radicalisation est exacerbée par des sentiments d'aliénation et de frustration, renforcés par des contenus extrémistes qui circulent massivement en ligne.

Outre cette pratique, les réseaux sociaux des mécanismes de désinformation et de propagation des rumeurs jouent un rôle crucial dans le climat de méfiance et de tension intercommunautaire. Ils sont aussi utilisés par les autorités politiques, administratives et locales mais aussi par les ONG pour renforcer la cohésion sociale, la culture de la paix et le vivre ensemble dans la région des savanes. Il faut ainsi conjuguer les efforts également à identifier des leviers d'action, tels que l'engagement des leaders communautaires et l'implémentation de programmes d'éducation numérique, les sensibilisations, orientations et formation des populations comme moyens efficaces de contrer ces tendances djihadistes. Cette approche pourrait non seulement réduire la radicalisation, mais également promouvoir la cohésion sociale et l'harmonie communautaire. La lutte contre l'extrémisme violent dans le nord Togo doit s'inscrire dans un cadre holistique, tenant compte des spécificités culturelles et sociopolitiques de la région.

Références bibliographique

- Altran S., « Ce que la sociologie propose dans la lutte contre la violence extrémiste », Huffington Post, 29/06/2015
- Bigo D. et D. Hermant, « La relation terroriste », *Études Polémologiques*, n° 47, 1988.
- Bigo D., Bonelli L. et Deltombe Th. (dir.), *Au nom du 11 septembre. Les démocraties occidentales à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008.
- Boyd D. "Social Network Sites as Networked Publics: Affordances, Dynamics, and Implications." *A Networked Self: Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, edited by Zizi Papacharissi, Routledge, 2010, pp. 39–58.
- Cardon D., 2010, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.
- Caroline G. L., *Approche critique des sociologies de la radicalisation. Forum de la DAP "Radicalisation violente, engagement et désengagement"*, Michel DACCACHE, Oct 2016, Paris, France. ffhal-01381974f
- Della Porta, D. (2015), *Social Movements in Times of Austerity: Bringing Capitalism Back Into Protest Analysis* Cambridge University Press.

Khosrokhavar F., « La sociologie de la radicalisation : entretien avec Farhad Khosrokhavar », Les Sciences Economiques et Sociales, ENS-Lyon, 10 janvier 2016.

Khosrokhavar Farhad, Radicalisation, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014, 191 p.

Nathalie L., « Mark Juergensmeyer, *Terror in the mind of God. The global rise of religious violence* », *Archives de sciences sociales des religions*, 128 | 2004, 53-158.

Nathalie L., « Mark Juergensmeyer, *Terror in the mind of God. The global rise of religious violence* », *Archives de sciences sociales des religions* [Online], 128 | octobre - décembre 2004, document 128.68, Online since 18 November 2005, connection on 31 December 2024.

Commission (2004), Rapport final de la Commission nationale sur les attentats terroristes contre les États-Unis

URL : <http://journals.openedition.org/assr/2590> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.2590>

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm>

Défaillance du réseau internet dans la gestion administrative des hôpitaux publics au Togo : cas du CHU Sylvanus OLYMPIO

MOUSSA Kamaradini

Université de Lomé/FSHS/Sociologie

Résumé

Le présent article a pour objectif général d'analyser les insuffisances administratives liées à la faible ou non utilisation du réseau internet au CHU Sylvanus Olympio.

L'étude a emprunté une méthodologie mixte basée sur une approche quantitative et qualitative. Elle a fait usage de techniques appropriées à savoir : qualitative et quantitative pour collecter les données sur le terrain auprès d'un échantillon impliqués dans le système sanitaire togolais.

Il ressort de l'analyse que le réseau internet fiable et d'une bonne connectivité contribue à une administration forte et dynamique favorisant une interconnexion entre le personnel soignant et contribue à une meilleure prestation de service et un soin de qualité, un faible budget alloué au TIC et des défaillances du réseau internet lors de l'achat des bons de consultations.

Mots clés : Administration, défaillance, hôpitaux, internet, usage

summary

Introduction

Les technologies numériques transforment considérablement les sociétés actuelles. Elles s'invitent dans tous les domaines : l'éducation, la santé, le transport, l'aménagement local, le développement du territoire. Les modes d'usage et d'appropriation de cette nouvelle technologie, mis en exergue les transformations sociales induites par les Tic ou encore illustrer le contexte de paupérisation, d'analphabétisme et d'inexistence des infrastructures physiques de base indispensables à la vulgarisation des Tic (A. Chéneau-Loquay, 2001 et 2004 ; J. Do-Nascimento, 2004 ; G. Alzouma, 2008 ;). Aujourd'hui, les interactions avec ce qui fait le numérique sont nombreuses et nul ne peut contester l'appui des nouvelles technologies dans le suivi des actions et des organisations. Aussi, au niveau de la prévention, l'information, l'éducation pour la santé, les apprentissages sont importants. En matière de soin, liée à l'évolution de l'espérance de vie, à l'autonomie, à la sécurité des personnes dépendantes ou fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, aux traitements, aux relations soignants-soignés, à la recherche, la demande numérique augmente. En effet, le numérique conditionne en cette ère les aptitudes évolutives de plusieurs secteurs d'activité. Cependant, l'état de santé, tributaire de la bonne marche de tous groupes sociaux lorsque mis convenablement à profit, a connu ces

dernières décennies un essor du fait de la fusion des pratiques médicales aux techniques évoluées du numérique.

Les pays du Nord ou du moins les pays développés en s'ouvrant à l'innovation technologique, ont provoqué en leur sein de véritables bouleversements qui depuis en ont fait des pôles incontestés de développement comparativement aux pays africains qui subissent dans leur grande majorité « *le transfert de technologie* ». Il en ressort donc au constat des exploits accomplis en France et au Royaume-Uni, que l'appropriation par les Etats africains du concept de santé connectée ou e-santé serait d'une contribution à la fois quantitative et qualitative à l'amélioration du système sanitaire. L'Afrique subsaharienne est affectée par de nombreuses pathologies et souffre de manques à différents niveaux dans tous les pays.

Les dépenses de santé s'élèvent ainsi à 51 milliards de dollars en 2010 pour l'ensemble du continent Africain (soit un peu plus de 50 dollars par habitants, quand ce chiffre en moyenne, en France, dépasse les 3 000 euros). Concernant le financement des Tic dans la santé, nous avons mené une analyse du marché la santé en Afrique montrant que les patients seuls ne peuvent pas générer les revenus suffisants pour assurer la pérennité du modèle économique Le financement des services santé en Afrique serait grandement facilité si un système d'assurance santé existait dans tous les pays. Au Togo L'état de santé des populations reste très précaire, en raison notamment de la crise socio-politique persistante et ses conséquences sur les secteurs sociaux. En effet, le système de santé du Togo vit le paradoxe des ressources insuffisantes et d'une capacité d'absorption limitée. Le financement de la santé provient essentiellement de l'Etat, les collectivités, les ménages et les partenaires au développement. Un processus de production des Comptes Nationaux de Santé est à sa phase de finalisation. Les résultats seront utilisés pour l'élaboration d'une politique de financement équitable de la santé. Après une période de progression entre 1995 et 1999, passant de 9,4 milliards (6,3% du budget de l'Etat) à 13,6 milliards (8,8% du budget de l'Etat), le budget de la santé a de nouveau connu une baisse, passant à 10,5 milliards en 2002 (5,7 %), 11, 2 milliards en 2003 (6.23%) et 10,7 milliards en 2004 (5,38%) ramenant ainsi le niveau des prévisions budgétaires par tête d'habitant inférieur à celui de 1995 (Ministre de la Santé).

Cette situation est aggravée par les problèmes réels de décaissement et de mobilisation des ressources par le ministère de la santé. Les équipements et matériel sont insuffisants dans la plupart des services et formations sanitaires des différents échelons du système. Le matériel médico-technique existant est à la fois insuffisant et obsolète. Le paquet minimum d'équipements n'est pas respecté et ne répond pas aux normes minimales requises. Les infrastructures dévolues à des technologies spécifiques comme les laboratoires d'analyses biologiques et les centres de transfusion sanguine sont également préoccupantes. Les équipements de la logistique de chaîne de froid en particulier les containers à pétrole, les réfrigérateurs et les congélateurs sont en général insuffisants par rapport aux besoins et

exigences d'une bonne couverture vaccinale poursuivie par la politique nationale. La maintenance préventive et curative est inorganisée et mal appliquée, situation qui complique le mauvais état de fonctionnement des équipements et la fréquence des pannes.

L'on constate qu'au-delà du manque de médecin, le manque d'infrastructures adéquates et les difficultés de déplacement sont des éléments forts de pénurie. Dans le système sanitaire togolais, une simple observation relative au temps d'attente des patients dans le centre de santé publics, à l'enregistrement des bons d'achat, la qualité de la prestation de service, la non-interconnexion entre les différents services, la mauvaise qualité de l'internet par moment, l'utilisation des papiers physique etc. illustre à suffisance les difficultés de l'appareil de santé. Aussi, pour ce qui est de la distribution des infrastructures sanitaires et du personnel soignant, l'on dénote une cruelle insuffisance des ressources tant en infrastructures, moyens logistiques, qu'en personnels. Par ailleurs, l'intégration du numérique dans les pratiques médicales n'en est qu'à ses débuts avec à son actif des formations e-learning en médecine (Cf. E-learning Santé) ; des systèmes d'alerte mobile souvent le dossier médical informatisé et l'emploi des technologies d'observations aux fins de l'échographie, de la radiologie, de la microscopie ; etc.

Certes, il existe de nombreux cas de succès individuels, mais jusqu'ici, l'effet des technologies sur la productivité globale, l'accroissement des opportunités pour les pauvres et la classe moyenne, et la généralisation de la gouvernance responsable n'ont pas été à la hauteur des attentes. Les technologies numériques se diffusent rapidement, mais leurs dividendes croissance, emplois et services tardent à suivre. ***Comment comprendre les défaillances de l'usage du réseau internet dans le système administratif au CHU Sylvanus Olympio ?*** Ce présent article a pour objectif de disséquer les défaillances du réseau internet dans le système administratif au CHU. Il semble que la défaillance du réseau internet dans le système administratif des hôpitaux publics du Togo s'explique par la non-interconnexion entre les différents services et l'insuffisance d'équipements adéquats des tics

1. Cadre théorique de la recherche

Pour mieux cerner de façon détaillée la question des usages des technologies de l'information et de la communication, divers auteurs ont dépassé le stade de la simple observation pragmatique et ont essayé de construire des modèles ou des théories des usages sociaux des médias et des technologies. Ce présent article a pris en compte plusieurs approches théoriques suivantes. Le modèle de l'innovation qui s'intéresse à l'étude de tous les processus de l'innovation technique notamment la conception qui implique à la fois technique, social, économie et politique. Dans cette perspective, P. Flichy (1994, 1995), distingue deux composantes de l'objet technique à savoir le fonctionnement et l'usage. Le cadre de fonctionnement renvoie aux fonctionnalités de l'objet et à l'usage technique. Le cadre d'usage qui réfère à l'usage social est celui de l'activité effective de l'utilisateur. Ensuite, l'étude s'appuie dans les analyses sur la théorie de l'appropriation. Dans leur article, P. Mallein et Y. Toussaint

(1994), montrent que c'est l'utilité d'une technique pour l'utilisateur potentiel qui précède son usage. Pour qu'une personne adopte une technique, cette dernière doit :

- avoir du sens pour elle et que son utilisation soit perçue comme positive ;
- être utile dans ses activités quotidiennes ;
- être facilement utilisable et que son usage soit simple à comprendre ;
- présenter une valeur ajoutée économique réelle.

Ainsi, « [...] l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendaient moins de ses qualités techniques "intrinsèques", de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé » (P. Mallein et Y. Toussaint 1994 : 318).

2. Matériels et Méthodes

L'étude a emprunté une démarche méthodologique mixte basée sur une approche quantitative et qualitative. Ainsi, cette approche nous a permis la collecte des données observables et quantifiables ayant donné lieu à l'explication et à la description de certains aspects liés à l'usage de l'internet dans le CHU Sylvanus. Pour ce présent article, la population cible est constituée de l'ensemble des médecins les agents administratifs. Au total il s'agit d'interroger 47 médecins et 122 personnes membre de l'administration et 2 entretiens au niveau des responsables de l'administration.

Calculons la taille de l'échantillon

Selon la formule de Schwartz (1995) l'échantillon aléatoire simple :

$$n = \frac{z^2 \cdot p (1 - p)}{e^2}$$

n = taille d'échantillon requise ;

z = le degré de certitude fixé (95%, z=1,96) ;

p = prévalence estimative (0,5)

Le CHU Sylvanus Olympio compte 1431 dont 176 médecins et paramédicales et 455 agents personnels de l'administration, selon le (Ministère de la santé, 2018).

e = la marge d'imprécision acceptable (5%).

$$n = \frac{(1,96)^2 \cdot 0,5 (1 - 0,5)}{(0,05)^2}$$

n = 384

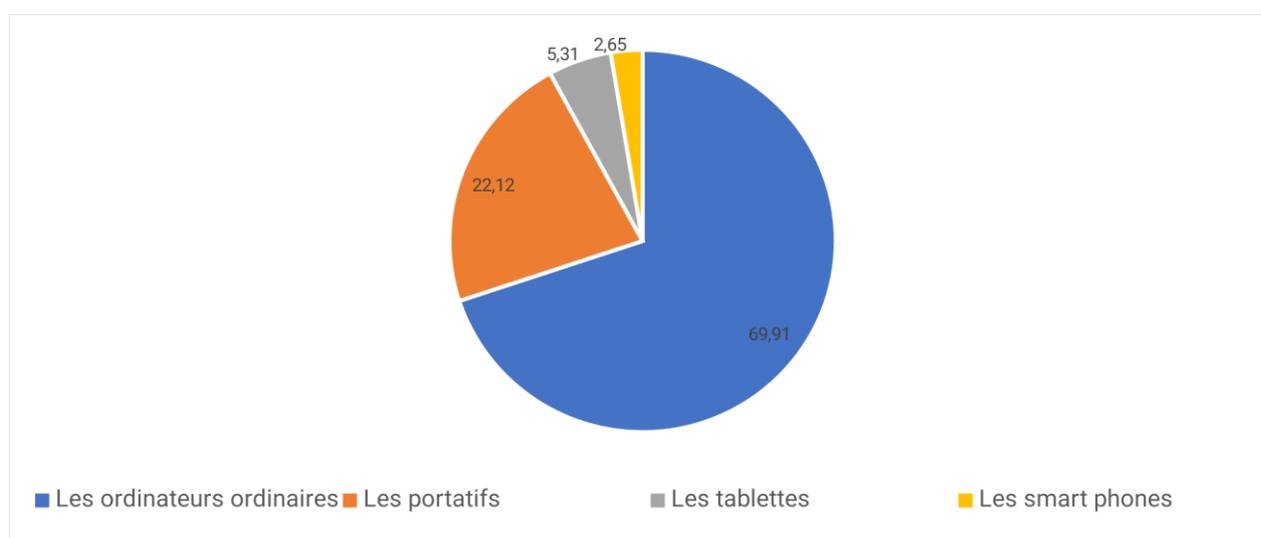
Calcul du poids du personnel

Population cible	Echantillonnage	
	Médecin	176
Personnels administratifs	455	122
Total	631	169

3. Résultats de la recherche

3.1. Etat des lieux des équipements informatiques dans l'administration des soins de santé

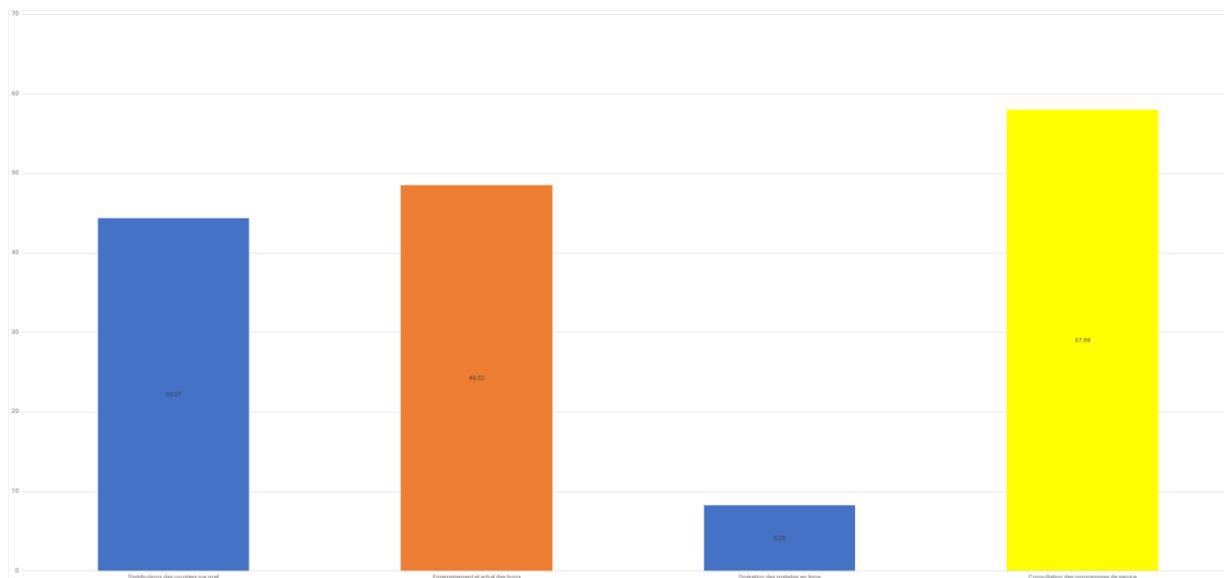
Graphique 1 : Les différents équipements



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

A travers les données du graphique ci-dessus on constate que les équipements en informatique sont divers. Il faut noter les ordinateurs ordinaires c'est-à-dire les ordinateurs qui sont composés d'une unité centrale, d'un écran et les accessoires (69,91%), les ordinateurs portatifs (22,12%), les tablettes (5,31%) et les smart phones (2,65%).

Graphique 2 : Différents usages de l'internet liés aux prestations de service



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Au regard des données du graphique ci-dessus on remarque que la plupart des médecins et le personnel administratif utilisent les Tics pour la consultation des programmes de services (57,98%) par contre pour certains les Tics leur permettent seulement de distribuer les courriers (44,37%). Par ailleurs pour l'enregistrement des achats et des bons 48,52% du personnel de santé utilisent les Tics. Enfin seulement une fine proportion (8,28%) des médecins utilisent des Tics pour opérer des malades que ça soit en ligne et autres. En définitive, il faut souligner que les Tics ne sont pas utilisés par les médecins et le personnel soignant et pour ce fait une question se pose à savoir pour ce manque ?

Graphique 3 : Acquisition de ces différents équipements

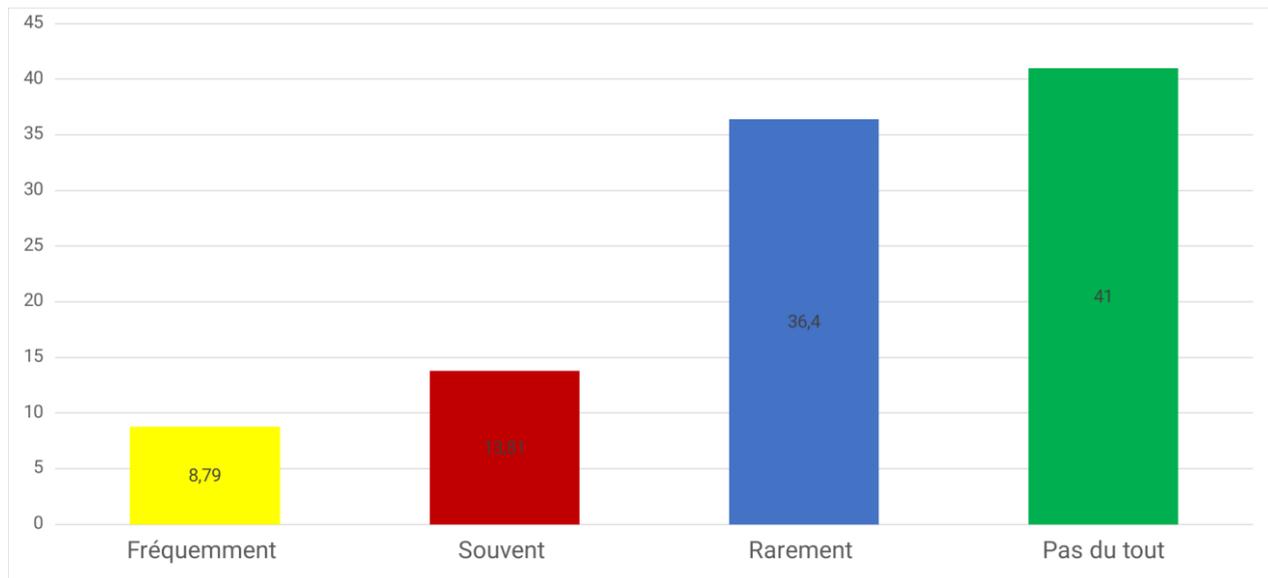
	Masculin		Féminin		Total	
	eff	%	eff	%	eff	%
Etat	10	5,92	8	4,74	18	10,65
Don	18	10,65	19	11,24	37	21,89
Personnel	73	43,19	41	24,26	114	67,46
TOTAL	101	59,76	68	40,24	169	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Une question se pose à savoir comment ce matériel informatique a été acquis ? A cette question les données du tableau ci-dessus indiquent que la majorité des médecins et du personnel administratifs du corps médical (67,46%) dont le sexe masculin occupe la proportion de 43,19% et le sexe féminin celle de 24,26% ont l'outil informatique par leur propre moyen c'est-à-dire

l'outil informatique utilisé est personnel contre un ensemble des enquêtés (10,65%) qui affirment qu'ils ont ce matériel grâce à l'Etat. Par ailleurs, 21,89% des enquêtés des deux sexes confondus affirment que les outils informatiques sont des dons.

Graphique 4 : Fréquence d'utilisation de ces différents équipements dans l'administration des soins de santé



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Concernant la fréquence d'utilisation de l'outil informatique dans l'administration des soins de santé, il faut souligner à partir des données du graphique que seulement 8,79% des enquêtés affirment utiliser ce matériel de façon permanente contre 41% des enquêtés qui n'utilisent pas du tout l'outil informatique. Par ailleurs, une proportion non négligeable des enquêtés (36,4%) utilisent rarement l'outil informatique. En conclusion il faut dire que l'outil informatique n'est pas une panacée dans l'administration des soins de santé.

4. Discussion

L'utilisation des Tics (Technologies de l'Information et de la Communication) dans le domaine de la santé est en plein essor. A l'instar des pays africains qui ont introduit dans leur système de sanitaire les e-santés n'ont pas connu assez de prouesses. Ils rencontrent d'énormes difficultés dont le Togo ne fait l'exception. Après une analyse de la situation, l'on constate qu'au-delà du manque de médecin, le manque d'infrastructures (ordinateurs, imprimante, supports magnétique, salle d'informatique,) et les difficultés de déplacement sont des éléments forts de pénurie. Selon un enquêté ; « nous n'avons aucun équipement informatique a notre disposition, nous nous débrouillons avec nos smartphones pour faire nos propres

recherches ». Un autre renchérie ; « les machines qui sont dans les bureaux des surveillants ont été des dons des programmes tel que le programme anti-tuberculose ».

Dans le système sanitaire togolais, une simple observation relative au temps d'attente des patients dans le centre de santé publics, à l'enregistrement des bons d'achat, la qualité de la prestation de service, etc. illustre à suffisance les difficultés de l'appareil de santé. Aussi, pour ce qui est de la distribution des infrastructures sanitaires et du personnel soignant, l'on dénote une cruelle insuffisance des ressources tant en infrastructures, moyens logistiques, qu'en personnels. Un enquêté nous confie ceci ; « nous ne bénéficions d'aucune formation en informatique, nous nous formons de nos propres moyens mais nous avons accès à l'internet à tout moment ».

Par ailleurs, l'intégration du numérique dans les pratiques médicales n'en est qu'à ses débuts avec à son actif des formations e-learning en médecine (Cf. E-learning Santé) « le système de santé est encore à l'étape zéro, nous n'avons pas encore commencé le système informatique. Il reste beaucoup à faire or l'outil informatique est important dans la médecine moderne

Au vue de tout ce qui précède, l'usage de l'outil informatique dans le domaine de la santé en général et l'internet en particulier rencontre des difficultés entre autres un budget faible, l'inexistence de politique de l'usage des Tic dans le domaine de la santé, insuffisance des équipements adéquats, la non-interconnexion des services, un manque de personnels, l'utilisation des papiers physiques. Pour y remédier l'Etat togolais doit doter des moyens nécessaires pour booster l'usage des Tics dans le système afin de pouvoir mettre à la disposition de la population togolaise des soins de qualités.

Références bibliographiques

ALZOUMA Gado., (2008), « Téléphone portable, internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? », in *TIC et Société*.

CHENEAU-LOQUAY Annie., (2001), « Les territoires de la téléphonie mobile en Afrique » *In Netcom*, vol.15, n°12.

DO NASCIMENTO José., (2004), « Jalon pour une théorie de l'appropriation des NTIC en Afrique », in *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*.

Flichy, Patrice, 1995, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte

Mallein, Phillippe, et Toussaint, Yves, (1994). « L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages », in *Technologies de l'Information et Société*, vol. 6, n°4, pp. 315-335.

Rogers, Everett , (1983). *Diffusion of innovations*, New York: Free Press.

Potentiel des femmes togolaises, appropriation du numérique et du digital au service de la paix et du développement durable et inclusif¹²

Par : Dr. MINZA Piyabalo Mazama-Esso

INTRODUCTION

Le développement a toujours été tout aussi au centre que la cible des préoccupations de toutes les sociétés du monde quelle que soit la forme identitaire dont elles s'arrogent. Sous-entendant dès le départ la quête de l'épanouissement pérenne (amélioration des performances économiques, sociales, etc.) d'une société, la notion de développement a subi au fil des années une métamorphose intégrant d'autres paramètres concourant à exprimer le désir de conquête du pouvoir, de contrôle des ressources et de l'économie, et de domination des peuples, voire du monde entier.

La mondialisation qui intègre le développement durable, qui en est un maillon correctif et essentiel, a tant bien que mal servi à nourrir ce désir ou cette ambition dont le renforcement ces dernières années a eu le bénéfice du développement et de l'expansion des moyens de transport et de communication qui ont permis de réduire l'espace, le temps et les coûts des échanges de tous ordres. La technologie du numérique et du digital dont les prémices se situent autour du début des années 2000 a contribué pour sa part à ce rapprochement planétaire à l'aune des exigences des droits humains au travers du genre et de l'inclusion sociales pour un développement durable et inclusif. Au regard du potentiel féminin, quel avantages comparatifs pourrait-on avoir de l'appropriation du numérique par la femme togolaise dans sa contribution à la paix et le renforcement du développement durable et inclusif ?

I - Brève circonscription conceptuelle : mondialisation, développement durable, numérique et potentiel féminin

La mondialisation intègre les principes d'internationalisation et de globalisation et nous ramène avec Michel Guillou (2005 : 49) à « une réalité incontestable, fruit d'une révolution technologique qui, grâce au développement des transports et des communications, a fait de la mobilité et de l'échange des moteurs de l'évolution du monde dans toutes ses composantes : économique, culturelle, sociale ». Cette mondialisation touche les hommes, les capitaux, les marchandises ainsi que les services. Elle est inévitable. Elle est irréversible et s'accélère. Toutes les techniques sont au service de l'homme pour lui permettre de gagner du temps, rejoindre plus rapidement un point du globe ». La mondialisation ne vise pas que l'économie, elle va au-delà et concerne, de plus en plus, les aspects culturels, politiques, militaires, de paix et de conflits.

Elle est portée par au moins cinq ouvertures qui, aujourd'hui, transportent le centre du monde partout (Bouchet, 2005 : 18) :

¹² - Le présent article est fait suite à une communication inaugurale de la table ronde organisée le 29 juillet 2023 par l'Unité de Recherche en Sociologie Appliquée et Fondamentale (URSAF) de l'Université de Lomé dans le cadre de la célébration de la **Journée de la Femme Africaine**, édition 2023, sur le thème « Mondialisation, potentiels de la femme et développement durable au Togo ».

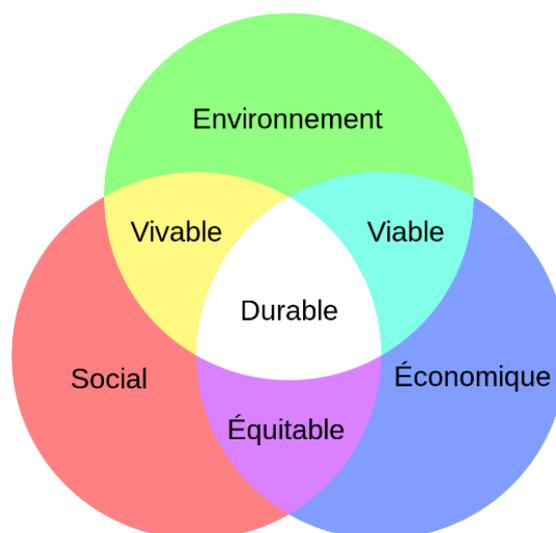
- Ouverture des mentalités : la dynamique culturelle de la mondialisation ;
- Ouverture de l'espace : la dynamique démographique et migratoire ;
- Ouverture des échanges : la dynamique commerciale ;
- Ouverture des frontières : la dynamique des transports ;
- Ouverture du progrès technique : la dynamique technologique.

Le développement durable est un mode d'organisation de la société pour répondre le plus efficacement possible aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il est inclusif lorsque toute mesure, action ou initiative prise ou entreprise pour sa mise en œuvre prend en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes et divers d'autres paramètres comme l'âge, le handicap, l'origine, le niveau d'éducation, le niveau de revenus, etc.)

Ses fondements reposent sur trois (3) piliers essentiels qui en constituent les enjeux fondamentaux et quatre (4) principes fondamentaux.

Piliers :

1. **La qualité environnementale** des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles à long terme.
2. **L'équité sociale** pour garantir à tous les membres de la société un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, logement...) pour satisfaire les besoins de l'humanité, réduire les inégalités et maintenir la cohésion sociale.
3. **L'efficacité économique** en diminuant l'extrême pauvreté et en garantissant l'emploi du plus grand nombre dans une activité économique dignement rémunérée. L'économie durable est une gestion saine des activités humaines sans préjudices pour l'Homme ou pour l'environnement.



Le numérique ou le digital ?

Selon Didier Dubasque (2019), « Le numérique représente toutes les applications qui utilisent un langage binaire qui classe, trie et diffuse des données. Ce terme englobe les interfaces, smartphones, tablettes, ordinateurs, téléviseurs, ainsi que les réseaux qui transportent les données. Il envisage à la fois les outils, les contenus et les usages ». Le numérique et le digital recouvrent à peu près les mêmes choses. D'aucuns diront tout simplement que le digital constitue le monde du numérique. La différence principale entre Digital et Numérique tient au contexte dans lequel les mots sont utilisés. On emploiera « digital » pour se référer aux utilisateurs et à leur utilisation des dispositifs et « numérique » pour parler de l'industrie et du monde de l'informatique.

Le potentiel féminin est tout simplement l'ensemble des capacités dont disposent en puissance les femmes pour œuvrer à leur autonomisation et contribuer significativement et efficacement au développement.

II - Le potentiel des femmes togolaises : une richesse pourtant faiblement exploitée

A travers le monde, les femmes contribuent de manière significative à la survie de leurs communautés et à la prospérité de leur pays en accomplissant un large éventail d'emplois et d'activités dans presque tous les secteurs de développement. Elles ont un impact significatif dans l'éducation, les soins de santé, l'agriculture, l'économie, l'entrepreneuriat, la politique, etc.

Au Togo, nul n'ignore l'influence légendaire qu'ont eu les commerçantes « Nana-Benz » sur l'essor économique et le rayonnement du pays sur l'échiquier international. Les femmes constituent, sur le plan économique, environ 54% des actifs. Avec un taux d'activité supérieur à celui des hommes (63% contre 58%) sur le marché de l'emploi, elles sont majoritaires dans le secteur informel (54%) et exercent des activités indépendantes en milieu rural. Dans le commerce, elles occupent 68% des actifs.

Entre 2019 et 2022, le nombre d'entreprises qu'elles ont créées a connu une hausse de 24%. Au total, 10 217 entités ont été portées par des femmes, sur les 37 784 dénombrées sur la même période. Selon un rapport de la Banque mondiale¹³ sur le potentiel de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, le Togo est le seul pays de L'UEMOA où les micro-entreprises dirigées par les femmes génèrent plus de bénéfices que celles dirigées par les hommes. On remarque, par ailleurs, une montée progressive de la présence des femmes dans les sphères de prise de décision (gouvernement (33%), parlement (18,68%), conseils municipaux (14%)), le BTP, l'armée, les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, etc.)

Cependant, malheureusement ces femmes, malgré leur immense potentiel, sont le plus souvent victimes de discriminations de tous ordres. Elles ont faiblement accès aux moyens de production, aux ressources et aux opportunités économiques et sociales et accèdent difficilement à une redistribution sociale à parité avec les hommes.

Au fait, à l'échelle même mondiale, le plein potentiel des femmes reste inexploité. Tel que le précise l'indice d'autonomisation des femmes (WEI), les femmes sont habilitées à réaliser en moyenne seulement 60% de leur plein potentiel. De même, selon l'indice mondial de parité

¹³ <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/fc71f257-f7c7-5c22-b0e2-8809955bb650/content>

entre les sexes (GGPI), elles réalisent, en moyenne, 72% de ce que les hommes réalisent dans les principales dimensions du développement humain, reflétant ainsi un écart de 28% entre les sexes. Ces déficits et disparités nuisent non seulement au bien-être et à l'avancement des femmes, mais aussi au progrès humain. D'après un rapport du PNUD publié en 2016, l'Afrique subsaharienne a perdu 105 milliards de dollars US en 2014 en raison de l'exclusion des femmes de la population active.

Une telle situation, en s'accordant avec Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU Femmes, nécessite « des efforts soutenus (...) pour tenir la promesse de l'égalité des sexes, garantir les droits humains des femmes et des filles et veiller à ce que leurs libertés fondamentales soient pleinement réalisées » pour un développement durable inclusif. Parmi les stratégies pour y parvenir se hissent en bonne place les efforts à consentir pour l'appropriation par les femmes du numérique et du digital qui deviennent une réalité transversale dans un monde en perpétuelle mutation.

III - Appropriation du numérique par les femmes : un palliatif face aux défis de la stabilité et du développement durable et inclusif au Togo

Acheter un billet d'avion ou de bus, inscrire ses enfants à l'école, postuler pour un emploi, prendre rendez-vous chez un médecin ou dans une administration, disposer de certains services bancaires, d'assurances ou de téléphonie mobile, veiller à son business à distance, se faire livrer ses courses à domicile, organiser ou suivre des cours ou des rencontres en ligne, combattre l'ennemi à distance, substituer l'homme au robot, etc. sont autant d'exemples et d'"avantages" qui nous transportent dans le numérique et le digital.

San nul doute, le numérique est un des moteurs de la croissance économique et du progrès sociopolitique et culturel de tout pays. Il participe à l'amélioration des transactions commerciales, à la réduction des coûts de communication, à la facilitation des opérations administratives, au transfert de technologie, à l'ouverture au monde dans le cadre global de la mondialisation, etc. Durant cette dernière décennie, le Togo s'est résolument engagé à faire de la technologie numérique une véritable réalité. Le taux de pénétration mobile, par exemple, a presque doublé, passant de 40% en 2011 à 78% en 2021, de même que le taux de pénétration d'internet qui a bondi de 5% en 2011 à 75% en 2021. Cette tendance à la hausse est observée également au niveau des transferts monétaires. De 0% en 2011, le taux de pénétration de l'argent mobile a atteint 58 % en 2021.

Cependant, la question reste de savoir si toutes les composantes de la société ont le même accès à l'utilisation du digital et à la technologie numérique ? Leurs besoins sont-ils satisfaits de façon égalitaire ?

En effet, si une forte digitalisation s'observe, il n'en va pas de même du développement des compétences numériques de base puisqu'une partie de la population ne maîtrise qu'insuffisamment ou pas du tout les outils technologiques nécessaires. Il se pose alors un véritable problème de fracture numérique, le gap de l'inclusion reposant sur différents facteurs excluant durant les trajectoires de vie (âge, genre, origine, niveau d'éducation, niveau de

revenus, handicap, etc.). A ce propos, les femmes sont celles qui sont souvent exclues de l'accès à la technologie et aux compétences nécessaires pour les utiliser.

Selon un rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT), elles sont 23% moins susceptibles que les hommes d'utiliser Internet dans les pays en développement, et cette disparité atteint 43% dans les pays les moins avancés, notamment en Afrique. Ceci s'est d'ailleurs illustré au Togo lors de la mise en œuvre du programme Novissi, un programme de transfert monétaire aux populations dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la Covid-19 où bien que les femmes représentaient 61,4 % des bénéficiaires, elles avaient moins accès aux terminaux numériques que les hommes (principalement dans les zones rurales) pour récupérer leur argent. Cette disparité est plus prégnante dans certains foyers où le seul téléphone qui existait, appartenait à l'homme.

De telles fractures sont imputables aux obstacles comme le coût élevé des appareils et des forfaits de données, combiné à la faible capacité financière des femmes à couvrir les coûts liés à l'accès au numérique, au faible niveau d'alphabétisation des femmes (y compris l'alphabétisation numérique), au manque de contenu et de services destinés aux femmes, aux préjugés culturels, au manque d'accès aux technologies, de formation ou de compétences numériques et de modèles féminins dans les secteurs de la technologie, etc. Elles ne sont pas de nature à favoriser la pleine expression par les femmes de leur potentiel qui pèse de son poids dans la balance économique et de la stabilité du pays.

Dans un monde de plus en plus numérisé, le développement et l'appropriation des compétences numériques sont essentielles à tou(te)s et devraient répondre aux besoins de toutes les femmes dans leur diversité, quel que puisse être leur parcours de vie. Il importe donc de s'attaquer à chacun de ses obstacles afin de réduire autant que possible ces fractures et de faire en sorte que chacune puisse tirer pleinement profit du numérique.

Plusieurs raisons militent à la nécessité d'appropriation du numérique et du digital par les femmes dans un monde en perpétuel changement pour contribuer à asseoir un développement durable.

D'abord, la numérisation a le potentiel de renforcer l'autonomie économique des femmes, de réduire les inégalités et d'améliorer l'accès aux services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé, la protection sociale et les services financiers. Ensuite, les technologies numériques sont un vecteur d'emplois indispensables au moment où la population active ne cesse de croître. En Afrique subsaharienne, par exemples, on estime que [230 millions d'emplois nécessiteront des compétences numériques d'ici 2030](#). Selon le Mobile Gender Gap Report (GSMA) de 2019 sur une période de cinq ans, la réduction de l'écart entre les sexes dans l'utilisation de l'internet mobile dans les pays à revenu faible et intermédiaire pourrait générer une croissance supplémentaire du PIB de 700 milliards de dollars.

Enfin, l'on pourrait d'emblée affirmer que l'utilisation du numérique est plus que jamais nécessaire sur le plan sécuritaire. C'est d'autant plus vérifié que l'on parle de plus en plus de nos jours de cybersécurité, de cybercriminalité, et de cybersécurité qui ont aussi besoin d'être

maîtrisés par les femmes. Ainsi, l'appropriation du numérique et du digital par les femmes pourrait davantage améliorer leur apport à la préservation de la paix à travers entre autres :

- Leur appartenance à des plateformes pour informer sur ou dénoncer les exactions à leur endroit, y compris à l'endroit de toute autre personne en guise de remède à la culture de la non dénonciation liée aux pesanteurs sociologiques ;
- L'accès rapide à l'information, surtout en ces périodes de montée excessive de l'extrémisme violent et du terrorisme, en vue de guider ses pas ; etc.

Par ailleurs, les technologies numériques peuvent et doivent être utilisées pour soutenir l'égalité des sexes et pour lutter contre la discrimination et la violence basée sur le genre. Les technologies peuvent être utilisées pour diffuser des informations sur les droits des femmes, pour sensibiliser les gens aux problèmes de discrimination et de violence, pour fournir des services de soutien aux victimes et pour promouvoir l'égalité des sexes, surtout en ces périodes où la haine en ligne, les phénomènes de revengeporn, etc. ont atteint leur apogée. Il est également important de garantir que les femmes soient en mesure d'utiliser les technologies de manière sûre et efficace pour éviter d'être victimes de cyberharcèlement, de traque en ligne et d'autres formes de violence en ligne.

IV - Quelques recommandations

Pour une appropriation effective et efficace du numérique par les femmes à mettre au service de la paix et du développement durable, il est nécessaire, entre autres :

✓ Pour le gouvernement de :

- Accélérer la mise en œuvre de la stratégie Togo Digital 2025 qui vise à combler les lacunes en matière d'inclusion numérique, sociale et financière des femmes, des pauvres et des personnes vulnérables ;
- Valoriser les modèles féminins œuvrant dans le secteur des nouvelles technologies afin que les jeunes filles puissent s'en inspirer et créer des vocations similaires ;
- Prendre davantage de mesures incitatives et développer des programmes pouvant amener les femmes et les jeunes filles à s'intéresser aux nouvelles technologies et à s'orienter vers les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) ;
- Réviser les curricula de formation pour y intégrer l'éducation numérique à la base ;
- Mener des campagnes de sensibilisation à l'endroit des femmes et des filles sur les risques liés à la cybercriminalité et former des groupes de femmes à l'utilisation des TIC dans le développement de leurs activités ;
- Créer des incubateurs de projets technologiques pour les femmes et jeunes filles, ainsi que des plateformes de financement des projets technologiques de femmes uniquement ;

✓ Pour les partenaires technique et financier de :

- Développer des compétences de base ainsi que des compétences numériques plus avancées adaptées aux besoins et aux intérêts des femmes ;
- Soutenir les entreprises dotées de capacités numériques par des financements, des réseaux/accès au marché et des compétences adaptées aux femmes ;

- Soutenir un accès abordable et inclusif à l'internet pour tous par le biais de projets d'infrastructure, y compris des modèles de tarification innovants et des subventions pour l'accès des femmes au digital.
- ✓ **Pour les organisations de la société civile de :**
 - Contribuer à assurer l'inclusion financière des femmes à travers les nouvelles technologies (organiser les femmes autour des sites et des réseaux sociaux pour la promotion et vente de leurs produits, etc.) ;
 - Travailler aux côtés du gouvernement dans l'accompagnement des femmes à la prise en main de l'outil informatique et digital pour leurs besoins du quotidien.
- ✓ **Pour les femmes elles-mêmes de :**
 - Développer le réseautage entre femmes afin de créer des échanges d'idées positives,

CONCLUSION

Face à une mondialisation fulgurante, le développement durable et la préservation de la paix ne peuvent être ni effectifs ni significatifs sans compter sur l'immense potentiel de plus de la moitié de la population mondiale que sont les femmes. Leur appropriation du numérique et du digital, domaine devenu aujourd'hui incontournable reste une des voies sûres à leur autonomisation et à l'ouverture ouvrir à un avenir prospère et inclusif pour tous les citoyens. Ainsi, en mettant l'accent sur la technologie numérique pour les femmes, nous pouvons stimuler les économies, augmenter les revenus et créer des emplois pour un monde égalitaire et profitable à tous.

Crise de l'héritage patrimonial au sein des familles dans la commune urbaine de Kozah 1 dans
la Région de la Kara au Togo
Pagnipam N'BAO et Essodinamodom KABA
Université de Kara

Introduction

Du latin « heres » ; « héritier », l'héritage c'est tout ce qui est transmis de génération en génération (héritage de la culture, religion, économie etc.). C'est aussi recueillir une succession ou posséder après quelqu'un (D. Meyo, 2010). Du point de vue sociologique l'héritage est un vecteur de reproduction de la hiérarchie sociale. Il contribue au maintien et à l'amélioration de la position sociale des héritiers et est transmis entre les membres de la famille après la mort d'un proche parent. D'après P. Bourdieu (1996, p.35) la famille est l'« un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations ». La famille « sauvegarde son unité pour la transmission et par la transmission, afin de pouvoir transmettre et parce qu'elle est en mesure de transmettre ». Dans ce mécanisme de transmission du patrimoine, le lien familial est essentiel. Ainsi, les descendants peuvent hériter des biens matériels comme les maisons, les terrains, les bétails, les voitures, les volailles, les arbres fruitiers, les comptes bancaires etc. et des biens immatériels à savoir la culture, l'éducation, les traditions, les arts et techniques etc.

Au cours des siècles, l'héritage a été non seulement un moyen de transmission, de reproduction sociale mais aussi un moyen de sauvegarde du bien-être des familles. Dans les sociétés patriarcales par exemple, les normes et valeurs ancestrales définissent l'héritage des biens comme un droit destiné aux hommes. En effet, dans les sociétés traditionnelles et celles africaines, les femmes héritent de tous les biens de leurs parents sauf l'immobiliers. Les femmes sont écartées de l'héritage surtout quand il s'agit des maisons et des terres familiales par le truchement de règles coutumières. Cela s'explique par le fait que la femme est amenée à quitter la concession parentale pour rejoindre celle de son époux. Celle-ci incarne en elle une personne instable qui peut partir à tout moment. Or, l'héritage du foncier et les autres ressources associées n'étant pas aussi mobiles, la femme n'est généralement pas associée à leur gestion et aux conflits qui y sont liées (J. Kabore, 1995).

Contrairement aux sociétés traditionnelles, les sociétés modernes visent à instaurer l'égalité. Les procédures modernes de partage des biens exigent le partage égal entre les héritiers et sans distinction de sexe, ni de la nature des biens. Le droit moderne « ne considère ni la nature, ni

l'origine des biens et ne distingue pas non plus entre les sexes pour en régler la succession » (Code des Personnes et de la Famille Togolais, 2014, p.70).

Au Togo, « la loi reconnaît en matière de succession la coutume du défunt et les dispositions du code des personnes et de la famille » (Code des Personnes et de la Famille Togolais, 2014, Article 403). Les individus peuvent choisir l'héritage selon les valeurs traditionnelles ou celles modernes. Les dispositions du droit moderne sont appliquées à ceux qui auront choisi « l'option » de l'héritage par « testament » ou « déclaration du mariage devant l'officier de l'état civil » (Code des Personnes et de la Famille Togolais, 2014).

Le testament, c'est un « acte unilatéral et solennel de dernière volonté par lequel une personne organise de son vivant la répartition de ses biens en faveur d'une ou plusieurs personnes » (Presse togomatin, 2018, p.6). Celui-ci désigne les potentiels héritiers de ses entreprises et tous les biens en s'assurant que ses biens sont entre les mains des personnes désignées dans le document après sa mort.

En effet, la répartition de l'héritage du maître de la famille ¹⁴(*soso*) décédé dans la société Kabyè au nord Togo ne prend pas en compte la femme. Le sexe féminin est considéré comme un sexe faible ne pouvant bénéficier des mêmes droits que le sexe masculin considéré comme sexe fort (A. E. Ago, 2016). La femme est considérée comme une valeur patrimoniale en raison de la dot versée à sa famille paternelle. Elle était tenue par la pratique du lévirat qui consiste à se remarier à un frère du défunt (le *cujus*) de telle sorte qu'elle est transmissible au véritable héritiers au même titre que les biens matériels constituant donc l'héritage. Elle est en effet considérée comme un sexe ne pouvant pas pérenniser la lignée paternelle. C'est pour cette raison que « la femme n'a accès à la terre que si elle veut la mettre en valeur (cultiver) à une période déterminée par demande à un propriétaire du côté paternel ou conjugal » (A. E. Ago, 2016, p.20). En se mariant, la fille introduirait les étrangers (ses enfants) qui viendraient déposséder la famille (maternelle) de son patrimoine foncier. Aussi, la femme étant dans l'incapacité de faire des sacrifices aux dieux de la terre, ce droit reste le privilège des hommes.

Si à l'époque des sociétés traditionnelles la transmission de l'héritage tant matériel qu'immatériel ne générât aucun problème, ce n'est plus le cas avec les sociétés modernes où

¹⁴ Soso est l'homme le plus âgé du clan qui détient le droit de propriété sur les biens fonciers du clan et des différentes familles dans le clan.

les droits entre homme et femme sont égaux ; l'esprit « capitaliste » domine ; les Hommes recherchent perpétuellement du profit.

Dans la région de la Kara au Togo, précisément dans la commune de Kozah 1, alors que les ayants droit moisissent et meurent de faim, sans abris et laissé à leur propre sort, les non ayants droit jouissent du fruit de leurs ruses. Les veuves et les orphelins demeurent quelques fois les principales victimes de la cupidité des ascendants des défunts qui privilégient leurs intérêts au détriment de celui des descendants et de leurs mères qui se trouvent privés de leurs droits. Ceux-ci sont victime de brimade, de pratiques occultes, de séquestration et de la vente illégales des biens immobiliers qui leurs revenaient de droit. Aussi, des pratiques illégales et barbares engendrant parfois la perte en vies humaines des héritiers ou/et de leurs mères sont observés. Cependant, en l'absence des tribunaux consacrés au règlement des différends relatifs aux pratiques occultes au Togo, les ayant-droit, victimes de spoliation et d'attaque diverses peinent à se faire justice pour jouir de leur droit. L'ampleur actuelle de la crise de l'héritage patrimonial à Kara et son encrage particulièrement en milieu urbain suscite des questionnements. Quels sont les facteurs explicatifs de la crise de l'héritage patrimonial dans les familles urbaines de la commune de Kozah 1 ? Quelles sont les causes de la crise de l'héritage patrimonial dans les familles urbaines de la commune de Kozah 1 ? Quelle sont les incidences de la crise de l'héritage patrimonial sur le bien-être de la population de la commune de Kozah 1 ?

1. Méthodologie de recherche

L'étude de la crise de l'héritage patrimonial dans la Commune de Kozah 1 a porté sur 175 personnes, choisies aléatoirement avec un ratio de 1/1000 par rapport à la population générale, conformément aux principes établis par M. Grawitz (2001). La population cible comprenait hommes et femmes de la Commune, incluant des héritiers, veuves, orphelins, ainsi que des figures clés comme les leaders religieux, notaires et géomètres.

Nous avons adopté une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes documentaire, qualitatives et quantitatives. L'enquête qualitative, visant à approfondir la compréhension du vécu des participants, a impliqué 15 entretiens individuels menés avec un guide d'entretien.

Les données des entretiens ont été transcrites et analysées par thématiques selon une méthode d'analyse de contenu, afin de dégager motifs et croyances liés à l'héritage. Parallèlement, nous avons administré un questionnaire à 175 individus. Les données quantitatives ont été traitées

avec SPSS (version 23.0), Word 2016 et Excel 2016. Après élimination de 45 questionnaires mal renseignés, 130 questionnaires restants ont été analysés pour dégager des statistiques.

Enfin, l'analyse de la crise de l'héritage patrimonial s'est appuyée sur plusieurs théories : la théorie de l'acteur de M. Crozier (1977), les théories de la modernité de M. Weber et A. Giddens (1992), la théorie du conflit de K. Marx et R. Dahrendorf (1988), ainsi que la théorie psychologique de l'attachement de J. Bowlby (1969).

2. Résultats

Après avoir mené les travaux de terrain, les données ont permis d'identifier les causes, les différentes manifestations ainsi que les incidences de la crise de l'héritage patrimonial sur le bien-être des populations de la commune Kozah1. L'étude a permis d'exposer en détail le lien entre les éléments, en mettant en lumière les différents aspects qui contribuent à cette crise et en examinant ses répercussions sur le bien-être des habitants de la Commune Kozah 1.

2.1. Causes de la crise de l'héritage patrimonial

2.1.1. Facteurs socio-culturels de la crise de l'héritage patrimonial

L'héritage, processus de transmission des biens et obligations d'une personne décédée à ses descendants, est complexe et s'inscrit dans des dynamiques sociales et culturelles. Il ne se limite pas à la répartition de biens matériels, mais inclut également la transmission de capitaux symboliques et culturels, comme le souligne P. Bourdieu (1996). Ces transmissions contribuent à la reproduction des structures de pouvoir et des inégalités sociales.

Dans la Commune de Kozah 1, la structure familiale se limite souvent au père, à la mère et aux enfants, chacun privilégiant son bien-être personnel. Ainsi, il n'est pas rare de voir des conflits sur l'héritage. Plus de 54 % des enquêtés estiment que les biens de la femme reviennent à sa famille biologique. Une mère de 39 ans déclare :

Je ne suis pas d'accord. Non, si je meurs, j'ai des enfants. Mon mari ne va pas hériter de mes biens pour aller épouser une autre femme. (Propos d'une mère de 4 enfants, âgées de 39 ans, mars 2024)

Les mœurs traditionnelles favorisent les droits des hommes. Un enquêté Kabyè explique :

La succession est réglée par rapport au sexe. Dans la coutume, il y a un certain nombre de biens auxquels les femmes n'ont pas droit. (Propos d'une personne ressource, âgée de 52 ans, mars 2024)

Les normes patriarcales limitent l'accès des femmes à l'héritage de leur époux, renforçant la domination masculine. Les croyances selon lesquelles les femmes sont considérées comme des étrangères à la famille de leur mari renforcent cette inégalité. Une mère témoigne :

*Avant son décès, il avait fait le mariage civil avec l'une de ces trois femmes(...)
Le juge a dit que l'argent c'est pour elle. Parce que c'est le papier qui parle.
(Propos d'une mère, secrétaire de direction âgées de 41 ans, mars 2024).*

Cette situation met en lumière les abus dans l'application de la loi, où des coépouses et des membres de la famille se disputent l'héritage. Certains considèrent le mariage civil comme un luxe réservé aux riches, ce qui engendre des luttes d'intérêts autour des droits d'héritage.

Cette étude met en évidence le lien entre les pratiques d'héritage et la reproduction des inégalités de genre, en montrant comment les femmes sont souvent privées de leurs droits et de leurs ressources. Aussi, cette étude met en évidence les tensions entre les normes culturelles traditionnelles et les exigences de la modernité, notamment en ce qui concerne le mariage civil et l'accès à l'héritage. Ce phénomène est observé dans d'autres contextes, comme le souligne C. Geertz (1973) dans son ouvrage intitulé « The Interpretation of Cultures ». Geertz explore la notion de « culture » comme un système de significations partagées qui façonnent les comportements et les perceptions des individus. Il montre que les cultures traditionnelles peuvent être en conflit avec les valeurs et les pratiques de la modernité, notamment en ce qui concerne le mariage et l'héritage.

De même, L. Abu-Lughod (1986) dans « Veiled Sentiments », étudie les femmes bédouines en Égypte et montre comment elles négocient entre les normes traditionnelles et les exigences de la modernité. Elle met en évidence les tensions entre les pratiques traditionnelles de mariage et d'héritage et les aspirations des femmes à une plus grande autonomie et à une égalité de traitement.

De même U. Beck (1992) a montré que les individus sont de plus en plus confrontés à des choix et à des défis qui remettent en question les normes traditionnelles. Il dit que les pratiques de mariage et d'héritage sont de plus en plus individualisées et négociées, car les individus cherchent à construire leur propre vie et à définir leurs propres valeurs.

T. Asad (1993) critique l'utilisation de la religion pour justifier des pratiques sociales, élargissant ainsi le champ d'étude des facteurs de crise de l'héritage à Kozah 1. Les recherches récentes de M. Diallo (2021) indiquent que 18 % des préjudices successoraux proviennent de la spoliation, un problème également signalé par 17,6 % des répondants dans notre enquête.

En somme, ces études contribuent à une compréhension approfondie des tensions entre normes culturelles traditionnelles et exigences modernes concernant l'héritage et le mariage civil à Kozah 1. Elles montrent comment les nouvelles lois peuvent entrer en conflit avec les pratiques traditionnelles, créant incertitudes et conflits.

2.1.2. Les facteurs conjoncturels de la crise de l'héritage patrimonial

La polygamie est un facteur clé de la crise de l'héritage, comme l'indiquent 23,1 % des répondants de l'enquête. Profondément ancrée dans certaines cultures, notamment à Kozah 1, la polygamie engendre des conflits liés à l'héritage en raison des complications juridiques et sociales qu'elle crée. Elle pose des défis pour la répartition des biens et des droits successoraux entre les conjoints et les enfants issus de ces unions.

La présence de plusieurs épouses dans une même famille crée des relations complexes. Après le décès de l'époux, certaines femmes montent leurs enfants contre ceux des autres coépouses, provoquant des querelles entre héritiers. La gestion des ressources devient tendue, notamment en ce qui concerne l'affection des épouses. Un chef coutumier de 47 ans déclare : « *dans l'ancien temps, on regarde le nombre de bouches que tu nourris avant de te nommer chef* » (Propos d'un chef coutumier, âgé de 47 ans, mars 2024). Or, cette situation complique la gestion de ressources à la mort de celui-ci.

Après le décès, chaque épouse et ses enfants revendiquent leurs droits d'héritage, ce qui entraîne une compétition pour les ressources. Le chef coutumier explique :

Tout est lié à la pauvreté. Si toi tu as déjà un travail qui te permet de nourrir ta famille, tu as une voiture, une maison, lorsqu'on va vouloir partager les biens de ton papa tu vas refuser qu'on partage. Tu seras, celui qui vas proposer de garder les biens de votre papa en souvenir de lui. Surtout la maison de ton papa. Or, ceux qui n'ont rien financièrement vont vouloir que vous partagez pour que eux aussi puisse gagner quelque chose. (Propos d'un chef coutumier, âgé de 47 ans, mars 2024)

L'éducation familiale joue également un rôle. un enquêté dit:

Il y a aussi l'éducation qui joue. Je ne parle pas de l'instruction mais de l'éducation familiale. Souvent, vous aller voir que celui dont les biens sont partagés a été peut-être un cadre. Mais, quand vous prenez tous ses enfants, il n'y en a pas un qui soit vraiment responsable administrativement. Il n'y en a pas un qui soit conscient. Et généralement, c'est surtout ceux-là qui ne sont pas

conscients, qui sèment du désordre. (Propos d'une personne ressource âgée de 39, mars 2024)

Dans ce contexte, certaines femmes luttent pour des ressources limitées et une reconnaissance sociale. Les héritiers peuvent recourir à des moyens spirituels pour défendre leurs intérêts. Un chef coutumier de 65 ans illustre cela :

Imaginez je ne suis plus de ce monde. On réunit mes enfants pour les partager mes biens. Peut-être certains vont refuser qu'on vende ma maison. Parmi eux celui qui a kinow¹⁵ et alléwa¹⁶ va tenter d'éliminer ceux qui l'empêchent de jouir des richesses que j'ai laissé. Et s'il arrive, ça veut dire qu'il est libre. Et quand on amène ce genre de conflit chez les juges, eux ils ne vont rien pouvoir faire. Mais, si c'est chez les chef par exemple, on les amène dans kadi¹⁷ pour tenter de les départager. (Propos d'un chef coutumier, âgé de 65 ans, mars 2024)

Les inégalités sociales et économiques sont des déclencheurs de conflits d'héritage. Ces témoignages révèlent des insuffisances dans la gestion des héritages et l'impact de l'éducation et des conditions économiques. La théorie du conflit de Max et Dahrendorf stipule que les conflits existent dans toutes les structures sociales où il y a des rapports d'autorité.

L. Bohannan (1957) dans « Justice and Judgement Among the Tiv » montre que les conflits d'héritage chez les Tiv du Nigeria, une société polygame, sont souvent liés à la compétition entre épouses. J. H. Merryman (1969) souligne que les systèmes juridiques de droit civil ont des règles spécifiques pour régir l'héritage dans les sociétés polygames, mais leur application peut être difficile.

A. Giddens (1994) analyse l'évolution des relations intimes et note que la polygamie est de plus en plus remise en question dans les sociétés modernes. Il souligne que les conflits successoraux sont exacerbés par des relations familiales complexes, une situation courante dans de nombreuses sociétés africaines.

Les résultats de notre enquête corroborent cela, suggérant une nécessité urgente de réformes juridiques pour clarifier les droits d'héritage. J. Goody (1990) et M.E. Wiesner-Hanks (1993) discutent des inégalités économiques et d'accès aux ressources comme éléments déclencheurs

¹⁵ C'est le terme Kabyè qui désigne de la clairvoyance.

¹⁶ Ce sont des esprits maléfiques que posséder une personne dotée de clairvoyance. En pays Kabyè, une personne peu disposée des « aléwa » et aider la communauté. Elle peut aussi disposer de cette force et nuire toute la société en consommant les âmes.

¹⁷ Endroit d'un ou des féticheurs chargés de déposséder les personnes posséder des esprits maléfiques ou sorciers.

de conflits familiaux autour de l'héritage. T. Parsons (1955) montre que les rôles sociaux définis par la culture peuvent mener à des conflits lorsque les ressources sont limitées.

En conclusion, la polygamie intensifie les conflits liés à l'héritage patrimonial, exacerbant les inégalités sociales et économiques dans la Commune de Kozah 1. Les analyses des penseurs renforcent notre compréhension des facteurs conjoncturels de la crise, révélant des tensions structurelles au sein des familles.

Pour mieux gérer ces conflits, il est essentiel de comprendre les dynamiques familiales et les rôles sociaux. Promouvoir des mécanismes de médiation et sensibiliser aux droits successoraux pourrait apaiser les tensions et favoriser une distribution équitable des ressources dans les familles polygames. Une approche intégrée, prenant en compte les aspects culturels, économiques et sociaux, est nécessaire pour traiter efficacement la crise de l'héritage patrimonial.

2.1.3. Les facteurs juridico-politiques

L'enquête révèle un paysage complexe des facteurs juridiques et politiques contribuant à la crise de l'héritage patrimonial à Kozah 1. Une perception généralisée de l'inefficacité des testaments émerge, 35,3 % des répondants signalant que l'écriture d'un testament n'est pas une pratique culturelle répandue. Cela reflète des préjugés et un manque d'éducation sur les questions juridiques liées à l'héritage. Un leader religieux de 67 ans déclare : « *dans l'islam on ne parle pas de l'héritage de son vivant* » (propos d'un leader religieux, âgé de 67 ans, mars 2024).

Cette perception empêche la formalisation des volontés testamentaires, laissant les héritiers dans des disputes basées sur des attentes informelles plutôt que sur des documents légaux.

La corruption du système judiciaire, mentionnée par 20,6 % des enquêtés, déstabilise également la situation. La confiance dans les juges et les institutions est cruciale pour un système de succession équitable. Les doutes sur l'authenticité des testaments (32,4 %) et l'illettrisme (11,7 %) aggravent la situation, empêchant de nombreux individus de contester efficacement leurs droits. Un directeur d'ONG de 58 ans explique :

Les femmes ont peur aussi de ce qui pourra les arriver sur le plan spirituel. Donc, c'est tout ça qui fait que parfois, elles se méfient. Elles disent qu'il vaut mieux que je laisse, au lieu de compliquer ma vie ou mourir tôt. (Propos d'un directeur d'ONG, âgé de 58 ans, mars 2024)

Ces résultats soulignent la nécessité de réformes pour lutter contre la corruption, renforcer l'intégrité du système judiciaire et promouvoir l'éducation juridique, afin d'établir une gestion des successions plus équitable.

Plusieurs auteurs, comme A. Brown et E. Kinsella (2017), notent que le tabou culturel autour de la mort entrave la planification successorale, ce qui rejoint notre constat que 18 % des répondants voient cette méconnaissance comme une source majeure de conflits. L'éducation sur ces questions est souvent suggérée comme solution, renforçant notre recommandation d'organiser des programmes de sensibilisation.

La question de la corruption est également abordée par M. Toure et N. Mandi (2018), qui montrent comment elle sape la confiance dans le système judiciaire, affectant le règlement des différends successoraux. Dans notre étude, 12,3 % des répondants partagent cette préoccupation, soulignant l'importance de lutter contre la corruption pour établir un cadre juridique fiable.

Y. Chen et J. Smith (2019) mettent en lumière que le manque d'alphabétisation et d'accès à des documents légaux authentiques peut mener à des injustices successorales. Les résultats de notre enquête, où 32,4 % des répondants doutent de l'authenticité des testaments, confirment cette problématique. Les recommandations pour améliorer l'accès à l'éducation juridique et à l'alphabétisation sont donc essentielles.

Les résultats de notre enquête s'alignent avec d'autres études sur les questions juridico-politiques liées aux successions. Les thèmes de la culture, de la corruption, de l'alphabétisation et des droits d'héritage sont récurrents. Pour une gestion efficace des successions dans la Commune de Kozah 1, il est impératif de prendre en compte ces facteurs et d'adopter des recommandations basées sur des données empiriques et des recherches existantes.

En conclusion, cette étude sur l'héritage patrimonial dans les familles urbaines de Kozah 1 offre un aperçu précieux des dynamiques complexes autour de la transmission des biens. En confrontant nos résultats aux écrits d'autres chercheurs, nous élargissons les connaissances sur les enjeux liés à l'héritage dans des contextes marqués par des normes patriarcales, des tensions entre tradition et modernité, la corruption, et le manque d'éducation. Notre hypothèse de départ, selon laquelle la crise de l'héritage patrimonial s'explique par des facteurs socioculturels, est confirmée. Toutefois, cette étude ne peut être généralisée, car elle se limite à la Commune de Kozah 1 en raison de la durée insuffisante de cette recherche de master.

2.2. Incidences de la crise de l'héritage patrimonial sur le bien-être

2.2.1. Impact de la crise de l'héritage sur les relations familiales

L'héritage, en tant que processus de transmission de biens et de valeurs au sein des familles, est profondément influencé par des facteurs socio-culturels et économiques. Dans le contexte de la commune de Kozah 1, la crise de l'héritage ne se limite pas à des enjeux matériels ; elle affecte également les relations interpersonnelles et la cohésion sociale des familles. Les conflits qui émergent autour de la gestion de l'héritage peuvent engendrer des tensions considérables, créant des ruptures relationnelles souvent irrécupérables.

Les données de l'enquête montrent une forte corrélation (73,8 %) entre le niveau d'éducation des individus et leur perception de l'impact de la crise de l'héritage sur leur quotidien. Les personnes ayant un niveau éducatif plus élevé interprètent mieux les événements socio-économiques, grâce à leur capacité d'analyse développée et à leur exposition à des informations variées.

La crise de l'héritage a des conséquences profondes sur les relations familiales. La détérioration des liens familiaux est mentionnée par 33,8 % des répondants. La perte d'un proche et les conflits qui en découlent entraînent souvent des ruptures relationnelles, compromettant le soutien social traditionnel en période de deuil. Un participant de 53 ans souligne :

La scission des familles. Je connais plusieurs personnes. Si vous les croisez et on vous dit que ceux-là, il y a quelque chose de familier qui les lie, vous n'allez pas croire. Pourtant, ils sont de même parents. Quand ils se croisent, ils ne se saluent pas. Personne n'invite l'autre chez lui. Juste parce qu'ils ont eu des problèmes lors du partage des biens du parent. (Propos d'une personnes ressources, âgée de 53 ans, mars 2024)

Ces conflits nuisent à la cohésion sociale de la communauté, divisant les familles et créant des tensions. Sur le plan économique, la crise engendre des difficultés financières pour les veuves et les ayants droits, entraînant des pertes de patrimoine et des coûts juridiques.

Les violences physiques, verbales et psychologiques aggravent les tensions familiales, entravant le bien-être psychologique des individus. Des cas de suicides ou de meurtres liés à des conflits d'héritage mettent en lumière la gravité de la situation. Les impacts de la crise ne se limitent pas aux aspects matériels, mais touchent également le bien-être psychologique et l'intégration sociale des ayants droits. Les mentions de persécutions et de stigmates sociaux, bien que moins fréquentes, révèlent que les victimes subissent une pression sociale qui nuit à leur réhabilitation.

Ces résultats sont éclairés par la théorie du conflit de K. Marx et R. Dahrendorf, qui soulignent les inégalités de pouvoir et de richesse dans les conflits liés à l'héritage. Les hiérarchies sociales et les intérêts divergents entre héritiers, veuves et membres de la famille alimentent les litiges, créant un climat de méfiance et de stress. La détérioration des liens familiaux (33,8 %) corroborent les travaux de chercheurs comme M. Stroebe et H. Schut (2010), qui notent que le deuil peut entraîner des tensions familiales dues à des désaccords sur l'héritage.

Concernant les violences, R. Hebert et al. (2021) établissent un lien entre le deuil compliqué et un risque accru de violence domestique. Les conflits liés à l'héritage peuvent générer des comportements violents, affectant la vulnérabilité des familles en deuil, comme le soulignent R. Wagner et al. (2019).

Le caractère multidimensionnel des effets de la crise, touchant la santé psychologique et l'intégration sociale, est soutenu par G. Bonanno (2004), qui affirme que la souffrance liée au deuil s'étend aux interactions sociales et à la perception de soi.

La stigmatisation sociale est également un facteur important. D. Williams et S. Mohammed (2009) montrent que les individus ayant subi des pertes peuvent faire face à une discrimination aggravant leur état psychologique.

La nécessité de mettre en place un soutien ciblé est discutée dans la littérature. R. Silver et C. Wortman (2001) soulignent l'importance de programmes d'intervention qui traitent à la fois les aspects matériels des décès et les conséquences émotionnelles du deuil. S. Rubin et R. Malkinson (2001) plaident pour des approches intégrées combinant soutien psychologique, médiation familiale et ressources communautaires pour aider les individus à naviguer dans le processus de deuil et à reconstruire leurs liens sociaux.

2.2.2. Impact de la crise de l'héritage sur le développement psycho-affectif

Dans le contexte des conflits liés à l'héritage, il est essentiel d'explorer les répercussions sur le développement psycho-affectif des ayants droits. L'enquête menée dans la commune de Kozah 1 met en lumière une série d'effets négatifs, notamment la méfiance, la dépression et le manque d'affection, qui affectent profondément la qualité de vie des individus. Ces émotions ne sont pas seulement des réponses individuelles à une situation difficile, mais sont également révélatrices de dynamiques plus larges au sein des familles et de la société.

L'enquête de terrain révèle des impacts significatifs sur le développement psycho-affectif des ayants droits, notamment en termes de méfiance, qui est rapportée par plus de 32,5 % des

participants. Ce climat d'insécurité et de suspicion complique les relations interpersonnelles et renforce l'isolement social. La méfiance est souvent liée à des traumatismes, à la désinformation et à des expériences de trahison, affectant négativement le bien-être des individus. Un participant de 37 ans illustre ces conséquences :

Il y a beaucoup de conséquences. D'abord, les enfants qui ont été victimes peut-être au décès du papa. Les enfants et la maman qui ont été violentés ne peuvent qu'avoir un choc psychologique. Pendant qu'elle endure encore la douleur de la perte de son mari, on vient la violenter, la faire quitter la maison ; la déposséder de tous les biens. Dans cette situation elle ne peut qu'avoir qu'un choc psychologique. Vous allez voir que au décès du papa par exemple la femme est chassée de la maison avec des enfants mineurs. Elle n'a pas un autre soutien. Il faut voir à l'heure actuelle, la scolarisation c'est vraiment compliqué. Il n'est pas rare de voir des orphelins à bas âge obligés de sortir dans la rue peut-être mener quelques petites activités pour pouvoir subvenir à leurs urgences et de ceux de leur maman. La maman, quand elle sort, peut-être c'est des petites activités pour subvenir à ces besoins et aux besoins des enfants. (Personne ressources, âgé de 37 ans)

La dépression émerge également comme un état émotionnel sévère chez une partie de la population interrogée, résultant de la perte de repères et de l'anxiété face à l'avenir. Ses effets incluent une perte d'intérêt pour les activités quotidiennes et des difficultés de concentration, renforçant un cercle vicieux de détresse. De plus, le manque d'affection, souvent ressenti par les personnes endeuillées, aggrave les problèmes psychologiques tels que l'anxiété et la dépression, créant un sentiment de solitude qui nuit à la résilience émotionnelle.

En se référant à la théorie de l'attachement de John Bowlby, on comprend que les interactions précoces influencent la manière dont les individus établissent des relations et gèrent les conflits. Les disputes autour de l'héritage perturbent le sentiment de sécurité et de confiance, entraînant des réactions telles que la méfiance et la dépression, qui peuvent être interprétées comme des manifestations de besoins d'attachement non satisfaits.

Les résultats concernant la méfiance s'alignent avec les travaux de M. Marmot et S. Stansfeld (2003), qui montrent que des niveaux élevés de méfiance dans une population sont corrélés à des problèmes de santé mentale. De même, la forte prévalence de la dépression est soutenue par des recherches de L. Friedli (2009), qui identifient les conditions précaires comme catalyseurs d'anxiété. Le manque d'affection, quant à lui, est corroboré par J. Valentine et al. (2017), qui soulignent son rôle crucial dans la résilience émotionnelle.

Ces éléments sont interconnectés, comme le montrent J. Cacioppo et W. Patrick (2008), soulignant que la méfiance peut engendrer l'isolement social et exacerber les symptômes

dépressifs. Les conflits familiaux liés à l'héritage impactent ainsi le développement psycho-affectif des individus, influençant leur bien-être émotionnel et leurs relations interpersonnelles. En somme, l'étude des incidences de la crise d'héritage met en évidence l'ampleur des impacts sur les relations familiales et le bien-être psycho-affectif des populations de Kozah 1. Elle souligne l'importance d'une approche holistique pour comprendre et résoudre ces conflits, prenant en compte les dimensions sociales, émotionnelles et psychologiques impliquées. Ainsi, notre hypothèse selon laquelle la crise de l'héritage patrimonial entraîne des incidences sur le bien-être social est confirmée par cette discussion.

Conclusion

En somme, cette étude a cherché à analyser les facteurs contribuant à la crise de l'héritage patrimonial au sein des familles urbaines de la commune de Kozah 1. À travers une démarche qualitative et quantitative, nous avons examiné les causes et incidences de ces conflits, révélant ainsi leur caractère profondément enraciné dans des inégalités sociales, des tensions économiques et des changements culturels. Les résultats obtenus mettent en lumière que ces crises ne peuvent être appréhendées isolément, mais doivent être contextualisées dans un cadre social plus large qui façonne les interactions familiales et les pratiques d'héritage.

Nous avons constaté que les inégalités sociales persistantes exacerbent les rivalités familiales, tandis que les tensions économiques, liées à des transformations structurelles dans la commune, compliquent la gestion des biens hérités. De plus, les changements culturels, notamment les attentes contradictoires entre générations, ajoutent une couche de complexité aux conflits d'héritage. Ces éléments soulignent la nécessité d'une approche holistique et collaborative pour résoudre ces crises, en prenant en compte les dimensions sociales, économiques et psychologiques en jeu.

Références bibliographiques

ABU-LUGHOD Lila, 1986, *Veiled Sentiments: Honor and Poetry in a Bedouin Society*. University of California Press.

AGO Essossinam Abalo, 2016, *La femme et le régime foncier en pays Kabye au Nord-Togo : de 1904 à 2016*, mémoire de maîtrise à l'Université de Kara, département d'Histoire

ASAD Talal, 1993, *The construction of religion as an anthropological category, in genealogies of religion: discipline and reasons of power in Christianity and Islam*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.

BECK Ulrich, 1992, *Risk Society: Towards a New Modernity*. Sage Publications.

- BOHANNAN Laura, 1957, *Justice and Judgment Among the Tiv*. Oxford University Press.
- BONANNO George, 2004, *Loss, Trauma, and Human Resilience: Have We Underestimated the Human Capacity to Thrive After Extremely Aversive Events?* American Psychologist.
- BOURDIEU Pierre, 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 105, p. 3 à 12.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean -Claude, 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1996, *La transmission de l'héritage culturel*, in Darras, *Le Partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, Minuit.
- BOWLBY John, 1969, *Attachment and Loss: Volume I. Attachment*. New York: Basic Books.
- BROWN Anthony et KINSELLA Elizabeth, 2017, *Cultural Taboos and Their Impact on End-of-Life Planning*, Journal of Cultural Sociology.
- CACIOPPO John, PATRICK William, 2008, *Loneliness: Human Nature and the Need for Social Connection*. New York: W.W. Norton & Company.
- CHEN Yijie et SMITH Joe, 2019, *The Role of Literacy in Accessing Legal Documents: Implications for Inheritance Justice*, International Journal of Law, Policy and the Family.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *l'acteur et le système*, Éditions du Seuil.
- DAHRENDORF Ralf, 1988, *The Modern Social Conflict: An Essay on the Politics of Liberty*, University of California Press.
- DIALLO Mouhamadou Lamine, 2021, « L'industrie du phosphate de Taïba au Sénégal : front minier et tensions locales », ISSN électronique 1492-8442
- FRIEDLI Lynne, 2009, *Mental Health, Resilience and Inequalities*. WHO Regional Office for Europe.
- GEERTZ Clifford Edward, 1973, *The Interpretation of Cultures*. Basic Books.
- GIDDENS Anthony, 1994, *The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love, and Eroticism in Modern Societies*. Stanford University Press.
- GIDDENS Anthony, 1994, *The Consequences of Modernity*. Stanford University Press.
- GOODY Jack, 1990, *The Development of the Family and Marriage in Europe*. Cambridge University Press.
- GOODY Jack, 1983, *Capitalism and Modernity: Studies in the Symbolic Economy*, Routledge.
- GOODY Jack, 1990, *The Logic of Social Change*, Cambridge University Press.
- GRAWITZ Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*. Paris, dalloz.

- HEBERT Robert, CURRIER Joshua, ERBES Chris, PETERSEN Jodi et MILLER Jennifer, 2021, *Complicated Grief and Domestic Violence: A Preliminary Examination*, Journal of Interpersonal Violence.
- MARMOT Michael et STANSFELD Stephen, 2003, « Health Inequalities Among British Adults: The Role of Social and Psychosocial Factors: Social Determinants of Health », pp. 90-106. Oxford University Press.
- MARX Karl, 1965, *Œuvres : Philosophie*, Gallimard
- MERRYMAN Jay Andrew, 1969, *The Civil Law Tradition: An Introduction to the Legal Systems of Western Europe and Latin America*, Stanford University Press.
- MEYO-ME-NKOGHE Dieudonné, 2010, *Succession et héritage chez les fang du gabon de 1841 à nos jours : un phénomène social enraciné dans les mœurs*, Rev. hist. archéol. afr., GODO GODO, N° 20 - 2010 © EDUCI 2010
- PARSONS Talcott, 1955, *The Social System*. Free Press.
- RUBIN Susan et MALKINSON Ruth, 2001, *The Mourning After: A Dual Process Model of Grieving*: Handbook of Bereavement Research and Practice.
- SILVER Roxane et WORTMAN Camille, 2001, *The Role of Social Support in Coping with Bereavement: A Review of the Literature*: Handbook of Bereavement Research and Practice.
- STROEBE Margaret et SCHUT Henk, 2010, *The Dual Process Model of Grief: A Blog Study of Grief in a Bereaved Person*: Handbook of Bereavement Research and Practice: Advances in Theory and Intervention. APA Press.
- TOURE Moussa et MANDI **Ndiaye**, 2018, *Corruption and Trust in Judicial Systems: Implications for Succession Planning*, African Journal of Law and Governance.
- WAGNER Richard, **FITZGERALD Fori** et HEWITT Leanne, 2019, *The Link Between Inheritance Conflicts and Domestic Violence: Emerging Issues*. Journal of Family Violence.
- VALENTINE Jared, MOTT Timothy, ROBINSON Derek, CHIEGER Samantha, 2017, *The relationship between social isolation and psychological distress among older adults*. Journal of Social and Personal Relationships, 34(6), 942-960.
- WERNER Max, 1986, *Société moderne et religion*. Archives de sciences sociales des religions, n° 61, janvier-mars 1986.
- WIESNER-HANKS Merry , 2002, « Femmes, genre et histoire de l'Église, Histoire de l'Église », 71(3) : 600-620:10.1017/S000964070013029X.
- WIESNER-HANKS Merry 1993, *Women and Gender in Early Modern Europe*. Routledge.
- WILLIAMS David et MOHAMMED Selina, 2009, *Discrimination and Racial Disparities in Health: Evidence and Needed Research*. Journal of Behavioral Medicine.

Coups d'Etat militaires en Afrique subsaharienne : diagnostic des enjeux dans le Sahel

KATIN Tomféi-Esso Josué,
Université de Kara (Togo)

Résumé

L'étude des coups d'État révèle une diversité de formes et de motivations, allant du simple changement de leadership au bouleversement complet des systèmes politiques. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, où la fragilité des institutions démocratiques demeure un enjeu central, ces événements restent un mode de transition politique récurrent, façonné par des dynamiques internes et externes complexes (esprit patriotique, l'éveil de conscience, mettre fin à l'ingérence étrangère notamment de la France). L'analyse de leur typologie a permis ainsi de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à leur émergence et leurs implications pour la stabilité des États.

Les coups d'État récents dans les États membres de l'AES montrent que ces putschs sont le produit de crises structurelles profondes, notamment sécuritaires et politiques. Ils témoignent l'amour d'un changement de paradigme dans la gouvernance sahéenne, où les militaires imposent un nouvel ordre fondé sur le rejet des influences extérieures et la quête d'une autonomie stratégique. Cependant, quelles peuvent être les causes, les dynamiques et les conséquences des coups d'État dans les États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) ?

Mots clés : Coups d'état, insécurité, terrorisme, ingérence

Abstract

The study of coups d'état reveals a diversity of forms and motivations, ranging from simple changes in leadership to complete upheaval of political systems. In the context of sub-Saharan Africa, where the fragility of democratic institutions remains a central issue, these events remain a recurring mode of political transition, shaped by complex internal and external dynamics (patriotic spirit, awakening of conscience, putting an end to foreign interference, particularly from France). The analysis of their typology has thus made it possible to better understand the mechanisms underlying their emergence and their implications for the stability of States. Recent coups d'état in the AES member states show that these putsches are the product of deep structural crises, particularly security and political crises. They demonstrate the love of a paradigm shift in Sahelian governance, where the military imposes a new order based on the rejection of external influences and the quest for strategic autonomy. However, what can

be the causes, dynamics and consequences of coups d'état in the member states of the Alliance of Sahel States (ESA)?

Keywords: Coups d'état, insecurity, terrorism, foreign interference, AES

Introduction

L'Afrique subsaharienne demeure l'une des régions du monde les plus touchées par l'instabilité politique, caractérisée notamment par des coups d'État récurrents. Cette tendance s'est intensifiée au cours des dernières années dans les États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger, et bien d'autres où des putschs successifs ont renversé des régimes démocratiquement élus. Cette situation soulève des interrogations fondamentales sur les facteurs explicatifs de ces renversements militaires et leurs implications pour la stabilité institutionnelle et géopolitique dans la région. La recrudescence des coups d'État dans cette zone conduit à s'interroger sur les causes sous-jacentes d'une telle dynamique : s'agit-il d'un rejet des systèmes démocratiques importés, d'une conséquence de la crise sécuritaire exacerbée par la montée du terrorisme, ou encore d'une défaillance structurelle des institutions étatiques ? Par ailleurs, ces événements posent la question des répercussions sur l'ordre régional, notamment en ce qui concerne les relations entre ces États et les organisations internationales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. Dans un contexte où les interventions étrangères et les sanctions économiques n'ont pas permis de contenir ces transformations politiques, il devient essentiel d'examiner les dynamiques à l'œuvre afin de mieux comprendre les mutations en cours et leurs implications pour l'avenir de la gouvernance dans l'espace sahélien.

L'analyse des coups d'État au sein des États membres de l'Alliance des États du Sahel s'inscrit dans une perspective historique et géopolitique plus large. Sur le plan historique, l'Afrique subsaharienne a été marquée par une instabilité politique chronique depuis les indépendances, avec plus de 200 tentatives de coups d'État recensées entre 1950 et 2022 P. Roessler (2011). Ces événements traduisent des crises de gouvernance récurrentes, alimentées par des transitions démocratiques inabouties et des institutions fragiles. S. Phillips Huntington (1991) a par ailleurs, mis en évidence que les processus de démocratisation dans les États en développement sont souvent marqués par des phases d'alternance entre périodes de libéralisation politique et retours à l'autoritarisme.

Dans le cas spécifique du Sahel, la conjonction de plusieurs *facteurs* tels que *la crise sécuritaire et montée du terrorisme, les enjeux économiques et sociaux, les crises politiques et déficit*

démocratique, la gouvernance contestée, le rôle des influences extérieures (les ingérences étrangères (France, Russie, CEDEAO, ONU, etc.) a conduit à un environnement propice aux prises de pouvoir par la force. C. Boisbouvier (2023), souligne que la détérioration de la situation sécuritaire, notamment avec l'essor des groupes terroristes dans la région, a favorisé la montée en puissance des armées nationales, lesquelles ont progressivement acquis un rôle central dans les décisions politiques. D. Bach (2023) pour sa part analyse la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) comme une rupture dans les équilibres régionaux, traduisant un rejet croissant des modèles de gouvernance imposés par les anciennes puissances coloniales et par les organisations internationales. L'étude des coups d'État récents ne se limite donc pas à une simple analyse des événements politiques, mais s'inscrit dans une réflexion plus large sur les transformations institutionnelles et géopolitiques en cours en Afrique subsaharienne. Elle permet d'interroger les nouvelles dynamiques de pouvoir dans un contexte marqué par une reconfiguration des alliances et une remise en question des cadres traditionnels de gouvernance.

1. Méthodologie et théories de référence

Traité de la thématique des crises politique dans des pays où la génération comprend ou du moins commence par comprendre la géopolitique, les relations internationales et les enjeux des gouvernants ou encore dans les pays où on assiste à une prise de conscience de la nouvelle jeunesse, nécessite la mobilisation des ressources tant de l'histoire et les accords coloniaux avec les puissances coloniales. Dans le cadre de la présente étude, une seule approche a été utilisée. Il s'agit de l'approche documentaire suivi d'une analyse du discours des médias de masses, des chefs d'États de ces trois pays et de celui de la république de France. L'une des raisons du choix de cette approche est l'espace du champ d'étude (la distance et l'insécurité dans l'espace d'étude).

L'objectif de notre étude étant d'analyser les causes, les dynamiques et les conséquences des coups d'État dans les États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) afin de mieux comprendre leur impact sur la stabilité politique, la gouvernance et la cohésion régionale en Afrique subsaharienne, nous nous sommes référés à la théorie du conflit de K. Marx (1848) pour qui le conflit est une situation normale pour l'avancement des communautés. Il faut signaler que l'usage d'une théorie dans une recherche permet de mieux concevoir le sujet afin de faciliter la compréhension aux lecteurs. Pour K. Marx, l'instrument de la transformation sociale et politique est le conflit qui oppose les deux grandes classes sociales dans toute société.

Dans sa théorie, il attache une importance à la lutte des classes en critiquant le système capitaliste. Tous les rapports sociaux dans le système capitaliste sont des relations économiques et sociales de domination et d'exploitation. Dans ces conditions, le conflit devient un phénomène vital inévitable. Il est l'expression d'antagonisme entre la bourgeoisie qui œuvre à ce que se maintienne et se perpétue le statu quo ante dont elle est la seule bénéficiaire et le prolétariat qui veut s'affranchir et triompher du capitalisme en imposant un nouvel ordre social et politique. Dans notre contexte actuel, les puissances étrangères et les dirigeants déchus sont la classe bourgeoise qui pille les ressources nationales laissant la population dans l'impasse, le désespoir, la misère, l'insécurité... La prise de conscience de la population et des hommes en uniformes de la mauvaise gestion des affaires de la cité suivi de l'esprit du patriotisme a conduit à des coups d'état en vue d'une alternance et de la redistribution équitable des ressources naturelles.

2. Contexte général des coups d'États en Afrique subsaharienne

2.1. Définition et typologie des coups d'États

2.1.1. Définition des coups d'État

Le coup d'État est un phénomène politique qui se manifeste par la prise du pouvoir par la force, en dehors des cadres constitutionnels établis. Selon E. Luttwak (1968), un coup d'État se définit comme une action menée par un groupe restreint d'individus, généralement des militaires ou des élites politiques, visant à renverser le gouvernement en place et à s'emparer du pouvoir sans recourir à un mouvement populaire massif. L'auteur précise que, contrairement aux révolutions, qui impliquent une transformation radicale des structures socio-politiques et économiques, le coup d'État se concentre principalement sur la substitution des dirigeants sans nécessairement remettre en cause l'ordre institutionnel existant. P. McGowan (2003), pour sa part définit le coup d'État comme une « violation brutale de la continuité institutionnelle par des acteurs internes à l'État », ce qui le distingue d'autres formes de changements de régime comme les insurrections ou les guerres civiles. S. Decalo (1990), souligne, quant à lui, que les coups d'État en Afrique subsaharienne sont souvent motivés par des conflits internes liés à l'ethnicité, au népotisme et aux luttes de pouvoir au sein de l'armée.

2.2. Typologie des coups d'État

Les coups d'État ne sont pas un phénomène identique. Ils sont de nature différente et peuvent revêtir différentes formes en fonction des acteurs impliqués, des méthodes employées et des objectifs poursuivis.

2.2.1. Les coups d'État militaires

Les coups d'État militaires sont les plus fréquents en Afrique subsaharienne et impliquent principalement l'armée comme acteur central du renversement du pouvoir. Jack J. J. Gibb (1971) distingue plusieurs types de coups d'État militaires, notamment :

Les coups d'État correctifs : Ce sont des situations dans lesquelles l'armée intervient pour restaurer l'ordre face à un gouvernement jugé inefficace ou corrompu. Un exemple marquant est celui du coup d'État de 1984 en Mauritanie, où Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a renversé Mohamed Khouna Ould Haidalla pour rétablir la stabilité politique.

Les coups d'État révolutionnaires : Ils visent à instaurer un nouveau modèle idéologique ou politique. Un cas emblématique est celui de Thomas Sankara au Burkina Faso en 1983, qui a entrepris une transformation radicale de la gouvernance et de l'économie du pays.

Les coups d'État institutionnels : Dans ce cas, l'armée agit en tant que garant du respect des normes constitutionnelles. Ce type de coup d'État a été observé au Niger en 1996 lorsque le général Ibrahim Baré Maïnassara a renversé Mahamane Ousmane en invoquant l'instabilité politique.

2.2.2. Les coups d'État civils

Contrairement aux coups d'État militaires, les coups d'État civils sont orchestrés par des élites politiques, souvent avec le soutien d'une partie de l'administration ou de l'appareil sécuritaire. Steven Levitsky et Lucan A. Way (2010), parlent de « coups d'État constitutionnels », où les dirigeants en place modifient les règles du jeu démocratique pour se maintenir au pouvoir sans recourir à la violence physique directe. Un exemple récent est celui du Zimbabwe en 2017, où l'ancien président Robert Mugabe a été contraint de quitter le pouvoir sous la pression des élites du parti au pouvoir et de l'armée, sans véritable confrontation armée. Le Togo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun sont également quelques exemples.

2.2.3. Les coups d'État externes

Certains coups d'État sont soutenus par des puissances étrangères cherchant à influencer la trajectoire politique d'un État. J. Powell et Cl. Thyne (2011), analysent plusieurs cas où des puissances occidentales ont joué un rôle déterminant dans le renversement de dirigeants africains, notamment l'implication de la France dans le coup d'État contre Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire en 2011, de l'assassinat du guide libyen Mohamad Kadhafi la même année en

complicité avec les États-Unis ou encore le renversement de Patrice Lumumba au Congo en 1960 sous l'influence de la Belgique et des États-Unis.

2.2.4. Les coups d'État hybrides

Enfin, certains coups d'État combinent plusieurs dimensions et impliquent à la fois des acteurs militaires, civils et des influences externes. C'est le cas du coup d'État de 2020 au Mali, où un soulèvement populaire contre le président Ibrahim Boubacar Keïta a précédé l'intervention de l'armée, tout en étant influencé par des dynamiques géopolitiques régionales et internationales.

3. Facteurs historiques et politiques favorisant les coups d'États ou putschs

Les coups d'État ne surgissent pas de manière spontanée ; ils s'inscrivent dans un contexte historique et politique spécifique qui favorise leur émergence. En Afrique subsaharienne, plusieurs *facteurs structurels et conjoncturels* ont contribué à la récurrence des putschs, notamment *l'héritage colonial, la fragilité institutionnelle, l'instabilité politique et les crises de gouvernance*. L'analyse de ces éléments permet de mieux comprendre pourquoi certains États demeurent particulièrement vulnérables aux renversements militaires.

3.1. L'héritage colonial et ses effets sur l'instabilité politique

L'histoire coloniale des pays africains a façonné des structures politiques et économiques souvent incompatibles avec une gouvernance stable. Selon Crawford Young (1994), les puissances coloniales ont instauré des systèmes administratifs centralisés et autoritaires qui, après les indépendances, ont été repris par les élites locales sans transformation profonde, créant ainsi un terrain fertile pour les dérives autocratiques et les contestations militaires. Le maintien des armées coloniales : Dans de nombreux pays, les forces armées ont été conçues sous la colonisation comme des instruments de répression plutôt que comme des institutions républicaines. Après l'indépendance, ces armées sont souvent restées autonomes par rapport au pouvoir civil, ce qui leur a permis d'intervenir directement dans la vie politique. S. Decalo (1990), souligne ainsi que les premiers coups d'État africains, comme ceux au Togo (1963) et au Dahomey (Bénin actuel, 1963), étaient le résultat direct de cette militarisation du pouvoir. La faiblesse des États postcoloniaux : L'indépendance des pays africains s'est souvent faite sans véritable consolidation des institutions démocratiques. Les nouveaux États se sont retrouvés confrontés à une absence de traditions démocratiques solides, ce qui a favorisé l'émergence de régimes autoritaires et leur contestation par les forces militaires (D. Bach, 1999).

3.2. La fragilité institutionnelle et les crises de gouvernance

La faiblesse des institutions étatiques et l'incapacité des gouvernements à assurer une gouvernance efficace et inclusive est un autre facteur majeur favorisant les putschs. La personnalisation du pouvoir : Nombre de dirigeants africains ont gouverné en concentrant tous les pouvoirs entre leurs mains, marginalisant les oppositions et muselant la société civile. Cette hyper-présidentialisation a contribué à l'instabilité politique, car l'absence de mécanismes démocratiques a souvent poussé les militaires à s'ériger en arbitres des crises politiques. Steven Levitsky et Lucan A. Way (2010) parlent ainsi de « régimes hybrides », où des institutions démocratiques existent en apparence, mais sont vidées de leur substance par l'accaparement du pouvoir par un groupe restreint.

La corruption et la mauvaise gestion des ressources : Selon Patrick McGowan (2003), la corruption endémique affaiblit la légitimité des gouvernements et exacerbe les tensions socio-économiques. Dans des contextes où les élites détournent les ressources publiques à leur profit, les forces armées peuvent se positionner comme des « sauveurs de la nation », justifiant ainsi leurs interventions. Les élections contestées et les transitions mal gérées : En Afrique subsaharienne, de nombreuses élections sont entachées de fraudes, de manipulations institutionnelles et de contestations post-électorales. J. Powell et Cl. Thyne (2011) montrent que les coups d'État sont plus fréquents dans les pays où les processus électoraux sont perçus comme illégitimes, car cela accroît la frustration des populations et donne une justification aux militaires pour intervenir.

3.3. L'instabilité politique chronique et la militarisation du pouvoir

Certains pays connaissent une instabilité politique cyclique qui favorise la répétition des coups d'État. Quels peuvent être les facteurs de cette instabilité ? L'alternance forcée du pouvoir : Lorsqu'un pays connaît plusieurs coups d'État en peu de temps, cela crée un précédent et affaiblit la culture démocratique. Par exemple, le Burkina Faso a connu plusieurs putschs depuis 1966, créant un climat où l'armée est perçue comme un acteur politique légitime. Les tensions ethniques et régionales : La compétition politique repose sur des clivages ethniques dans certains pays. Selon S. Huntington (1991), la fragmentation sociale et ethnique dans les jeunes démocraties accentue le risque de conflits internes, poussant parfois l'armée à intervenir pour « rétablir l'ordre ». Le rôle des forces armées dans la gouvernance : Dans certains États, l'armée est un acteur politique majeur, ce qui facilite son intervention en cas de crise. Par exemple, en Égypte, l'armée a toujours été un pilier du pouvoir, et son rôle dans le renversement de Mohamed Morsi en 2013 illustre cette dynamique.

3.4. L'influence des dynamiques internationales et régionales

Les contextes géopolitiques et les ingérences étrangères ont aussi contribué à la prolifération des coups d'État en Afrique. Les interventions des puissances étrangères : Certaines puissances occidentales ont joué un rôle dans la perpétuation de l'instabilité en soutenant des régimes militaires favorables à leurs intérêts. L'implication de la France dans les renversements de régimes en Afrique francophone est un exemple de cette dynamique, comme le souligne Daniel Bach (2023). Le rôle des organisations régionales et internationales : L'inefficacité de la CEDEAO et de l'Union africaine à prévenir les coups d'État montre que ces institutions n'ont pas encore les moyens de stabiliser efficacement la région. Selon Boisbouvier (2023), les sanctions économiques imposées après les putschs, comme celles contre le Mali en 2021, n'ont pas toujours produit les effets escomptés et ont parfois renforcé le soutien populaire aux juntes militaires.

4. Présentation des États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES)

4.1. Contexte de la création et objectifs de l'Alliance des États du Sahel

L'Alliance des États du Sahel (AES) a été officiellement créée le 16 septembre 2023 par le Mali, le Burkina Faso et le Niger, trois pays dirigés par des juntes militaires issues de coups d'État récents. Cette alliance est née en réponse à plusieurs défis majeurs :

✓ La rupture avec la CEDEAO et les tensions diplomatiques

Les relations entre ces trois États et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont progressivement détériorées après les coups d'État successifs survenus au Mali, putsch du 18 août 2020, renforcé par un second coup d'État en mai 2021, mettant au pouvoir le Colonel Assimi Goïta, au Burkina Faso, Coup d'État du 24 janvier 2022, suivi d'un second putsch le 30 septembre 2022, avec l'arrivée du Capitaine Ibrahim Traoré et au Niger avec le renversement du Président Mohamed Bazoum le 26 juillet 2023 par le Général Abdourahamane Tiani. En réaction, la CEDEAO a imposé des sanctions économiques et politiques à ces pays, notamment la fermeture des frontières et des restrictions commerciales. Ces mesures ont été perçues par les nouvelles autorités sahéliennes comme une ingérence dans leurs affaires internes et le non-respect des textes de la CEDEAO, les poussant à chercher une alternative régionale indépendante.

✓ **La dégradation sécuritaire et le rejet des anciennes puissances coloniales**

La montée en puissance des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et à l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) a fragilisé la stabilité des États sahéliens. Depuis plus d'une décennie, ces pays sont le théâtre d'attaques djihadistes récurrentes, mettant en péril leurs économies et la sécurité de leurs populations. Face à ce contexte, l'intervention militaire française à travers l'Opération Barkhane (2014-2022) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA, 2013-2023) n'a pas permis de pacifier la région. Les autorités militaires sahéliennes ont ainsi opté pour un rapprochement avec la Russie et l'appui du Groupe Wagner, tout en coupant progressivement leurs liens militaires avec la France et ses alliés occidentaux.

✓ **Une volonté d'intégration économique et politique alternative**

La création de l'Alliance des États du Sahel traduit également un projet d'intégration régionale visant à réduire la dépendance économique et politique de ces pays vis-à-vis des institutions ouest-africaines. Le 27 janvier 2024, les trois États ont officiellement annoncé leur retrait de la CEDEAO, actant ainsi une rupture complète avec cette organisation qu'ils accusent d'être manipulée par des intérêts étrangers et qui n'existe que de nom.

4.2. Les objectifs de l'Alliance des États du Sahel

L'Alliance des États du Sahel repose sur plusieurs ambitions stratégiques définies à travers la Charte du Liptako-Gourma, signée en septembre 2023. Ses objectifs s'articulent autour de trois axes majeurs :

Objectif 1 : Coopération militaire et lutte contre le terrorisme : L'un des objectifs fondamentaux de l'AES est de renforcer la coopération militaire entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger pour lutter plus efficacement contre les groupes terroristes actifs dans la région. Pour ce faire, elle prévoit la mise en place d'une force militaire commune chargée de sécuriser les frontières et d'organiser des opérations coordonnées contre les groupes armés et la mise en place d'un mécanisme de partage du renseignement qui est un système de coordination des informations entre les services de sécurité des trois pays afin d'améliorer la réactivité face aux attaques djihadistes et l'autonomisation des armées nationales. Elle vise également à réduire la dépendance aux partenaires occidentaux en développant des stratégies de défense autonomes, notamment via des partenariats avec de nouveaux acteurs comme la Russie, la Turquie ou la Chine.

Objectif 2 : Intégration économique et indépendance régionale : L'Alliance cherche également à promouvoir une intégration économique et commerciale entre ses membres, en vue de réduire leur dépendance vis-à-vis de la CEDEAO et de la zone monétaire du franc CFA. L'AES envisage la mise en place d'un cadre économique commun, potentiellement avec une monnaie unique pour rompre avec le franc CFA, perçu comme un instrument de contrôle des économies africaines par la France. Le renforcement des échanges commerciaux intra-sahéliens entre les trois pays, la diversification des partenariats internationaux avec des pays émergents comme la Russie, la Chine, l'Iran ou encore des nations du Golfe afin de réduire son isolement diplomatique sont des priorités pour l'Alliance.

Objectif 3 : Souveraineté politique et réforme institutionnelle : Bâtir un modèle politique fondé sur des principes souverainistes, rejetant toute influence extérieure jugée néocoloniale, la promotion des idéologies panafricaniste inspirée par des figures historiques comme Thomas Sankara ou Modibo Keïta, sont également des préoccupations majeures pour les responsables de l'AES. Le refus des ingérences étrangères, est l'un des messages clés de l'AES. Mettre fin aux décisions d'organisations supranationales comme la CEDEAO ou l'Union européenne, considérées comme biaisées en faveur des anciennes puissances coloniales.

5. Analyse des coups d'États récents dans les États membres de l'AES

L'Alliance des États du Sahel (AES), composée du Mali, du Burkina Faso et du Niger, est née dans un contexte marqué par des instabilités politiques majeures, matérialisées par une série de coups d'État successifs entre 2020 et 2023. Ces putschs, bien que distincts dans leurs déclencheurs immédiats, présentent des similarités dans leurs causes structurelles, leurs justifications officielles et leurs conséquences. Cette section propose une analyse détaillée de chaque coup d'État récent dans ces trois États, avant d'en dégager les éléments communs et les divergences.

5.1. Étude de cas : Mali (2020 à 2021)

Le Mali a été le théâtre de deux coups d'État en moins d'un an, mettant en évidence la fragilité de ses institutions politiques et la montée en puissance de l'armée dans la gouvernance.

5.1.1. Coup d'État du 18 août 2020

Le 18 août 2020, un groupe d'officiers maliens, dirigé par le Colonel Assimi Goïta, renverse le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), après des mois de contestation populaire. Parmi les causes immédiates de ce coup d'État, on peut citer le mécontentement généralisé contre la

corruption et la mauvaise gouvernance, la crise électorale née des législatives de mars-avril 2020, jugées frauduleuses et l'échec de la lutte contre le terrorisme, les attaques djihadistes qui se multiplient malgré la présence de forces étrangères (Barkhane, MINUSMA).

5.1.2. Coup d'État du 24 mai 2021

Moins d'un an après, le 24 mai 2021, le Colonel Assimi Goïta perpète un second coup d'État, cette fois contre les dirigeants de la transition, le Président Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane. La principale raison avancée est leur volonté de remanier le gouvernement sans consultation des militaires. Cette prise de pouvoir par l'armée marque un tournant dans la politique malienne : Fin de l'influence occidentale et rapprochement avec la Russie via le groupe Wagner, rupture progressive avec la CEDEAO, qui impose des sanctions avant de les lever après la promesse d'une transition, et l'exclusion progressive des forces françaises et onusiennes, jugées inefficaces dans la lutte contre le terrorisme.

5.2. Étude de cas : Burkina Faso (2022)

Connu sous le nom des hommes intègres, le Burkina Faso a connu deux coups d'État en 2022, illustrant une instabilité politique croissante dans le pays.

5.2.1. Coup d'État du 24 janvier 2022

Le Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba renverse le Président Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'inefficacité face à l'insécurité émergente causée par les groupes terroristes. Ce putsch s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels la crise sécuritaire aiguë, avec des attaques djihadistes qui s'intensifient et des milliers de déplacés, le manque d'équipement militaire pour lutter contre les ennemis, les soulèvements populaires, amplifiés par la montée de l'instabilité économique. Malgré des promesses de réformes et une transition sous contrôle militaire, Damiba n'a pas pu restaurer la stabilité.

5.2.2. Coup d'État du 30 septembre 2022

Après neuf mois d'incapacité, le Capitaine Ibrahim Traoré renverse Paul-Henri Damiba. L'aggravation de la crise sécuritaire, avec une perte croissante de contrôle du territoire face aux djihadistes, le basculement géopolitique, avec l'influence croissante du modèle malien et la montée des idées souverainistes rejetant l'ancienne puissance coloniale, les tensions internes au sein de l'armée, une partie des soldats jugeant Damiba trop proche de la France et inefficace sont les mobiles qui expliquent le deuxième coup d'état en un an.

5.3. Étude de cas : Niger (2023)

Tout comme au Mali et au Burkina, le rejet de l'influence étrangère notamment la présence militaire Française, le 26 juillet 2023 le Général Abdourahamane Tiani, chef de la Garde présidentielle, renverse le Président Mohamed Bazoum. Considéré longtemps comme allié des occidentaux depuis des années, quelles sont les causes de ce changement de paradigme ? Le malaise au sein de l'armée, la détérioration de la situation sécuritaire, avec des attaques terroristes croissantes dans la région frontalière du Mali et du Burkina Faso sont quelques raisons explicatives de ce coup d'état.

6. Points communs et divergences entre ces coups d'État

Malgré des contextes nationaux spécifiques, les coups d'État présentent plusieurs similitudes :

- ✓ L'insécurité grandissante et la montée du terrorisme : Tous ces putschs sont motivés par l'incapacité des gouvernements renversés à juguler l'expansion djihadiste.
- ✓ La rupture de tout accords avec les anciennes puissances coloniales accusées d'instrumentaliser les régimes en place.
- ✓ L'émergence d'un discours souverainiste et panafricaniste : Les nouveaux dirigeants prônent une indépendance vis-à-vis des organisations comme la CEDEAO et un rapprochement avec la Russie.

On ne peut jamais parler de similitudes sans évoquer les divergences. Bien que ces putschs aient été fait par les militaires, les réalités diffèrent d'un pays à un autre. Au Mali et au Burkina, on a assisté à une multiplicité des coups d'État alors que le Niger n'en a connu qu'un seul récemment. La gestion du pouvoir au Mali et au Burkina est sous le contrôle des militaires tout comme au Niger mais les deux premiers pays ont opté pour une transition prolongée tandis que le Niger est encore dans une phase d'ajustement. Sur le plan international, tous les trois pays n'ont pas les mêmes sanctions. La CEDEAO a imposé des sanctions économiques très sévères au Niger, tandis qu'elle avait été plus conciliante avec le Mali et le Burkina Faso.

Conclusion

Les coups d'État en Afrique subsaharienne ne peuvent être compris sans une analyse approfondie des facteurs historiques et politiques qui les favorisent. L'héritage colonial, la fragilité des institutions, la corruption, l'instabilité politique et les ingérences étrangères sont autant d'éléments qui ont contribué à faire des putschs un mode récurrent de transition du pouvoir dans la région. Si certains coups d'État ont parfois été justifiés par des crises majeures, leur répétition fragilise à long terme la stabilité des États et retarde l'enracinement des principes démocratiques.

Les putschs militaires dans l'AES ont redéfini le paysage politique, marquant une rupture avec l'ordre constitutionnel précédent. Cependant, l'avenir de la région repose sur sa capacité à trouver un équilibre entre gouvernance militaire, stabilisation économique et coopération régionale. L'enjeu est de taille : soit ces États parviennent à restructurer leurs institutions sur des bases nouvelles, soit ils sombrent dans une instabilité durable qui compromettrait leur développement à long terme. Dans cette perspective, peut-on croire à une stabilisation progressive ou à une instabilité prolongée ?

Références bibliographiques

CEDEAO, 2023, Communiqué officiel sur la situation politique au Sahel, Abuja.

Christophe Boisbouvier, 2023, *Le Sahel en rupture : Crises sécuritaires et politiques dans la sous-région*, Paris, Fayard.

Daniel Bach, 2023, *L'Afrique face aux crises politiques : ruptures et continuités*, Paris, Karthala.

Edward Luttwak, 1968, *Coup d'état: A Practical Handbook*, Harvard University Press.

Huntington, Samuel Phillips, 1991, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press.

Jack J. J. Gibb, 1971, *The African Military: The Political Power of Military Officers*, Lexington Books.

Jonathan Powell & Clayton Thyne, 2011, Global Instances of Coups from 1950 to 2010 : A New Dataset, *Journal of Peace Research*, pp. 249-259.

Liptako-Gourma Charter, 2023, Document fondateur de l'Alliance des États du Sahel.

Patrick, McGowan, 2003, African Military Coups d'état, 1956–2001: Frequency, Trends and Distribution, *The Journal of Modern African Studies*, pp. 339-370.

Philip Roessler, 2011, *The Enemy Within: Personal Rule, Coups, and Civil War in Africa*, *World Politics*, pp. 300-346.

Samuel Decalo, 1990, *Coups and Army Rule in Africa: Studies in Military Style*, Yale University Press.

Samuel Phillips Huntington, 1991, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press.

Steven Levitsky & Lucan A. Way, 2010, *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the Cold War*, Cambridge University Press.

Young Crawford, 1994, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, Yale University Press.

Mutations professionnelles et sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles dans l'enseignement secondaire au Togo

KOLA Mazalo Lidao
Université de Lomé

Résumé

Une représentation conséquente des femmes dans les instances décisionnelles renforce l'efficacité de l'administration publique et des sociétés privées ; elle participe aussi à l'épanouissement de la femme. Mais l'accès à certains postes de décision nécessite de mutation professionnelle qui éloigne la femme de son domicile conjugal ou de sa famille. Pour cet article, la mutation apparaît à priori comme une opportunité de promotion mais, pour l'enseignante de l'enseignement secondaire, elle constitue un frein à l'accession aux postes de responsabilité.

L'objectif de cette recherche est de montrer en quoi la mutation professionnelle constitue un frein à la représentation de la femme dans les instances de décision de l'enseignement secondaire au Togo. La démarche méthodologique s'appuie sur la recherche documentaire ainsi que sur la combinaison des techniques qualitative et quantitative.

La mutation professionnelle, au regard de sa capacité éventuelle à éloigner des couples, ne permet pas aux enseignantes de briser le plafond de verre dans le secteur éducatif au Togo. Dès lors, la sous-représentativité féminine aux postes décisionnels dans la profession enseignante est la résultante de la logique d'action et de choix stratégiques entre le refus et l'acceptation d'une mutation professionnelle promotionnelle mais qui éloigne la femme de son foyer conjugal.

Mots-clés : Enseignement – Mutation – Responsabilité – Représentativité

ABSTRACT

Consequent representation of women in decision-making bodies enhances the efficiency of public administration and private companies; it also participates in the development of women. But access to certain decision-making positions requires a professional transfer which takes the woman away from her marital home or her family. For this article, the transfer appears a priori as an opportunity for promotion but, for the teacher, it constitutes an obstacle to accessing positions of responsibility.

The objective of this research is to show how the transfer constitutes a brake on the under-representation of women in secondary education. The methodological approach is based on documentary research as well as on the combination of qualitative and quantitative research.

Mutation, in view of its potential ability to keep couples apart, does not allow female teachers to break the glass ceiling in the education sector in Togo. Therefore, the female under-representation in positions of responsibility in the teaching profession is the result of the logic

of action and strategic choices between the refusal and the acceptance of a transfer which constitutes a distance from home for professional necessity.

Keywords : change, under-representativeness and positions of responsibility.

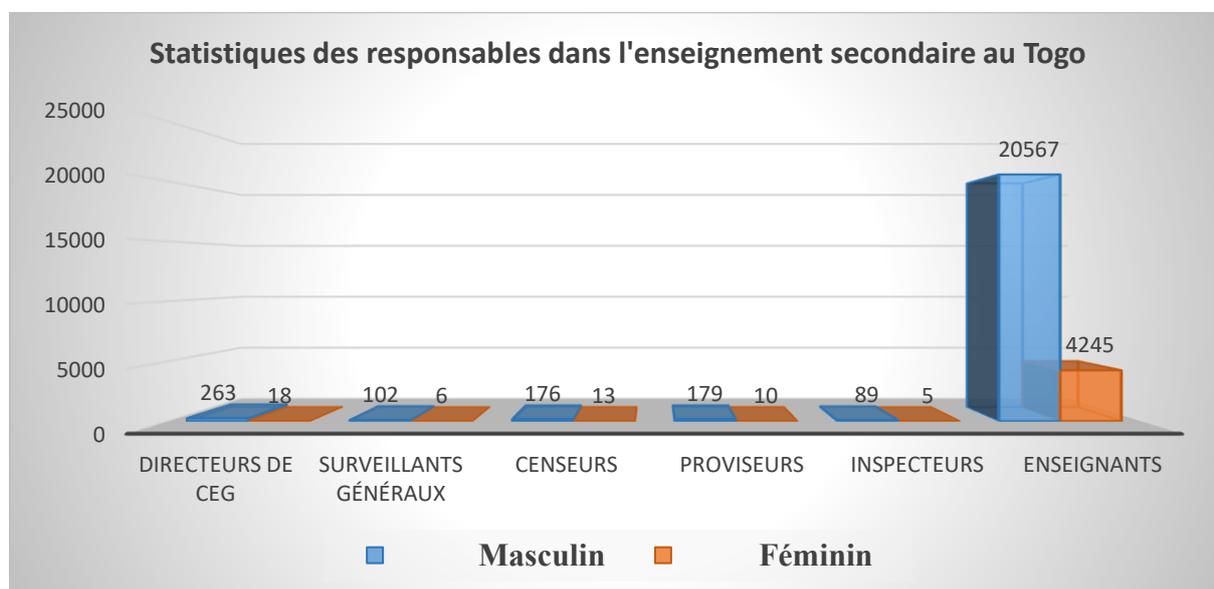
Introduction

La question de la mutation des femmes constitue un casse-tête pour les autorités éducatives de nos jours. La disparité des sexes s’observe dans presque tous les secteurs publics et politiques. Dans l’enseignement secondaire au Togo, les femmes enseignantes sont minoritaires et surtout placées à des postes opérationnels. Les données officielles du Ministère de l’Enseignement primaire et secondaire, au cours de l’année académique 2020-2021, sont :

- 4 245 femmes, soit 17,11% du corps enseignant
- contre 20 567 hommes enseignants, soit 89,89% du corps enseignant.

Sur le plan administratif, l’écart est encore plus important. Au total, 6% de responsables de sexe féminin contre 94% responsables de sexe masculin, ainsi que l’indiquent les données du graphique 1.

Graphique n°1 : Effectif des responsables d’inspection et d’établissement



Source : Construit par les données de la DRH/MEPS, 2021

On constate qu’au collège, il y a 94% de directeurs contre 6% de directrices ; au Lycée, 94% de surveillants généraux contre 6% de femmes surveillantes ; les censeurs de sexe masculin représentent 93% du total contre 7% de femmes. Les proviseurs sont dans une proportion de 95% d’hommes contre 5% de femmes. Au niveau du corps des inspecteurs, on dénombre 96% d’hommes et seulement 4% de femmes. Enfin, dans l’ensemble du corps enseignant des deux

niveaux du secondaire, le personnel masculin représente de 83% contre 17% de femmes. Il faut préciser que parmi les 7% de censeurs, 6% de proviseurs femmes et les 6% des Directrices la majorité d'elles se trouve dans la capitale.

D'après ces données, on remarque une faible présence des femmes enseignantes dans les établissements scolaires et une très faible représentativité des femmes à des postes nominatifs et à des postes d'inspecteurs dans le secondaire au Togo.

En effet, quel que soit le type de mutation c'est-à-dire qu'elle soit interne ou externe, périodiques ou annuelles promotionnelles elle constitue la mer à boire pour la majorité d'enseignantes sauf si elle-même le voulait. La mutation peut influencer ou non sur la représentativité des enseignantes leur occupation à des postes de responsabilité.

La mutation amène l'enseignante à quitter son milieu ou son établissement vers un autre milieu ou vers un autre établissement et se déplacement peut se faire avec ou sans sa famille dans un milieu connu ou inconnu mais dans le cadre professionnel dans le souci d'une promotion ou non.

Quelques recherches ont été menées (Lange, 2003 et Rocare -Togo, 2007 ; Senayah-Tchagnaou, 2017) sur les causes des disparités de genre (filles et garçons) dans l'enseignement primaire et secondaire voir même Universitaire en Afrique et surtout au Togo, mais très peu se sont focalisées sur la faible représentativité des femmes enseignantes au secondaire et surtout à des postes de responsabilité.

Les femmes sont d'autant moins représentées qu'on monte dans la hiérarchie des emplois supérieurs (Doniol-shaw et Le Douarin, 2005 : 672). Or, pour occuper un poste de responsabilité, il faut opérer une mutation alors que très souvent cette mutation n'est pas acceptée par les femmes. Face à ce constat, il s'avère nécessaire de s'interroger et voir en quoi les mutations influencent l'acceptation ou non des femmes à l'occupation des postes de responsabilités dans l'enseignement secondaire au Togo. Une répartition inéquitable du personnel enseignant amène l'autorité éducative à muté un agent dans l'intention de combler le vide d'un établissement scolaire à un autre. La mutation peut permettre à un agent d'apprendre et de partager également son expérience avec les autres y compris les apprenants. Des obligations éducatives exige qu'on fasse régulièrement des mutations pour créer un partage de connaissance au sein du corps enseignant de même qu'avec les élèves.

L'objectif de cette recherche est de montrer en quoi la mutation constitue un frein à la sous-représentativité des femmes dans l'enseignement secondaire. L'article cherche à vérifier l'hypothèse selon laquelle, la mutation constitue un frein à la promotion de la femme enseignante au secondaire. « Les facteurs d'ordre socioculturel s'organisent autour de conceptions et d'attitudes liées au statut et au rôle traditionnel de la femme, épouse et mère, dont la fille n'est que la préfiguration ; la femme serait inférieure à l'homme au plan physique,

intellectuel et mental ; ces conceptions sont intériorisées par les membres de la famille, y compris la fille même, les maîtres et les maîtresses à l'école, les écoliers... » (Gbikpi-Benissan, 2007 : 136- 137).

Les filles intériorisent elles-mêmes précocement un sentiment d'infériorité par rapport aux garçons et un manque de confiance en soi (MEPS, 2005 : 61). Ce sentiment d'infériorité qu'intériorisent les filles dès leur jeune âge a un impact négatif sur leur vie jusqu'à l'âge adulte et cela influence leur choix dans leur vie professionnelle. « Les femmes sont nombreuses à avoir encore la charge d'enfants mineurs et soucieuses de préserver une qualité de vie au sein de la famille, la logique d'organisation de leur temps de travail diffère assez radicalement de celle de leurs collègues masculins ».

1. Cadre théorique et méthodologique

Le présent article analysant l'environnement de la mutation sur la représentativité des femmes à des postes de responsabilité dans l'enseignement secondaire au Togo est extrait d'un chapitre de ma thèse qui porte sur « sous- représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement du secondaire au Togo ». L'article recourt aux théories marxistes basées sur le principe de la différenciation sociale (SHOEMAKER, 1998 ; PICHE, 1999), les pratiques ségrégationnistes liées au sexe. Car, la femme est considérée comme inférieure à l'homme, c'est ainsi que sur le plan professionnel, cette considération confère à la femme des postes inférieurs que celui des hommes. Cette différenciation selon le sexe est socialement construite et amène la jeune fille à s'occuper des travaux accomplis par sa mère au lieu d'aller à l'école (Lange, 1998).

La méthodologie adoptée pour atteindre l'objectif assigné à cette étude a consisté en une combinaison de plusieurs techniques : la recherche documentaire, les observations directes, les enquêtes de terrain à l'aide d'un questionnaire et les entretiens individuels. Au regard des résultats obtenus, 70,4% d'enseignantes et enseignantes affirment que la mutation est l'un des éléments qui empêchent les femmes d'occuper les postes de responsabilités dans l'enseignement secondaire au Togo.

La population mère est constituée de l'ensemble des enseignantes des deux cycles de l'enseignement secondaire au Togo. Pour atteindre la représentativité spatiale, l'enquête a couvert les six régions éducatives. Ainsi, un sondage est pratiqué à deux degrés stratifié par milieu de résidence (urbain et rural) et par cycle d'enseignement. Les établissements sont tirés au hasard. Pour ce qui concerne les entretiens individuels et de groupes, six catégories d'acteurs ont été interrogées à partir des guides d'entretien individuel. Au total, 55 entretiens individuels et 2 entretiens de groupe. Des entretiens ont eu lieu avec les directeurs, les censeurs, les proviseurs, les inspectrices, des responsables au Ministère de l'enseignement secondaire, des responsables à la direction de la Promotion de la femme et des responsables dans l'enseignement Technique.

Cette technique nous a permis d'améliorer les connaissances sur des aspects de la recherche entreprise et d'obtenir des descriptions détaillées des expériences individuelles des interviewés. Pour être généralisable, notre collecte de donnée a touché 700 enquêtés à raison de 316 femmes (enseignantes) et 384 hommes (enseignants).

La majorité de la collecte a été faite lors de la correction du Bac au Lycée de Tokoin et le reste est reparti dans les régions pour ceux qui n'avaient rempli. Dans chaque région, deux établissements ont été choisis par hasard un en milieu rural et l'autre en milieu urbain. Mais Lomé/Golfe a touché plusieurs établissements scolaires. La répartition de nos enquêtés de 35,5% d'enseignants dans Lomé/Golfe, contre 18,3% dans la région Maritime, 17% sont dans les Plateaux, 10% dans la région centrale, 11% dans la région de la Kara et 9% dans la région des Savanes. La plupart des services étant basée à Lomé, cela également agit sur la représentation des femmes aux postes décisionnels dans l'enseignement. Au regard de cette méthodologie adoptée, les résultats ci-après ont été obtenus.

2. Résultats de la recherche expérimentale

Il ressort des investigations menées, qu'il existe plusieurs facteurs bloquant la représentation féminine aux postes directionnels dans la profession de l'enseignement secondaire au Togo. Mais, le facteur déterminant dans la faible représentativité des femmes enseignantes aux postes de responsabilité est géographique caractérisé par le dispositif de mutation professionnelle.

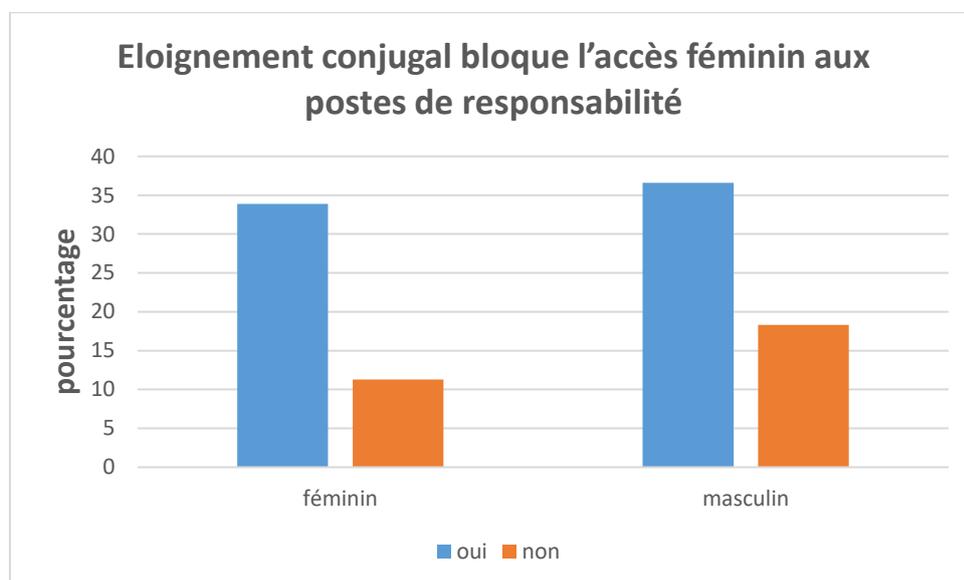
« Nombreuses à avoir encore la charge d'enfants mineurs et soucieuses de préserver une qualité de vie au sein de la famille, la logique d'organisation de leur temps de travail diffère assez radicalement de celle de leurs collègues masculins » (Doniol-shaw et Le Douarin, 2005 : 682).

2.1. Mutation comme frein à la promotion de la femme

D'après certaines opinions, l'un des obstacles à l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans l'administration publique en général et dans l'enseignement secondaire en particulier est l'éloignement des conjointes de leurs époux avec pour conséquence la déstabilisation du ménage ou l'avènement des situations conflictuelles sur fond de soupçon mutuel.

Les données recueillies auprès des enseignants révèlent cette tendance, notamment chez les femmes.

Graphique n°2 : Eloignement conjugal bloque l'accès féminin aux postes de responsabilité



Source : Enquête de terrain, janvier 2021.

D'après ce tableau, plus de la majorité des enquêtés à raison de 70,4% soit 493 des enseignantes et enseignants du secondaire disent oui que les contraintes liées à l'éloignement conjugal empêchent les femmes d'occuper les postes de responsabilités. Parmi eux 48% sont des femmes enseignantes et 52% sont enseignants. 29,6% ne conçoivent pas que l'éloignement conjugal empêche les femmes d'occuper les postes de responsabilité dans l'enseignement secondaire. Par conséquent, la majorité des enquêtés affirment que l'éloignement conjugal agit sur la représentativité de la femme à des postes décisionnels dans l'enseignement secondaire au Togo.

Pour confirmer « *la mutation pénalisent beaucoup de femmes car elles refusent d'aller loin. Or les promotions sont dans les écoles un peu éloignées. Même si ça n'occulte pas l'aspect chantage* » affirme un responsable MEPSTA. L'autre renchérit cela en disant « *nous ne mutons pas les femmes en tant que tel parce qu'on ne connaît pas leur mari si par exemple une femme a pour mari commissaire on va faire comment ?* Ce qui signifie que les époux également ont de l'influence la sur mutation de leur femme.

Or l'une des conditions de la nomination ou la promotion d'un enseignant ou d'une enseignante passe d'abord par la mutation et cette mutation peut être intra régionale ou inter-régionale. D'après les propos de ce responsable : « au-delà de la mutation qui précède la nomination, un agent peut être muté pour raison de nécessité de service, on peut également muter quelqu'un pour des raisons de chantage. Ainsi, le comportement d'un agent peut amener les autorités à le

muter soit dans le but de le punir ou contrairement il peut être muté dans l'intention de sauver une situation dans un autre milieu ou dans un établissement.

« Généralement, quand on fait la promotion de nomination, l'enseignante est souvent mutée à un poste vacant. C'est rare qu'on promeuve un agent et que ce dernier reste toujours dans le même établissement, à moins que le poste nominé est vacant. Là encore, administrativement, ce n'est pas bien pour ce nouvel agent promu. Il y aura du mal à gérer son personnel ». Affirme un des responsable MESPTA

Un agent ou une enseignante nommée en lieu et place dans le même établissement n'est pas très souvent la meilleure façon de faire les choses. Toutefois il peut s'agir d'une situation imprévisible ou quelqu'un peut être nommé dans le but de remplacer un chef d'établissement au cours de l'année pour certaines raisons entre autre la maladie, un accident le décès pour ne citer que cela ; dans ce cas pour la bonne gestion et pour sa sécurité également de ce dernier il conviendra que la personne puisse être mutée l'année qui suit. Dans certains cas également lorsque l'autorité se rend compte que l'agent nommé peut maîtriser la situation qui prévaut dans l'établissement l'agent peut être gardé sans être muté mais c'est des cas très rare.

Parfois le refus des femmes à la nomination des postes de décisions s'explique par le fait qu'eu égard à leurs activités familiales et en raison des problèmes de santé ou de maternité, elles sont dans des conditions plus difficiles que les hommes (Carron et Châu,1998). La plupart des femmes aiment vivre auprès de leur mari pour éviter toute infidélité et leurs enfants que de se séparer d'eux pour raison de services. Généralement l'homme peut se déplacer ou bien être muté en partant seul il peut laisser la femme et les enfants dernière et de temps en temps il se déplace régulièrement pour venir les voir ou vice versa. Par contre, pour la femme ce n'est pas le cas. Il est rare que la femme quitte pour raison de service laisser derrière elle le mari et les enfants. Même si la femme le voudrait il sera difficile à l'homme d'accepter. La mobilité géographique constituant un facteur aggravant des inégalités au regard du registre professionnel (Bertaux-Wiame, 2006 : 49). Très souvent les hommes n'acceptent pas qu'en raison du service que leur femme s'éloigne d'eux et ceci constitue un handicap à l'évolution de la femme sur le plan professionnel.

2.2 – Milieu rural comme obstacle à la nomination de la femme

Le lieu de mutation a un impact sur l'acceptation ou le refus d'occupation de postes nominatifs. Dans la majorité des cas, les femmes qui acceptent les mutations tiennent compte de la zone rurale ou urbaine et en cherchant à savoir si l'établissement est ancien ou nouveau, grand ou petit et lorsque cette une mutation est vers une zone rurale, les enseignantes sont souvent réticentes. De façon générale, certaines enseignantes tiennent toujours compte du lieu de mutation, la taille de l'établissement, l'ancienneté ou la nouveauté de l'établissement, de la zone géographique et de la population. Certaines enseignantes surtout celles qui sont nées et grandit

à Lomé considèrent le milieu rural comme une zone hostile ainsi vivre un autre milieu que Lomé constitue déjà un calvaire.

Sur le nombre total (452) des femmes enseignantes du Lycée au Togo et selon leur répartition par zone ou par direction régionale, 54% sont la Direction Lomé Golfe ; 13% DRE Maritime ; 8% DRE Plateaux ; 7% DRE Centrale ; DRE Kara 14% et 4% DRE Savanes.

Sur un total de 1271 enseignantes, 44% sont dans la région Lomé Golfe ; 14% dans la région maritime ; 13% dans les plateaux ; 10% dans la région centrale ; 12% dans la région de la Kara et 7% les savanes. Dans l'ensemble il est démontré que la majorité des femmes enseignantes des collèges et lycées vivent à Lomé par contre dans les 5 autres régions elles sont très minoritaires par rapport aux hommes. Le constat est qu'au fur et à mesure qu'on monte vers le nord leur effectif diminue. Ainsi, le fait que la majorité des femmes soient à Lomé s'explique par la présence des maris de la plupart également qui se trouvent à Lomé pour raison de leur différent service. Les femmes qui ont leur mari dans le secteur informel, le secteur privé et autres ont des difficultés à accepter la mutation ou à la rigueur peuvent être muté mais dans la même ville dans un établissement plus ou moins loin de sa maison. Puisque plusieurs services ne sont que dans les grandes villes surtout à Lomé.

« Quand tu vois certains de nos collègues enseignants et enseignantes qui vivent dans les milieux ruraux, leur condition de vie n'est pas enviable. Ils ou elles se sont plongés dans l'ivrognerie du coup c'est très difficile de distinguer un enseignant d'un paysan. Parfois d'autres trainent des pathologies et la mort s'ensuit ; pour d'autres encore c'est des villageois même qui leur créent des problèmes moindre chose ils envoutent les enseignants parce que certains sont spirituellement fort pour nuire. Dans d'autres zones le poste de directeur est convoité. Occuper un poste directionnel constitue un danger pour certains en milieu rural. Dans certaines zones, les directeurs ou Directrices meurent régulièrement et d'autres tombent malade c'est ainsi que tout ceci constitue une crainte surtout pour les femmes et elles n'aiment pas rester dans les villages et de surcroit les être à la tête d'un établissement. C'est ainsi qu'elles préfèrent des zones urbaines que rurales ». Affirmait une directrice

Beaucoup d'enseignantes n'aiment pas rester en milieu rural où les conditions de vie sont difficiles entre autre (climat, manque de logements appropriés, manque latrines adéquat, l'électricité et de l'eau potable pour certains pour certains établissements scolaires de même que pour le développement du milieu. *« Dans le domaine médical, les logements sont prévus pour les sages-femmes du coup elles sont obligées de rester partout où le besoin se fait sentir alors que dans l'enseignement rien n'est fait pour les femmes c'est l'une des raisons qui poussent les femmes à refuser d'aller en milieu urbain »* affirmait un Proviseur.

Face à l'insécurité grandissante, les femmes sont très souvent laissées en milieu urbain alors qu'elles étaient censées être partout où le besoin se fait sentir. La présence des enseignantes dans les zones rurales peut permettre aux filles de ces milieux d'avoir des modèles de

comparaison mais les femmes même ne s'y intéressent pas, et l'autorité aussi les envoient difficilement dans les zones les plus reculés. Il faut noter que lorsque l'homme est fonctionnaire ou enseignant il est plus facile de le muter vers ses milieux ruraux. Le rapprochement de conjoint est plus pratiqué facilement par rapport à la position de la femme. Il est à noter que dans les campagnes, il y a de l'insécurité, du harcèlement parfois même du viol quand la femme ou la jeune fille vit seule sans mari. La plupart préfère rester à Lomé que d'aller dans les hameaux puisqu'à Lomé il y a d'autres activités plus rentables qu'en milieu rural. La plupart des temps la promotion de tout agent est conditionnée par une mutation et inter-régionale ou intra-régionale mais pour les femmes on peut faire des arrangements mais cela est toujours compliqué pour certaines femmes en raison de leur situation matrimoniale.

Selon un responsable de la direction de la planification des Etudes en Education (DPEE), « *[Les enseignantes] sont aussi avantagées par rapport aux aspects géographiques : elles sont plus servies en milieux urbains que ruraux* ». Toutefois, cet avantage crée d'énormes problèmes dans les foyers des enseignantes. Pour un Proviseur d'un lycée de Lomé ouest, « la distance crée d'énormes tensions dans les couples des enseignantes ». Dès lors, la mobilité professionnelle de l'enseignante au Togo s'opère strictement d'une zone urbaine vers un milieu urbain et constitue la source fondamentale des instabilités conjugales. Pour Bertaux-Wiame « les résistances des femmes à la mobilité géographique font d'elles un personnel mobilisable dans un périmètre limité » (Bertaux-Wiame, 2006 : 55). C'est un véritable dilemme pour la promotion du genre dans le secteur éducatif.

2.3 – Le dilemme du rapprochement de conjoints et promotion de l'enseignante

Le mariage est vécu comme une collaboration et le vivre ensemble entre l'homme et la femme ainsi la plupart des femmes veulent vivre sous le toit avec leur conjoint or, sur le plan professionnel, certaines exigences amènent certaines femmes à s'éloigner de leur conjoint un tant soit peu. Le rapprochement du conjoint consiste à rapprocher l'homme de sa femme ou l'inverse. Certains

Dans le cas de certaines enseignantes à cause de la non déconcentration de certains services elles sont forcément appelées à rester à Lomé puis que le service de leur époux ne se trouve qu'à Lomé.

Cette situation fait que les femmes dans la plupart des cas restent à Lomé jusqu'à la retraite. Lorsque le conjoint n'exerce pas dans le secteur formel, le rapprochement est très difficile. Le rapprochement est fait uniquement lorsque le conjoint de l'enseignante) est fonctionnaire d'Etat. Le rapprochement de conjoint est pris en compte lorsque la femme joint l'acte de mariage à son dossier.

Dans la circulaire n°065/MEN du 26/4/73 stipulent ceci : « tout enseignant qui aura accompli 3 ans dans un poste est susceptible d'être muté soit sur sa demande, soit sur une décision des

autorités compétentes pour raison de service ». Lorsque la femme demande la mutation c'est plus facile de la muter qu'à l'autorité de décider de la mutation d'une femme.

D'après nos investigations, l'enseignant(e) fait au moins 5 ans avant d'être mutée et cette mutation dépend de l'autorité ou de l'enseignant(e), mais la plupart des temps, le lieu est choisi par l'autorité. L'enseignant(e) peut beau vouloir une mutation mais c'est l'autorité qui décide d'accepter sa demande ou non.

Mais, il y a un petit avantage pour les femmes à cause du rapprochement de conjoints. Lors des mutations, les enseignantes sont plus consultées que les enseignants. En effet, d'après un responsable du MEPSTA « *Les femmes sont mieux écoutées, mieux satisfaites par rapport aux hommes pour motif de rapprochement de conjoint* ». Ceci dit lorsqu'une femme présente l'acte de mariage, elle obtient plus facilement une suite favorable. Que la mutation soit inter-régionale intra régionale elle n'est jamais appréciée par la plupart des enseignantes et surtout celles de Lomé en raison de déséquilibre du foyer. Même à Lomé parfois il y a le problème de distance qui s'impose aux femmes de leur domicile à leur lieu de service.

En fonction de la négociation et du besoin, il y a trois types de mutation à savoir (i) mutation négociée ou arrangée, (ii) la mutation administrative normale et (iii) la mutation dite punitive. La mutation négociée ou arrangée se déroule entre collègues des enseignantes ou enseignants. Ils s'entendent pour changer de poste tout en ayant l'aval de l'inspecteur ou du Directeur régionale de l'éducation.

La mutation administrative normale est une décision de l'autorité éducative prise au regard des besoins spécifiques ou pour nomination (promotion) à un poste de responsabilité. Elle peut ne pas plaire au muté en considération de ces intérêts personnels. Elle est recherchée par l'enseignant(e) lorsqu'il s'agit d'une mutation de promotion.

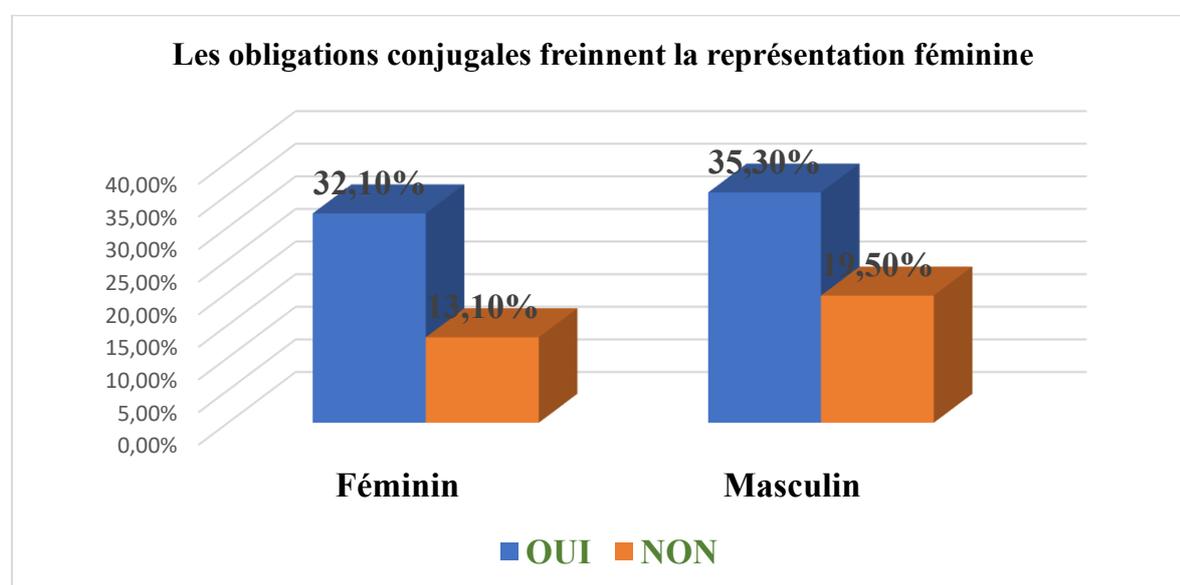
Enfin, la mutation dite punitive, très difficile à prouver, intervient lorsque l'enseignant(e) constitue un obstacle pour les autorités administratives et politique. Elle ou il est envoyé(e) dans un milieu très reculé pour la ou le faire taire. « *Souvent ceux qui sont les responsables des syndicats qui organisent des grèves ne sont pas vraiment appréciés par les autorités compétentes. Ainsi, on les largue dans un coin reculé pour les faire taire* », disait un enseignant du Lycée. Plus encore :

« L'un des problèmes majeurs dans l'enseignement, c'est la mutation qui en elle déjà constitue un problème et n'est même pas accompagnée financièrement c'est-à-dire quel que soit le type de mutation intra régionale ou extra régionale, il n'y a même pas de prime en bonne et due forme pour soulager. Il n'y a même pas de logement prévu et la prime de logement s'élève à 8000F seulement pour deux ans pour ceux de Lomé et 4 ans lorsqu'on n'est hors de Lomé selon l'article 6. Aujourd'hui, c'est par manque d'emploi qu'on opte pour l'enseignement. Ce métier a été rendu désagréable par nos autorités. Cela démotive surtout les femmes, du coup ça ne donne même pas envie de vouloir dire que tu vas faire un effort pour qu'on te nomme cheffe

d'établissement. Car on peut te nommer aujourd'hui, puis le lendemain, on te démet de ta fonction. Du coup, il va falloir demeurer simple enseignante jusqu'à aller à la retraite que de vouloir être humiliée. Je préfère rester tranquillement à Lomé ici auprès de ma petite famille jusqu'à ma retraite », renchérit une enseignante au Lycée à Lomé.

Toute femme veut préserver son honneur et sa dignité. Pour cette raison, certaines femmes préfèrent demeurer enseignante jusqu'à la retraite que d'être nommée aujourd'hui et demain démise de son poste. La mutation crée un déséquilibre dans le couple. C'est pourquoi, la plupart des hommes n'aiment pas que leur femme soit mutée ni nommée de peur d'être trop occupée pour ne pas prendre soin de leur foyer. Sans oublier que la mutation engage les coûts car le déménagement n'est pas pris en compte.

Graphique n° 2: Les obligations conjugales comme frein à la représentation féminine



Source : Enquête de terrain, janvier 2021.

Au regard du graphique n°2, environ 32,10% des enseignantes disent que les contraintes conjugales freinent la représentation des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement secondaire de même que 35,30% disent la même chose. Seulement, près de 13,10% et de 19,10% d'enseignantes pensent que les contraintes conjugales ne freinent pas la représentation des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement secondaire au Togo. Les contraintes conjugales constituent les difficultés liées à la maternité, aux soins des enfants, de la maternité. Ainsi, près de 71% confirment que les facteurs conjugaux freinent les femmes dans leur représentation dans les instances décisionnelles dans l'enseignement secondaire au Togo. La responsabilité de la femme au foyer empiète sur sa nomination à des postes opérationnels dans l'enseignement.

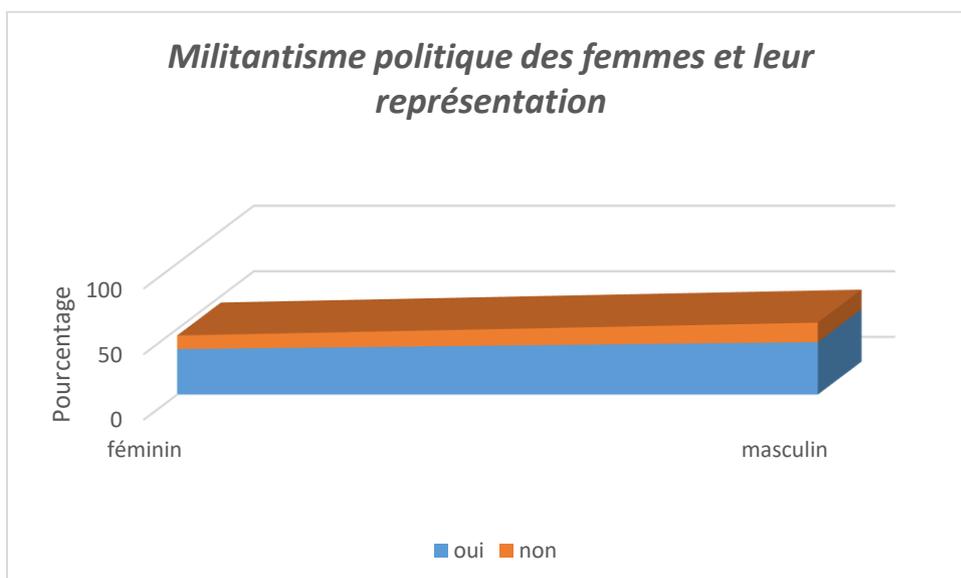
Cette responsabilité conjugale annihile la promotion de la femme en milieu rural. Pour un responsable du ministère de l'éducation, il arrive que les femmes soient plus écoutées, mieux satisfaites par rapport aux hommes pour motifs de rapprochement de conjoint. Toutefois, le rapprochement de conjoints amène certaines femmes à être affectées dans n'importe quel milieu pourvu que le conjoint soit un fonctionnaire ou qu'il ait une agence ou succursale de son service dans d'autres milieux autres que Lomé. C'est également pour cette même raison de rapprochement de conjoint que certaines enseignantes ne peuvent jamais enseigner hors de Lomé du moins quitter Lomé parce qu'elles y sont basées avec leur époux.

2.4 – Politique et mutation promotionnelle de l'enseignante au Togo.

Pour résoudre ce dilemme au profit des mutations promotionnelles pour l'enseignante, il faut l'intervention de l'administratif. Mais, selon Daniouè (2009 : 3), « *le pouvoir politique ne se contente plus de donner sa vision des politiques publiques, mais a plutôt pris les rênes de l'appareil administratif et a aggravé les déficits antérieurs observés dans son fonctionnement* ». Ainsi, l'administration togolaise est totalement dans les mains du politique. Autrement dit, si l'enseignante désire avoir de mutation promotionnelle, elle doit avoir le quitus du politique. La mutation promotionnelle qui ne crée pas de problème de couple nécessite l'aval du politique. Or, au Togo, les femmes rencontrent des difficultés à faire la politique et surtout à occuper des postes clefs en politique (Assah, 2019).

D'après nos investigations certaines enseignantes sont nommées grâce à leur militantisme politique. Puisque la plupart des femmes ne font pas la politique cela explique également leur sous représentativité à des postes nominatifs. C'est ainsi que « *celles qui ne militent pas au sein du parti au pouvoir sont pénalisées sinon ce n'est pas l'ancienneté ou la compétence qui manque chez certaines femmes* ». Affirme une enseignante du Lycée.

Graphique n 4: Militantisme politique des femmes et leur représentation



Source : Enquête de terrain, janvier 2021

D'après ce graphique, environ 77% des femmes pensent que le militantisme politique peut favoriser leur accès aux postes décisionnels dans l'enseignement secondaire, ainsi que le confie une directrice collège interrogée : « *pour la majorité des femmes, pour être nommée directrice, censeuse et proviseure, la femme enseignante au secondaire doit, en plus de son ancienneté et de son diplôme, militer politiquement* ».

Ces opinions sont partagées par le personnel masculin. Ainsi, sur les 54,9% d'hommes enquêtés, 40% pensent que c'est le militantisme politique qui amène les femmes aux postes décisionnels dans l'enseignement secondaire. Près de 72,9% d'hommes pensent aussi que le militantisme politique influence la représentation des femmes. Selon un directeur de collège, certaines raisons obligent « l'autorité » à muter certaines femmes en les nommant cheffes d'établissement dans le souci qu'elle puisse régler certains problèmes à un moment donné.

Plusieurs recherches ont confirmé le fait que la faible proportion des femmes dans les instances décisionnelles est due à certaines contraintes naturelles comme la vie conjugale et la maternité qui privent la femme du temps nécessaire à l'exercice de certaines fonctions politiques et administratives. Le suivi éducatif des enfants, l'intolérance du mari, et la peur de l'environnement social sont des obstacles à l'engagement politique qui nécessite un investissement important en temps, écrit Danioué (2010 : 53).

La situation matrimoniale de la femme constitue un obstacle pour sa représentativité dans les instances décisionnelles. La non implication des femmes à la vie politique freine leur nomination à des postes de responsabilité dans l'enseignement secondaire au Togo.

Discussion

Plusieurs études réalisées sur la représentation des femmes dans les instances décisionnelles ont relevé les facteurs naturels, psychologiques, socioculturels, politiques, comme justifiant la sous-représentation de la femme. La présente recherche reconnaît l'importance de ces facteurs précités dans la sous-représentativité des femmes aux postes décisionnels de manière globale. Mais elle soutient que, dans la profession enseignante, la faible représentativité des femmes aux postes décisionnels résulte du facteur géographique lié à la mutation qui crée éventuellement de l'éloignement des couples.

Les facteurs géographiques liés à l'éloignement conjugal tels que la mutation, le rapprochement de conjoint ou la peur de perdre son mari, le refus du mari à la nomination de la femme bref la situation matrimoniale et le harcèlement sexuel et déconcentration de certains services constituent le frein à promotion des enseignantes aux postes de responsabilité. « Moi c'est parce je refuse de me livrer (promotion canapé) qu'on ne me nomme pas sinon je suis prête à aller en partout où le besoin se fait sentir et prête à diriger un établissement mais... », affirme une enseignante d'un Lycée.

La promotion au poste de responsabilité se recherche et s'attire. Mais, certaines enseignantes, par choix personnels généralement liés à la sauvegarde de leur dignité ou de leur foyer, refusent toute tentative de sollicitation de promotion. C'est un choix stratégique par nécessité conjugale ou dignitaire. Mais, d'autres enseignantes recherchent une mutation pour échapper justement à certaines vicissitudes conjugales.

« Madame vous savez je suis très fatiguée ; mon mari a perdu son boulot du coup il reste toujours à la maison il ne va même pas pour chercher un autre quand tu lui remets l'écolage des enfants il bouffe ça et on renvoie les enfants à la maison c'est pourquoi moi je prie Dieu vraiment qu'on me mute et surtout qu'on me largue dans un coin reculer pour que je sois tranquille ». Affirme une enseignante d'un Lycée à Lomé.

Lorsque le foyer est déséquilibré certaines femmes souhaitent la mutation qu'elle soit promotionnelle ou non peu importe le prix à payer dans le souci d'être libre et vaquer librement à ses occupations. Par contre dans l'intention de maintenir l'équilibre dans le du couple, d'autres femmes sont prêtes à renoncer à leur poste pour sauver leur foyer. D'autres encore acceptent leur nomination à condition que leur époux donne leur aval. Mais pour d'autres encore lorsque le mari s'oppose à leur nomination, elles s'alignent derrière. Bref les femmes acceptent des postes de responsabilité en fonction du climat conjugal. D'après le mari d'une enseignante, *« Je peux tout t'accepter mais accepter que ma femme soit nommée directrice, c'est impossible qui va s'occuper des enfants de la maison et de moi-même »*, affirme une enseignante d'un collège.

« D'après ma belle-mère, pour combien de millions tu sacrifies ton foyer ; quand tu étais simple enseignante tu étais plus régulière à la maison auprès de ton mari et tes enfants ; maintenant que tu es nommée censeur avec encore d'autres charges supplémentaires sans oublier la distance que tu parcours chaque jour pour aller au service on ne te voit pratiquement pas à la maison vous les femmes d'aujourd'hui c'est la cupidité qui va vous tuer », renchérit une enseignante d'un Lycée.

La société considère les femmes responsables comme sacrifiant leur foyer au détriment de leur profession. Le mérite de cette recherche est d'avoir pris la promotion de l'enseignante aux postes de responsabilité pour une stratégie de l'acteur(e), qui fait le choix entre l'éloignement conjugal et l'accession aux postes directionnels. Soit, l'enseignante néglige son avancement de carrière au profit de la sauvegarde du foyer, soit elle brise le plafond de verre dans la profession enseignante en détruisant au même moment sa vie sociale (conjugale).

L'équilibre est difficile à tenir et le dilemme est éminemment grand. Il s'agit d'une dualité entre la logique carriériste et la logique conjugale protectrice. Puis que la majorité des hommes n'apprécie pas la mutation professionnelle du fait qu'elle entrainera une perturbation du couple à cause de l'éloignement des uns et des autres. Et ceci amène les femmes enseignantes à faire un choix. Dès lors, la sous-représentation féminine aux postes de responsabilité dans la

profession enseignante devient la résultante de la logique d'action et de choix stratégiques entre le refus et l'acceptation de l'éloignement du foyer pour nécessité professionnelle.

Les représentations et stéréotypes traditionnels sont aujourd'hui encore bien vivants. (Baudelot, Establet, 1992 : 71). C'est ce qui continue par renforcer la disparité puis ralentie l'évolution des femmes dans tous les domaines. Ces commentaires illustrent les inégalités existant à tous les niveaux et à tous les âges entre hommes et femmes et confirment le poids des valeurs sociales et familiales que les filles intériorisent très tôt et qui, peu à peu, finissent par « limiter leurs niveaux d'aspiration scolaire, intellectuelle et professionnelle » (Gbikpi-Benissan, 2007 : 137 ; Nouve, 2012).

Conclusion

La question de l'accès des femmes aux postes de direction n'est ni nouvelle ni propre à la fonction publique. La proportion de femmes aux postes les plus élevés, dans les entreprises comme dans l'administration, peine à évoluer et la discrimination des carrières entre les hommes et les femmes cadres s'inscrit très précocement dans les parcours professionnels. (Doniol-Shaw et Le Douarin, 2005 : 671).

D'après les différentes recherches dans le domaine éducatif, il ressort que la faible présence des femmes dans l'enseignement constitue un frein au développement et surtout à l'éducation de la jeune fille (Agboyoe-Koumaglo, 2021 ; Agboyoe-Koumaglo, 2009 ; ROCARE, 2007 ; Lange, 1998). Les préjugés sociaux liés aux influences des rôles traditionnels dévolus aux femmes, la perception que la société a de la femme qui occupe un poste de responsabilité, ainsi que les conditions nominatives contribuent à creuser l'écart entre les femmes et les hommes dans leur nomination à des postes de responsabilités. Les filles étant défavorisées en raison de leur sexe elles intériorisent elles-mêmes précocement un sentiment d'infériorité par rapport aux garçons et un manque de confiance en leur propre capacité de gérer des postes de responsabilité.

Dans ce cas de figure, il est à préciser que le facteur géographique influence la représentation des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement secondaire. Puis qu'il est question de la mutation promotionnelle qui éloignera la femme de son lieu de résidence toute fois, elle peut être rapprochée mais c'est des cas rares. « *Tant que les hommes renonceront à conjuguer responsabilités professionnelles et responsabilités familiales, les efforts pour avancer vers l'égalité professionnelle, par le biais d'actions spécifiquement orientées sur les femmes, risquent de demeurer vains* ». (Doniol-shaw et le Douarin, 2005).

Il convient de préciser que la présence massive des femmes dans l'enseignement et surtout à des postes de responsabilité va être un modèle et une source d'émulation de la jeune fille en milieu scolaire surtout celles qui sont en milieu rural. Beaucoup d'efforts restent à faire pour une représentativité des femmes dans l'enseignement secondaire au Togo et à des postes de responsabilité dans le secteur de l'éducation à travers la mise en place d'une politique de

promotion féminine par l'Etat togolais dans les structures, un travail de fond doit être fait à tous les niveaux pour rendre cette politique totalement opérationnelle.

Références bibliographiques

Assah, K.L., 2019, *Influence des représentations sociales sur l'appréciation du Leadership féminin au Togo et au Ghana*. Thèse de doctorat de Sociologie du développement, Lomé, Université de Lomé.

Agboyoe-Koumaglo A., 2021, *La perception de la scolarisation de la jeune fille par la jeune fille elle-même*, Thèse de doctorat en sociologie du développement, Lomé, Université de Lomé.

Agboyoe-Koumaglo A., 2009, *La perception de la scolarisation de la jeune fille par les parents au Togo : cas de Sagada-Kopé dans la préfecture de Vo*, Mémoire de DEA, Lomé, Université de Lomé.

Baudelot, C., Establet, R., 1992, *Allez les filles !* Paris, Seuil.

Baudelot, C., Establet, R., 1971, *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero.

Bertaux-Wiame, I., 2006, « conjugalité et mobilité professionnelle : le dilemme de l'égalité », in *Cahiers du Genre*, 2006/2 n° 41 | pages 49 à 73, ISSN 1298-6046, ISBN 9782296019153 DOI 10.3917/cdge.041.0049

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2006-2-page-49.htm>

Bherer, L. et Colin J-P, 2008, « La participation et la représentation des femmes au sein des instances démocratiques municipales », Montréal.

Danioué T. R., 2009, « Effets de la politisation de l'administration publique et perspectives de sa modernisation au Togo », in *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXIX-1, pp. 61-70.

Danioué T. R., 2010, « Genre et pouvoir en Afrique : fragments de réflexion sur les stratégies d'une meilleure représentation des femmes dans les instances décisionnelles », Lomé, *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et sciences humaines Tome XXX-2.

DGSCN, 2011, Quatrième recensement Général de la Population et de l'habitat. Résultats définitifs volume spécial, Lomé, Direction Générale de la statistique et de la Comptabilité Générale, 317 pages.

Doniol-Shaw, G. Le Douarin, L., 2005, « L'accès des femmes aux emplois supérieurs dans la fonction publique : avancées et résistances », L'exemple du ministère de l'Équipement Institut national du service public | « Revue française d'administration publique » 2005/4 no116 | pages 671 à 686 ISSN. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administrationpublique-2005-4-page-671.htm> --

Gbikpi-Benissan, D.F.F., 2006, *La politique scolaire de la France au Togo, du début du Mandat à la fin de la Tutelle (1922-1956)*, thèse doctorat d'Etat en sociologie de l'éducation, LSH, Université de Lomé, 4 vol.

Gbikpi-Benissan, D.F.F., 2007) « Le comportement scolaire des filles et des garçons au Togo de 1955 à 2004 », in *Revue du CAMES-Nouvelle*, Série B, Vol 008. pp.135-157

Idisa-Togo, 2012, *Indicateur de développement et de l'Inégalité entre les sexes en Afrique*, Lomé, MASPFA.

Kakai H., Ayena F., Odjo S., Aguessy J., Houessou B. ; Tossounon A., 2017, *Parcours professionnels des femmes dans les systèmes éducatifs au Bénin : analyse par genre aux cours primaire et secondaire*, Cotonou, Université d'Abomey-Calavi.

Lange M-F, 1998, *L'école au Togo : Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Karthala, 337 p.

ROCARE, 2007, « Disparité de genre dans l'enseignement supérieur au Togo : causes et approche de solutions », 46 p.

Senayah, K.E. et Tchagnaou, A. 2017, *Les obstacles à la scolarisation et à la scolarité des filles à l'université de Lomé : impact des pratiques familiales et institutionnelles*. Université de Lomé.